

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER - ACCOMPAGNER

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères adhérentes,
chers adhérents,
chers partenaires,

L'année 2024 a été celle d'un fort développement de la Vie associative. Grâce à l'implication de quelques salarié.es auxquels a été affecté un temps dédié, de nombreuses actions ont été engagées ou renforcées : communication, information, participation à de nombreuses manifestations, animations et expositions à l'Écomusée de la Crau, organisation de journées « portes ouvertes » pour accueillir du public comme Nature en sCENE ou la Fête des Coussouls, lancement ou renforcement des réunions conviviales régulières d'adhérents et de bénévoles dans chaque département. Tout ceci contribue à une augmentation du nombre d'adhérents, nécessaire pour une assise citoyenne solide, indiquant à nos partenaires l'importance du soutien des citoyens pour les actions du CEN PACA en faveur de la Nature.

Plusieurs événements importants ont marqué notre année :

- la finalisation de notre Plan stratégique décennal 2024-2033, associée à la mise en place du Conseil scientifique et technique nous permet d'obtenir le renouvellement de l'agrément de l'État et de la Région Sud, essentiel pour le Conservatoire.
- l'élaboration d'une stratégie « vieilles forêts » (Cœur de Sylve), afin de protéger ces dernières, détentrices d'une très riche biodiversité.
- la prise en compte du réchauffement climatique, dont les conséquences sont de plus en plus prégnantes sur la Nature. Nous avons adhéré au projet « Life Natur'Adapt » avec Réserves Naturelles de France, porté dans notre Région par La Tour du Valat, institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, situé en Camargue, afin d'étudier l'adaptation des modes de gestion des sites au réchauffement. Deux salariées sont responsables de cette étude.
- la signature de deux conventions de partenariat entre notre Conservatoire et les Parcs naturels régionaux des Baronnies provençales et du Luberon.

2024 a encore été une très bonne année, tant du point de vue de nos actions que du point de vue financier, puisque nous clôturons l'exercice avec un léger excédent. Ce résultat est lié à l'excellent travail de nos salarié.es dont la compétence, la motivation et l'implication se renouvellent d'année en année, avec le soutien indispensable de nos adhérents, des bénévoles dont nos administrateurs, et de nos partenaires. Je les remercie tous très sincèrement et chaleureusement.

Nous devons être très vigilants pour 2025, car les financements sont encore incertains sur un certain nombre d'actions. Nos équipes feront le maximum, en fonction des budgets alloués, pour accomplir au mieux nos missions, afin de montrer que le CEN PACA demeure un acteur incontournable de la protection de la nature et de la biodiversité dans notre belle Région.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture de ce rapport 2024, et j'espère qu'il contribuera à renforcer encore votre motivation à soutenir notre engagement.

Très sincèrement et cordialement.

Henri Spini
Président du Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Directeur de la publication : Henri SPINI

Coordination : Irène NZAKOU

Rédaction : Salariés du CEN PACA

Mise en page : réalisation Kinga BEJ - Kdezn.fr

Comité de rédaction : Julie DELAUGE, Irène NZAKOU, Henri SPINI

Comité de relecture : Gisèle BEAUDOIN, Philippe DEL CAMPO

Impression : Caractère Imprimerie

Photo couverture : © Ludovic Jouve

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

L'INTRODUCTION

Le mot du président	3
Les acteurs du Conservatoire	8
Les missions du Conservatoire	12
Les temps forts de l'année	14
La carte régionale des sites en gestion	16

LES SITES EN GESTION



Alpes-de-Haute-Provence

Zones humides	
• Font de Mège	19
Milieus variés	
• La Régente	19
• Propriété de Jansiac	20
• Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin	21
Pelouses sèches	
• Guègues	22
• La Roche	22
• Mourres de Forcalquier	23
Zones humides	
• Adous des Faïsses	23
• Grande sagne de Seyne et Sagne de Saint-Pons	24
• Lac des Sagnes	25
• Les prairies de l'Enchrème	25
• Les prairies du Chaffaut	26
• Marais de Château-Garnier	26



Hautes-Alpes

Zones humides	
• Mare de la Paillade	28
• Sagnes du plateau de Bayard	28
• Tourbières du Briançonnais – Marais de Névache	29



Alpes-Maritimes

Écosystèmes forestiers	
• Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)	31
• Site à orchidées de Sophia-Antipolis	31
Milieus variés	
• Les Lauves de Tourettes-sur-Loup	32
• Pelouses alpines d'Auron	32
Pelouses sèches	
• Plateau de Calern	33
Zones humides	
• Prairies humides de la Brague	33



Bouches-du-Rhône

Gîte à chiroptères	
• Carrière de Mercurotte	35
Pelouses sèches	
• Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et les pelouses sèches de Crau	36
• Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir	37
Zones humides	
• Étang des Joncquiers	38
• La Petite Camargue-Les Palous	38
• Roselière de Boumandariel	39
• Renaïres-Ponteau	39
• Marais de Beauchamp	40
• Mare de Lanau	40



Var

Écosystèmes forestiers	
• Châteauvieux et les Cabanons	42
• La Garidelle	42
• La Pardiguière	43
• La Patronne	43
• Les Lavals (Le juge)	44
• Ubac des Maures	44
• Vallon de Joyeuse	45

Écosystèmes littoraux et marins

• Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne	46
---	----

Gîte à chiroptères

• Bouchonnerie des Mayons	47
• Cabanon des Ascroix	47
• Gorges de Châteaudouble	48
• Ponts naturels d'Entraigues	48

Landes, fruticées et prairies

• Château du Galoupet	49
• Le Bombardier	49

Milieus artificialisés

• Pifforan	50
------------	----

Milieus variés

• La Rabelle	50
--------------	----

Pelouses sèches

• Réservoir de Morières	51
-------------------------	----

Zones humides

• Fondurane	51
• Lacs temporaires de Gavoty, Redon, Bayonny et de Bonne-Cougne	52



Vaucluse

Milieus variés

• Vallon de Valescure	54
-----------------------	----

Stations de plantes rares

• Vacquières	54
--------------	----

Zones humides

• Étang Salé de Courthézon	55
• Île-Vieille	55
• Islon de la Barthelasse	56
• Les Confines	56
• Mare de la Pavouyère	57
• Mares de Vaucluse	57

LES PROGRAMMES



La préservation

- Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Aigle de Bonelli 60
- Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Ganga cata et Alouette calandre 60
- Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Tortue d'Hermann 61
- Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Vipère d'Orsini 62
- Animation de la déclinaison Sud-Est du Plan national d'actions Vautour percnoptère 63
- Animation de la déclinaison méditerranéenne du Plan national d'actions Lézard ocellé 64
- Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Cistude d'Europe 64
- Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Outarde canepetière 65
- Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Papillons de jour 66
- Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune 67
- Marathon des haies de Provence Alpes Agglomération 67
- Projets de conservation avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes 68
- Projets de territoire autour du patrimoine naturel des Baronnies orientales 68
- Suivi écologique des écoducs dans le Var 69
- Diagnostic et restauration de la fonctionnalité du réseau de mares de la trame turquoise du Sud-Ouest Mont-Ventoux 69
- LIFE SOS Criquet de Crau 70
- LIFE Natur Army 70
- ECO-TIG PACA 71



La connaissance

- HELIX - Valorisation et partage de la connaissance de la faune régionale 72
- SILENE - Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 73
- Secrétariat scientifique et actualisation de l'Inventaire ZNIEFF 74
- STOC - Suivi temporel des oiseaux communs 74
- État des lieux de la connaissance faunistique régionale 75
- Amélioration de la connaissance des Espaces naturels sensibles du Var 76
- Amélioration de la connaissance des Espaces naturels sensibles de Vaucluse 76
- Connaissance et préservation des invertébrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur 77
- Réseau de surveillance national des coléoptères saproxyliques 78
- Connaissance et préservation des chiroptères en Provence-Alpes-Côte d'Azur 78
- Connaissance et préservation de l'herpétofaune en Provence-Alpes-Côte d'Azur 80
- Stratégie d'amélioration de la connaissance de la malacofaune 80
- Amélioration des connaissances faunistiques sur les sites Natura 2000 de la Métropole Aix-Marseille 81



L'animation et la mobilisation territoriale

Animation de site Natura 2000

- Animation du site Natura 2000 « Marais de Gavoty, Lac de Bonne Cougne et Lac Redon » 82
- Animation du site Natura 2000 « Montagne du Malay » 83

Animation en faveur des zones humides

- Animation régionale en faveur des zones humides 84
- Animation territoriale des zones humides des Alpes du Sud 84
- Animation territoriale des zones humides des Alpes-Maritimes 85
- Animation territoriale des zones humides des Bouches-du-Rhône 86
- Animation territoriale des zones humides de Vaucluse 87
- Accompagnement pour la prise en compte de la biodiversité du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence 88
- Accompagnement pour la prise en compte de la biodiversité du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur 88
- Accompagnement pour la prise en compte de la biodiversité du territoire de la Principauté de Monaco 89

Atlas de la biodiversité communale

- Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Juan-les-Pins 92
- Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Saint-Jeannet 93
- Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Tignet-Peymeinade 94
- Zoom sur l'Atlas de la biodiversité intercommunale d'Ensuès-la-Redonne 94

- Zoom sur l'Atlas de la biodiversité intercommunale de Jouques/Peyrolles-en-Provence/Saint-Paul-lez-Durance 95
- Natur'Adapt Sud 96
- Préservation des vieilles forêts - Cœur de Sylve 96



La valorisation et sensibilisation

- Chiffres clés en 2024 98
- Outils de communication 100
- Écomusée de la Crau 101
- Dynamique de la vie associative 102
- Événements phares 103
 - Zoom sur Nature en sCENE 103
 - Zoom sur le concours photo « Émerveiller pour sensibiliser » 103
 - Zoom sur la 48^e Assemblée générale 104
 - Zoom sur les 9^{es} rencontres du Plan Rhône & Saône 104
 - Zoom sur la Fête des Coussouls 104
 - Zoom sur le Lancement des Chantiers d'Automne 105
 - Zoom sur les activités nature 105
 - Zoom sur l'animation de stands 105
- Les principales parutions de l'année 106

Le plan stratégique décennal (PSD) 108

Le rapport de gestion

- Le bilan financier 2024 109
- Les ressources humaines 110

Les partenaires 112

LES ACTEURS DU CONSERVATOIRE EN 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(élu lors de l'Assemblée générale du CEN PACA en juin 2024)

Le Conseil d'administration, organe décisionnaire de l'association, définit collégialement les grandes orientations du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est renouvelé par tiers chaque année, lors de l'Assemblée générale. En 2024, les administrateurs du Conservatoire se sont réunis à l'occasion de 7 Conseils d'administration, de 4 Bureaux et d'une Assemblée générale organisée à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence).

COMPOSITION DU BUREAU



•• AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ••



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Salariée référente : Julie Delauge

Le Conservatoire souhaite s'appuyer sur un organe scientifique pour l'accompagner dans ses prises de position sur des sujets transversaux et la définition de stratégies de conservation. De plus, son agrément et la reconnaissance de Conservatoire régional d'espaces naturels sont basés sur une implication du Conservatoire via un Conseil scientifique dans la validation des plans de gestion et la formulation d'un avis sur les acquisitions foncières et prises de baux.

La constitution et le fonctionnement d'une telle instance implique une animation pour la faire vivre. Ainsi, en 2023, les réflexions sur l'organisation, le secrétariat et l'animation du futur conseil scientifique et technique ont abouti à la mise en place d'un temps d'animation spécifique et au renouvellement du Conseil scientifique.

Cette animation a porté ses fruits en 2024. La composition du conseil a évolué pour mieux répondre aux besoins, aux questionnements de la structure et permettre l'engagement des futurs conseillers. Il a été élargi aux aspects techniques, pour en faire un Conseil scientifique et technique. Son rôle est indispensable tant dans la validation scientifique des travaux de la structure que dans le conseil qu'il apporte pour son évolution. Une charte de fonctionnement a été validée. Son fonctionnement repose sur la présidence assurée par Thomas Galewski et la vice-présidence assurée par Michel Ingrand, ainsi que sur les 13 autres membres désignés par le Conseil d'administration pour une durée de trois ans. Le Conservatoire tient à remercier chacun d'eux pour leur confiance et leur implication.

LISTES DE MEMBRES EN 2024

- Elise Buisson :** IMBE ; enseignante – chercheur, Maître de Conférences et HDR à l'université d'Avignon et au sein de l'UMR CNRS-IRD IMBE ; Restauration écologique, théories d'assemblage des communautés d'espèces végétales.
- Thibaut Couturier :** Indépendant ; Ingénieur de recherche ; Statistique, méthodologie, analyses dynamique population, ingénieur de recherche sur des missions d'accompagnement des aires protégées.
- Muriel Della-Vedova :** PN Ecrins ; Gestion des espaces naturels alpins, pastoralisme.
- François Dusoulier :** MNHN Collections ; Entomologie / Batrachologie / Herpétologie / Socio-écologie.
- Thomas Galewski :** Tour du Valat ; Coordinateur de l'équipe Interfaces Sciences-Société et précédemment de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes, réponse des communautés d'espèces aux changements globaux.
- Stéphanie Huc :** CBN Alpin ; Botanique, restauration écologique, plan d'actions messicoles, docteur en géographie.
- Michel Ingrand :** Autodidacte, jeune retraité de l'ONF ; Écologie forestière, gestion forestière.
- Gwenolé Le Guellec :** CERIA ; Milieux aquatiques ; en hydrologie, en entomologie.



La stratégie foncière « Vieilles forêts » a été soumise à l'avis du Conseil scientifique et technique du CEN PACA en 2024

- Frédéric Médail :** IMBE ; professeur des Universités à Aix-Marseille Université (IMBE), son domaine d'expertise est l'écologie végétale, la biogéographie et la biologie de la conservation.
- Claude Napoleone :** INRAE ; La conservation environnementale et la protection des espaces agricoles – politiques institutionnelles - Confrontation pluridisciplinaire économie /agronomie /écologie.
- Antoine Nicault :** Association Air Climat ; directeur de l'association Air Climat porte le projet GREC Sud, paléoclimatologie.
- Virgile Noble :** CBN Méditerranéen ; Adjoint scientifique du CBN-MED Stratégie d'acquisition de la conservation flore et milieux, expertise sur la flore vasculaire de la région PACA et de la Méditerranée française.
- Frédéric Paran :** MINES Saint-Etienne ; ingénieur de recherche aux MINES de Saint-Etienne ; Zones humides ; Interactions eaux souterraines/eaux superficielles ; Hydrogéologie ; Hydrologie ; Approche systémique ; Géomatique ; Analyse multicritères ; Ressource en eau.
- Brigitte Talon :** IMBE ; maître de conférences et HDR à l'IMBE, AMU, CNRS, IRD et Avignon université ; Pédoanthracologie Paléoécologie et Processus Macro-Écologiques. Héritages activités humaines sur les écosystèmes actuels. paleosciences. Pastoralisme.
- Daniel Vallauri :** WWF ; docteur en écologie, responsable de l'équipe Forêt au WWF.

En 2024, le CST s'est réuni deux fois en plénière : le 24 juin et le 15 novembre. Les sujets abordés à la suite de la validation de la charte de fonctionnement et l'élection de la présidence et de la vice-présidence sont les suivants :

Les Plans de gestion

- Présentation des étapes de rédaction d'un plan de gestion illustrés par l'exemple du site de l'île vieille – Grégoire Landru, coordinateur zones humides.
- Discussion concernant les étapes qui devraient faire l'objet d'un échange et/ou d'une approbation par le CST.
- Échanges concernant les modalités pour l'approbation finale des plans de gestion du CEN PACA par le CST.

Plan stratégique décennal du CEN PACA : Présentation pour échanges et avis – Julie Delauge, directrice adjointe.

Stratégie foncière « Vieille forêt » - Lionel Quelin, responsable du pôle Alpes du Sud, pour échanges et approbation :

- Présentation de la stratégie
- Approbation et avis sur l'évolution de la stratégie vieille forêt
- Discussion concernant l'organisation des validations des futures stratégies par le CST

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Le trombinoscope ci-dessous représente la composition de l'équipe salariée en 2024.

DIRECTION



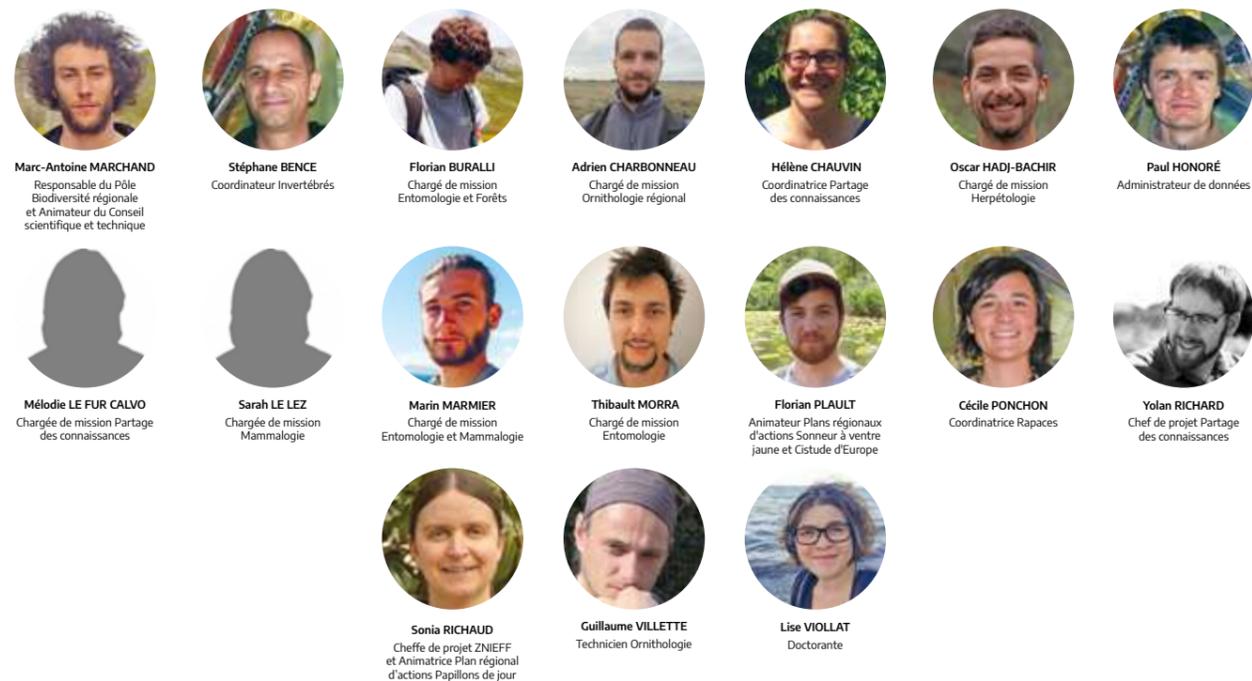
PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER



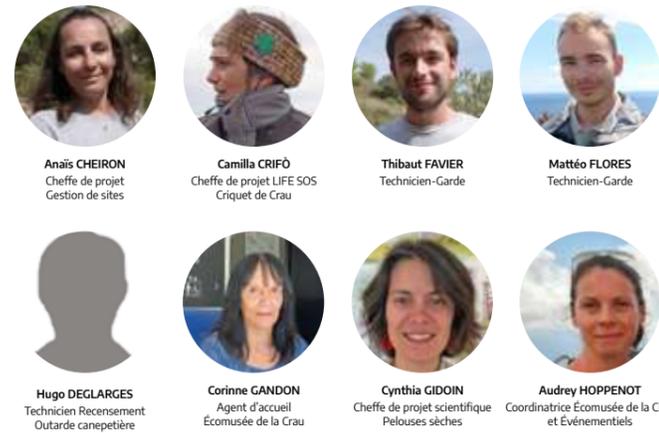
PÔLE RESSOURCES HUMAINES



PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE



PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE



PÔLE ALPES DU SUD



Entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 :
Les services civiques : Chloé BERRANGER, Michah BIANCHI, Rémy GILARDET, César RENAUDON, Lucas SALERNO, Émilie SERGENT, Jérémie WILSHIRE
Les stagiaires : Chloé BONHAUM, Damien CERDAN, Magali CHARPIN, Nathan DUMAZY, Victor PEYRARD, Louis SAMAILLE

PÔLE ALPES-MARITIMES



PÔLE VAR



PÔLE VAUCLUSE



LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 24 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.



CONNAÎTRE

VALORISER

PROTÉGER

GÉRER

ACCOMPAGNER

CHIFFRES CLÉS EN 2024

14 856 ha

Protégés

116

Sites gérés

1

Réserve naturelle nationale

2

Réserves naturelles régionales

1

Écomusée

10

Plans nationaux et régionaux d'actions

75

Salariés pour 59 ETP

12

Atlas de la biodiversité communale

732

Adhérent.es

156

Activités nature

1 344

Jours de bénévolat

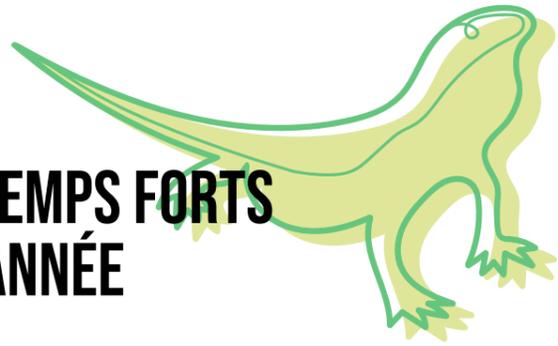
2 365 323

observations naturalistes dans Helix

14,24

millions de données de biodiversité diffusées par le SINP

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



Comptage Outarde canepetière et Ganga cata

351 observateurs bénévoles et salariés de diverses structures ont participé à cet événement en simultané sur l'ensemble des sites régionaux d'hivernage. Un record pour ce suivi qui a lieu tous les quatre ans, permettant d'estimer les effectifs, répartition et tendances démographiques de ces deux espèces.



Deux conventions-cadres signées avec deux Parcs naturels régionaux

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont officialisé leur partenariat via la signature d'une convention-cadre. Dix jours plus tard, c'est avec le Parc naturel régional du Luberon que le Conservatoire signait une convention-cadre, afin de réaffirmer et renforcer leur collaboration, et mutualiser les compétences.



1^{re} édition de Nature en sCENE

La 1^{re} édition de cet événement régional et convivial a eu pour thème « La Forêt, un monde vivant à redécouvrir et à repenser » et a réuni plus de 230 visiteurs à Sisteron dans les Alpes-de-Haute-Provence. L'occasion de présenter le projet Cœur de Sylve, un projet de préservation des vieilles forêts.



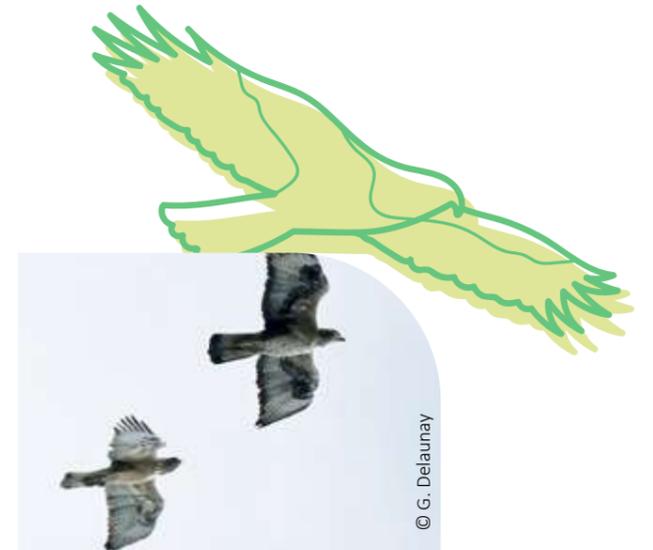
Lancement national de la 23^e édition des Chantiers d'automne

Site emblématique du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Petite Camargue à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) a accueilli la 23^e édition des Chantiers d'automne, une opération nationale du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.



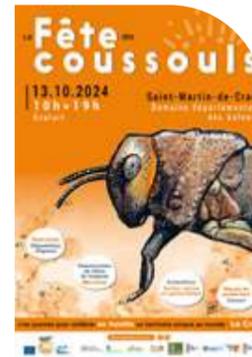
Lancement du projet Natur'Adapt

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne dix des treize réserves naturelles concernées par ce projet dont l'objectif est d'aider les gestionnaires d'aires protégées à intégrer les enjeux climatiques dans leur gestion.



Deux faits marquants pour l'Aigle de Bonelli

La population d'Aigle de Bonelli française conquiert un nouveau territoire avec la découverte d'un couple cantonné dans les Alpes-de-Haute-Provence. Soutenance par Lyse Violat d'une thèse portée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'une bourse CIFRE. Lise Violat, dans le cadre des ses recherches, a valorisé l'ensemble des données du programme de baguage de l'Aigle de Bonelli recueillies en France depuis 1990 et des données de suivi télémétrique depuis 2009, en partenariat avec l'IMBE et le CEFE/CNRS.



La Fête des Coussouls

Organisée dans le cadre du projet LIFE SOS Criquet de Crau, la Fête des Coussouls a réuni plus de 1 000 visiteurs au Domaine départemental de l'étang des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau (13). Cet événement a permis de mettre en lumière le Criquet de Crau ainsi que les acteurs et actrices engagés sur ce territoire complexe de la plaine de Crau.



Validation de la Liste rouge régionale des papillons

Suite à la Liste rouge de 2014, cette réévaluation complète a permis d'appliquer la méthode de l'Union internationale pour la conservation de la nature sur 252 espèces, 29 sous-espèces et 8 populations isolées, et montre une aggravation de la situation comparativement à 2014.



9^e édition des Rencontres du réseau Rhône & Saône

112 participants se sont retrouvés à Arles pour ces rencontres coorganisées par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du plan Rhône-Saône.

CARTE RÉGIONALE DES SITES EN GESTION

116 SITES GÉRÉS, SOIT 14 856 HA PROTÉGÉS



LES SITES EN GESTION :

04- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

17 SITES GÉRÉS, SOIT 815 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Font de Mège 19
Piéferaud

Milieus variés

La Régente 19
Jansiac 20
Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin 21

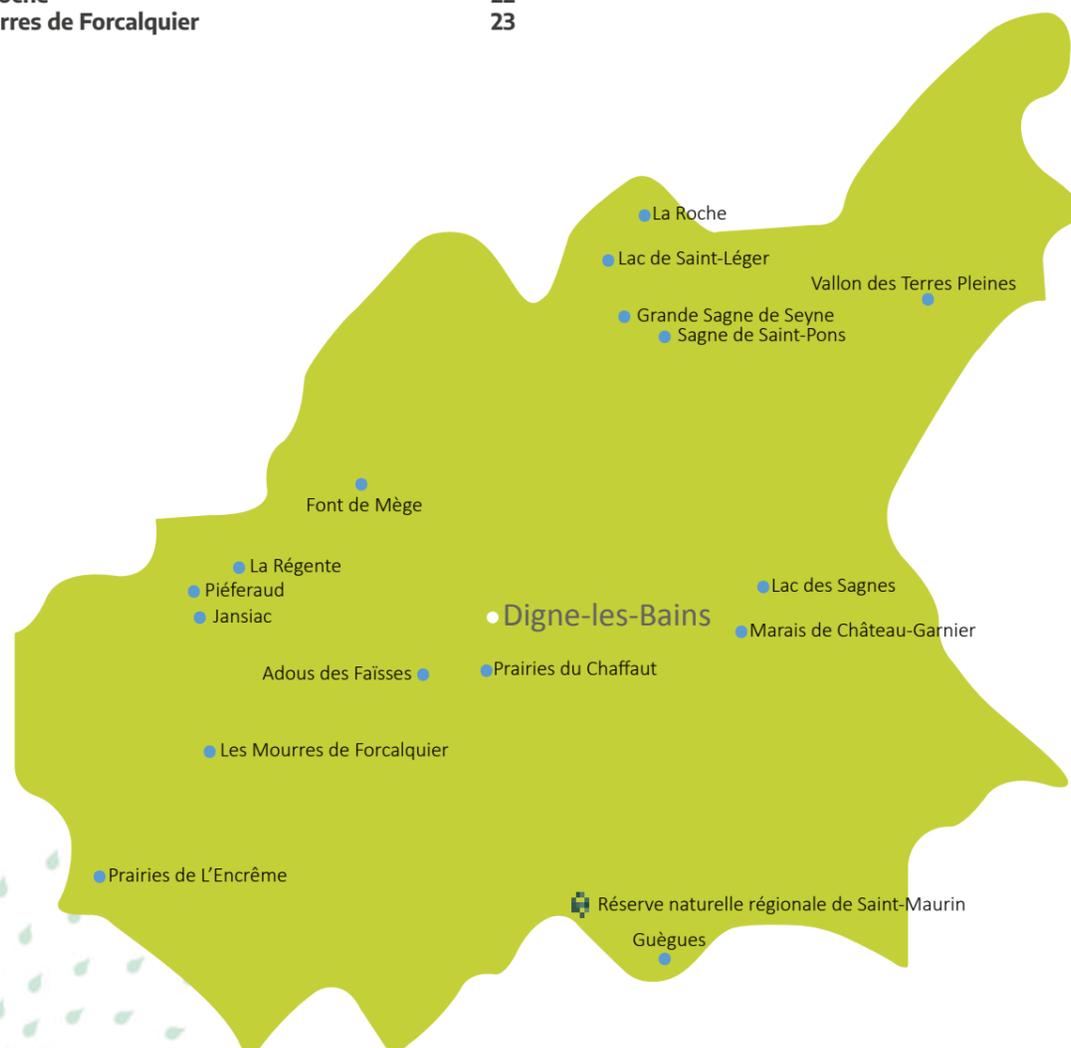
Pelouses sèches

Guègues 22
La Roche 22
Mourres de Forcalquier 23

Zones humides

Adous des Faïsses 23
Grande Sagne de Seyne et Sagne de Saint-Pons 24
Lac des Sagnes 25
Les prairies de l'Enchrême 25
Les prairies du Chaffaut 26
Marais de Château-Garnier 26
Lac de Saint-Léger
Vallon des Terres Pleines

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2024.



FONT DE MÈGE

CONTEXTE

Le site de Font de Mège-Fillette est constitué de deux entités distinctes : le bois de Font de Mège, dont 15 ha ont fait l'objet d'une donation via la Fondation Espaces naturels de France, et le bois de Fillette, distant de moins de 1 km, avec 62 ha achetés en 2024. Ces deux propriétés, situées entre 800 et 1100 mètres d'altitude, sont dominées par la chênaie blanche et une petite partie de hêtraie du côté de Fillette. Il s'agit d'arbres de diamètre moyen (environ 20 à 30 cm) avec différents bosquets d'arbres de gros diamètre, dont certains présentent des cavités issues de la pratique de la ramée abritant des espèces exigeantes telles que le Pique-prune, la Cétoine érugineuse ou le Fourmilion panthère. Ces boisements intègrent le réseau Cœur de Sylve et sont mis hors sylviculture. Font de Mège est pâturé par un troupeau de vaches Galloway.

FAITS MARQUANTS

Le fait marquant de l'année 2024 est l'acquisition de 62 ha de boisements sur le secteur de Fillette dans le cadre d'un appel à candidature de la SAFER et grâce à un financement Fonds vert. Ces 62 ha viennent compléter la trame forestière en libre évolution de ce secteur dans l'espoir de constituer à plus long terme un îlot forestier en libre évolution sur une grande surface. L'objectif est de permettre une plus grande diversité d'expression des dynamiques forestières et des capacités d'accueil plus importantes pour les espèces forestières exigeantes en arbres de gros diamètre et en gros bois mort.

Surface : 14,7 ha (Font de Mège) et 62 ha (Fillette)
Types de milieux : écosystèmes forestiers
Commune : Entrepierres et Sisteron
Statut réglementaire : aucun
Statut foncier : propriété de la Fondation Espaces naturels de France (Font de Mège) et du CEN PACA (Fillette)
Partenaires : donateur
Intervention : depuis 2020 (Font de Mège) et 2024 (Fillette)
Salariée référente : Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir



Expertise forestière sur le site de La Régente par des bénévoles du CEN PACA

LA RÉGENTE

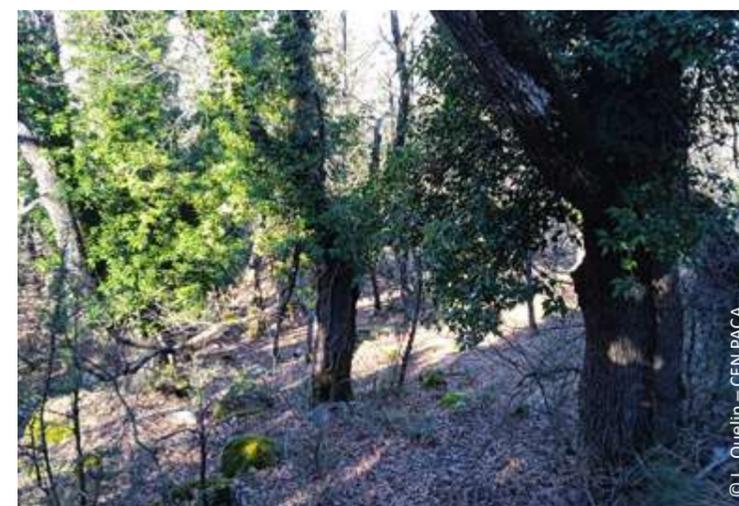
CONTEXTE

La commune de Saint-Vincent-sur-Jabron a eu l'opportunité d'acheter en 2016 une propriété agricole d'environ 100 ha en confiant au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la gestion de 33 ha (zone humide et vieux boisements) par un bail emphytéotique de 99 ans signé en 2018. Le projet d'acquisition avait également pour vocation l'installation d'une exploitation caprine laitière en agriculture biologique. Le Conservatoire accompagne le GAEC des Belles Chèvres dans la mise en œuvre du bail rural à clauses environnementales conclu sur les parcelles en emphytéose. Plusieurs parcelles de vieux boisements de chênes - acquises en copropriété Conservatoire- commune et via des donations - viennent compléter cet ensemble remarquable.

FAITS MARQUANTS

Pour la sixième année consécutive, les élèves de seconde et de première de la formation « Gestion des milieux naturels et de la faune » du lycée agricole Digne-Carêmejane sont intervenus sur des chantiers-écoles (coupe de Pin noir d'Autriche et débroussaillage manuel). Jean-Paul Dauphin (administrateur) et Patrice Van Oye (bénévole) sont venus expertiser les boisements du Vallon de Combe Belle qui abritent de vieux Chêne pubescent accueillant le Pique-Prune afin d'évaluer la régénération naturelle de ce peuplement au regard de la gestion en place (pâturage et débroussaillage). En cette fin d'année 2024, une nouvelle donation de Monsieur Watt à la Fondation Espaces naturels de France est venue compléter cet ensemble sur un peu plus de 12 ha. Il s'agit de parcelles constituées notamment de vieux chênes de ramée qui contribuent au réseau Cœur de Sylve.

Surface : 63 ha
Types de milieux : écosystèmes forestiers et zone humide
Commune : Noyers-sur-Jabron et Saint-Vincent-sur-Jabron
Statut réglementaire : ENS 04
Statut foncier : propriété du CEN PACA
Partenaires : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, commune de Noyers-sur-Jabron, GAEC des Belles Chèvres et le Lycée agricole Digne-Carêmejane
Intervention : depuis 2018
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : à pourvoir



Gros chênes et vieilles lierres dans le bois de Fillette

JANSIAC

CONTEXTE

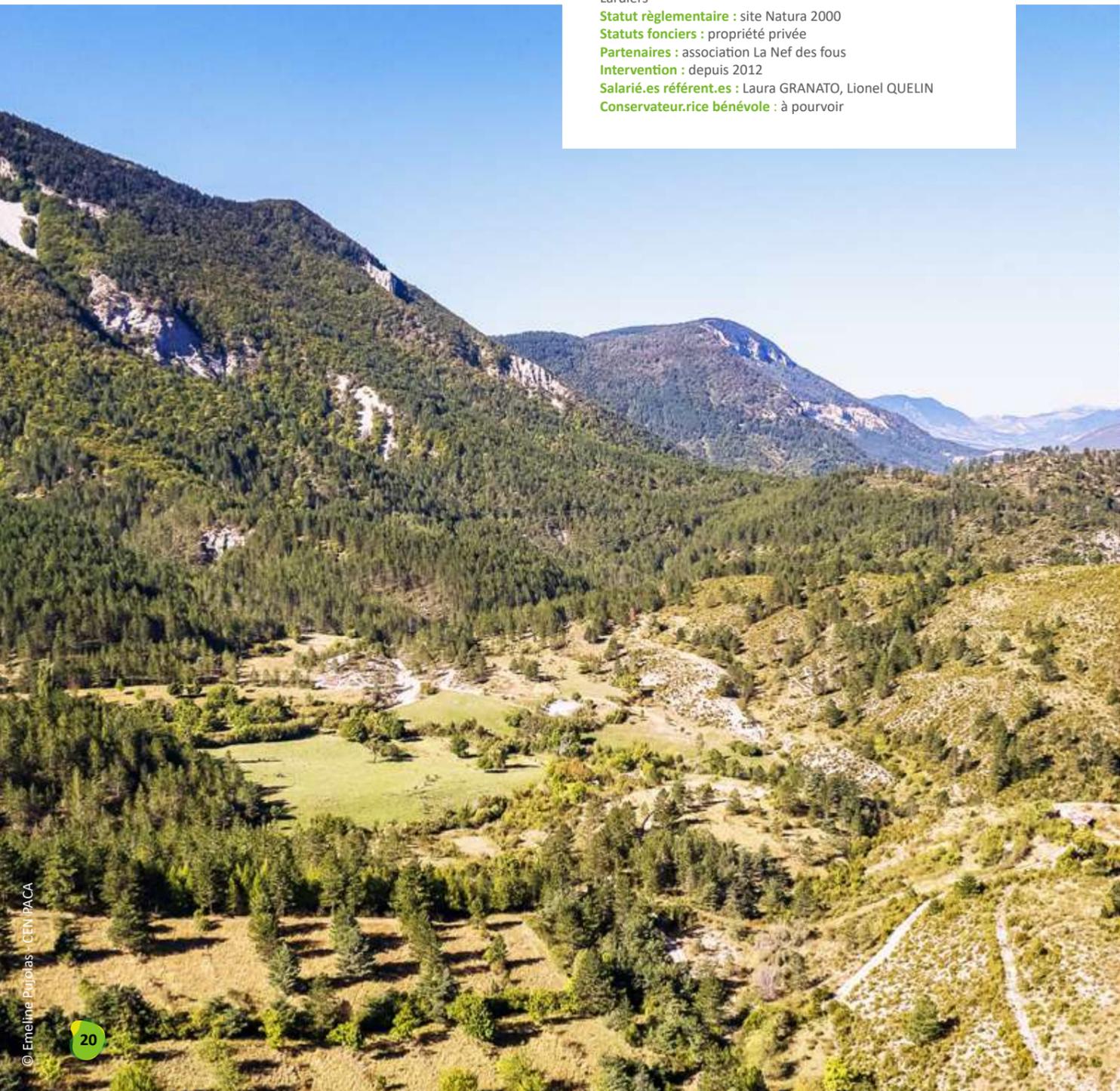
Situé au pied du versant nord de la Montagne de Lure, la propriété est gérée depuis son acquisition en 1974 par la communauté de Jansiac, un groupe de personnes désireuses d'expérimenter une vie autonome en lien avec la nature. Pendant plusieurs décennies, les habitants ont mené une agriculture de subsistance (sans aucun intrant ni labour) essentiellement tournée vers le pastoralisme. Les milieux naturels constituant le vallon sont d'une grande variété et dans un état de conservation remarquable permettant l'accueil d'une biodiversité riche et abondante.

Propriété de Jansiac

FAITS MARQUANTS

Les derniers habitants étant sur le départ, ils ont sollicité le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réfléchir à l'avenir de la propriété. Des discussions sont en cours entre les fondateurs, habitants et héritiers, des éleveurs et le Conservatoire pour co-construire un projet commun.

Surface : 310 ha
Types de milieux : milieux agro-pastoraux variés, hêtraie, chênaie et zones humides
Commune : Saint-Vincent-sur-Jabron, Châteauneuf-Miravail, Lardiers
Statut réglementaire : site Natura 2000
Statuts fonciers : propriété privée
Partenaires : association La Nef des fous
Intervention : depuis 2012
Salarié.es référent.es : Laura GRANATO, Lionel QUELIN
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Chantier préalable à la restauration post-fouilles archéologiques des pelouses sèches

RÉSERVE NATURELLE DE SAINT-MAURIN



Surface : 27 ha
Types de milieux : zones humides, falaises, forêts
Commune : La Palud-sur-Verdon
Statuts réglementaires : RNR, ENS 04, site Natura 2000, site classé, Parc naturel régional, Réserve géologique de Haute-Provence
Statuts fonciers : propriétés de la commune de La Palud-sur-Verdon, ONF et EDF
Partenaires : commune de La Palud-sur-Verdon et PNR Verdon (cogestionnaires), Département des Alpes-de-Haute-Provence, Région, ONF, OFB, EDF, Maison des Gorges, accompagnateurs en montagnes
Intervention : depuis 2005
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : à pourvoir

CONTEXTE

À l'entrée des Gorges du Verdon, la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin est une succession de terrasses modelées par des dépôts de tuf (concrétions calcaires) formant d'impressionnantes cascades à l'aplomb du Verdon. Le site est caractérisé également par une mosaïque de milieux : pelouses sèches, landes et fruticées, milieux forestiers et habitats rupestres, d'une valeur paysagère indéniable, qui contribuent à une grande diversité biologique. Par ailleurs, la Réserve naturelle abrite des vestiges archéologiques remarquables actuellement à l'étude par les archéologues du Département des Alpes-de-Haute-Provence et des laboratoires de recherches. Saint-Maurin tire donc son originalité de la combinaison de ses patrimoines naturel, archéologique et culturel.

FAITS MARQUANTS

Le Parc du Verdon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont travaillé à l'élaboration d'un projet d'aménagement visant à préserver les vestiges archéologiques et valoriser les dernières découvertes dans la perspective de déposer un dossier de demande d'investissement à la Région en 2025. Le Conservatoire a mené diverses opérations en 2024: la restauration de la fenêtre de la Baume murale, l'expérimentation d'un réensemencement manuel des pelouses dégradées par les fouilles archéologiques, le suivi hydrologique des sources, le suivi de la colonie de Petit Rhinolophe et l'installation de capteurs thermiques dans la maison cantonnière, le suivi de la végétation du Pré de Saint-Maurin, la mise en place d'un suivi Chronoventaire des papillons de jour et zygènes (première année), la surveillance estivale et le suivi de la fréquentation. L'exposition « Saint-Maurin », constituée de 20 panneaux, a été enrichie de seize autres photos entièrement dédiées aux fouilles archéologiques. Saint-Maurin fait également partie des treize réserves naturelles participantes à la démarche Natur'Adapt en Région.

GUÈGUES

CONTEXTE

Le site de Guègues surplombe le Grand Canyon du Verdon, sous la forme d'un replat d'un peu plus de 2 ha d'espaces ouverts, autrefois habités et exploités pour les activités agro-pastorales. L'ancienne ferme a été cristallisée en 2016 pour préserver la mémoire des lieux, chère aux Paluards.

Alors que le territoire des Gorges est soumis à une intense fréquentation touristique, le site de Guègues, par sa situation en balcon et la difficulté de son accès, reste peu fréquenté. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'évertue aujourd'hui à préserver le paysage historique, à conserver la mosaïque d'habitats et à maintenir une fréquentation soutenable.

FAITS MARQUANTS

Des relevés de végétation ont été réalisés par l'Office national des forêts et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur au printemps dans la perspective du renouvellement prochain de la notice de gestion. La commune et le Conservatoire ont également évalué les résultats des chantiers nature réalisés lors des « Automnales de La Palud-sur-Verdon » depuis les belvédères de la route des crêtes, et échangé sur les perspectives d'une valorisation du site *ex situ*.

Surface : 2,28 ha

Type de milieu : pelouses calcicoles, milieux rupestres, milieux agropastoraux

Communes : La Palud-sur-Verdon (04)

Statut réglementaire : site Natura 2000, site classé des Gorges du Verdon, ENS 04, PNR Verdon

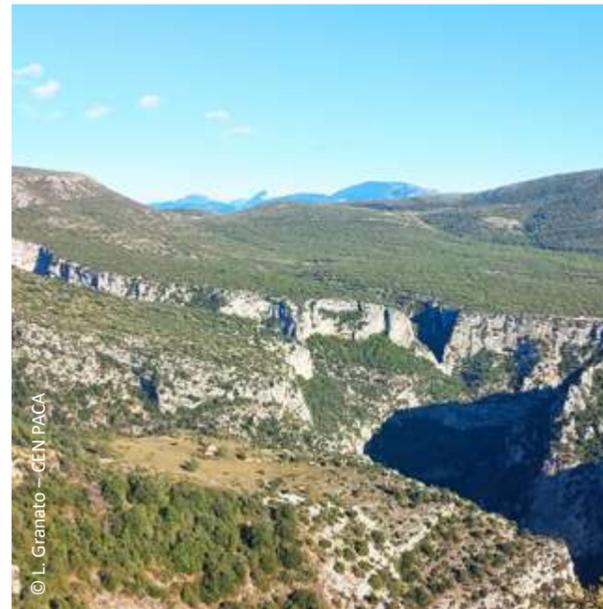
Statuts fonciers : propriétés du CDL, commune de La Palud-sur-Verdon

Partenaires : Région Sud, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Conservatoire du littoral (délégation Lacs), commune de La Palud-sur-Verdon (co-gestionnaire), PNR Verdon

Intervention : depuis 2013

Salarié référent : Laura GRANATO

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Guègues depuis la route des Crêtes



Journée thématique « biodiversité » avec les jeunes volontaires des Cadets de la Gendarmerie dans le cadre du SNU

LA ROCHE

CONTEXTE

Ce promontoire herbeux, situé sur le versant sud du Grand Morgon sur la branche ubayenne du Lac de Serre-Ponçon, propriété du Conservatoire du littoral conserve les traces d'un hameau planté au cœur d'anciens prés et prairies de fauche. Le bâti principal a été rénové en 2016 pour sauvegarder la dernière ferme du village ennoyé d'Ubaye, d'offrir un logement pour le gardiennage du troupeau, de conserver un gîte de reproduction de Petit Rhinolophe et de développer l'accueil de randonneurs.

FAITS MARQUANTS

L'espace d'interprétation de la ferme annexe a été aménagé en 2024 après l'achèvement des travaux l'année précédente. Il s'agit d'un espace dédié à la découverte de la biodiversité du site avec un focus sur les chauves-souris. Pour la deuxième année consécutive, les jeunes du service national universel (SNU) des Cadets de la Gendarmerie ont participé à un chantier nature co-encadré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Office national des forêts. Le Conservatoire a mené diverses opérations en 2024 : nettoyage du site et export des déchets en déchetterie, remise en eau de la fontaine, entretien régulier des équipements (panneaux, éco-compteur...), installation d'un balisage, entretien de la mare, etc. Concernant la gestion pastorale, les points d'amélioration à la suite du changement de cheptel ont en partie été résolues (exclos autour de la ferme avec portiques, installation d'un flotteur et déplacement d'un abreuvoir). La vigilance reste à maintenir sur les stations d'Inule variable désormais consommées par les vaches.

Surface : 57 ha

Type de milieu : pelouses et landes subalpines, milieux agro-pastoraux

Commune : Le Lauzet-Ubaye

Statuts fonciers : propriétés du CDL, propriété de la commune du Lauzet-Ubaye

Partenaires : Région Sud, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Conservatoire du littoral (délégation lacs), commune du Lauzet-Ubaye, éleveur ovin, CCVUSP, ONF, OFB

Intervention : depuis 2012

Salariée référente : Laura GRANATO

Conservateur bénévole : Stéphane LUCAS



Site des Mourres de Forcalquier

MOURRES DE FORCALQUIER

CONTEXTE

L'intérêt paysager des Mourres réside principalement dans ses rochers calcaires aux formes étranges, datant d'environ 25 millions d'années. En zone alpine, ce site est particulièrement original car il est caractérisé par des espèces de milieux secs (telles que les landes à Genêt de Villars), appréciant la pleine lumière et la chaleur (Lézard ocellé, Traquet oreillard), pourtant inféodées habituellement à la zone méditerranéenne. Situé à proximité de la Ville de Forcalquier et connu de tous, le site est utilisé pour de nombreuses activités sportives et culturelles et usages que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur tente de concilier.

FAITS MARQUANTS

À la suite du renforcement de la signalétique sur le principal sentier pédestre fréquenté, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé de renforcer le dispositif des ganivelles pour éviter la divagation du public et le piétinement des milieux steppiques. Les travaux ont été réalisés par les services techniques de la Ville de Forcalquier. Plusieurs échanges ont eu lieu entre la Ville de Forcalquier, le Département et le Conservatoire pour réaffirmer le cadre du partenariat et engager le renouvellement du plan de gestion.

Surface : près de 83 ha

Types de milieux : pelouses et steppes

Commune : Forcalquier

Statut réglementaire : ENS 04

Statut foncier : propriété commune de Forcalquier

Partenaires : commune de Forcalquier (co-gestionnaire), Département des Alpes-de-Haute-Provence, CCFML, PNR Luberon, éleveurs

Intervention : depuis 2004

Salariée référente : Laura GRANATO

Conservateur bénévole : Pierre BENCE

ADOUS DES FAÏSSES

CONTEXTE

D'une longueur de 2 km, l'Adous des Faïsses se situe dans le lit majeur de la Bléone. Ce petit affluent se jette dans la Bléone en amont de sa confluence avec Les Duyes. Il est alimenté par des sources provenant de la nappe d'accompagnement de la Bléone. Le site est pour partie classé en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) pour la préservation des frayères de la Truite fario. L'acquisition de quelques mètres du linéaire par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur constitue un point de départ pour développer un projet global de conservation de l'adous et de son espace de bon fonctionnement dans les années à venir avec le concours de nombreux partenaires.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé une opération d'extraction et de traitement de déchets à l'automne 2024 grâce au soutien technique de la SARL Baptiste (enlèvement des blocs de pierre sur le chemin d'accès), de Provence Alpes Agglomération (mise à disposition de personnel et d'un véhicule adapté), ainsi que des bénévoles du Conservatoire et des agents des services de l'État. Pour mémoire, un chantier-école du Lycée agricole de Digne-Carêmejane en 2018 avait permis de retirer de nombreux déchets plastiques et de pneus dans le lit de l'adous. Des solutions pour extraire les déchets restaient à trouver en raison des difficultés d'accès.



Opération d'extraction et de traitement de déchets sur l'Adous des Faïsses

Surface : 5 ha

Types de milieux : zones humides, forêt alluviale et bande active d'une rivière en tresse

Commune : Mallemoisson

Statut réglementaire : APPB

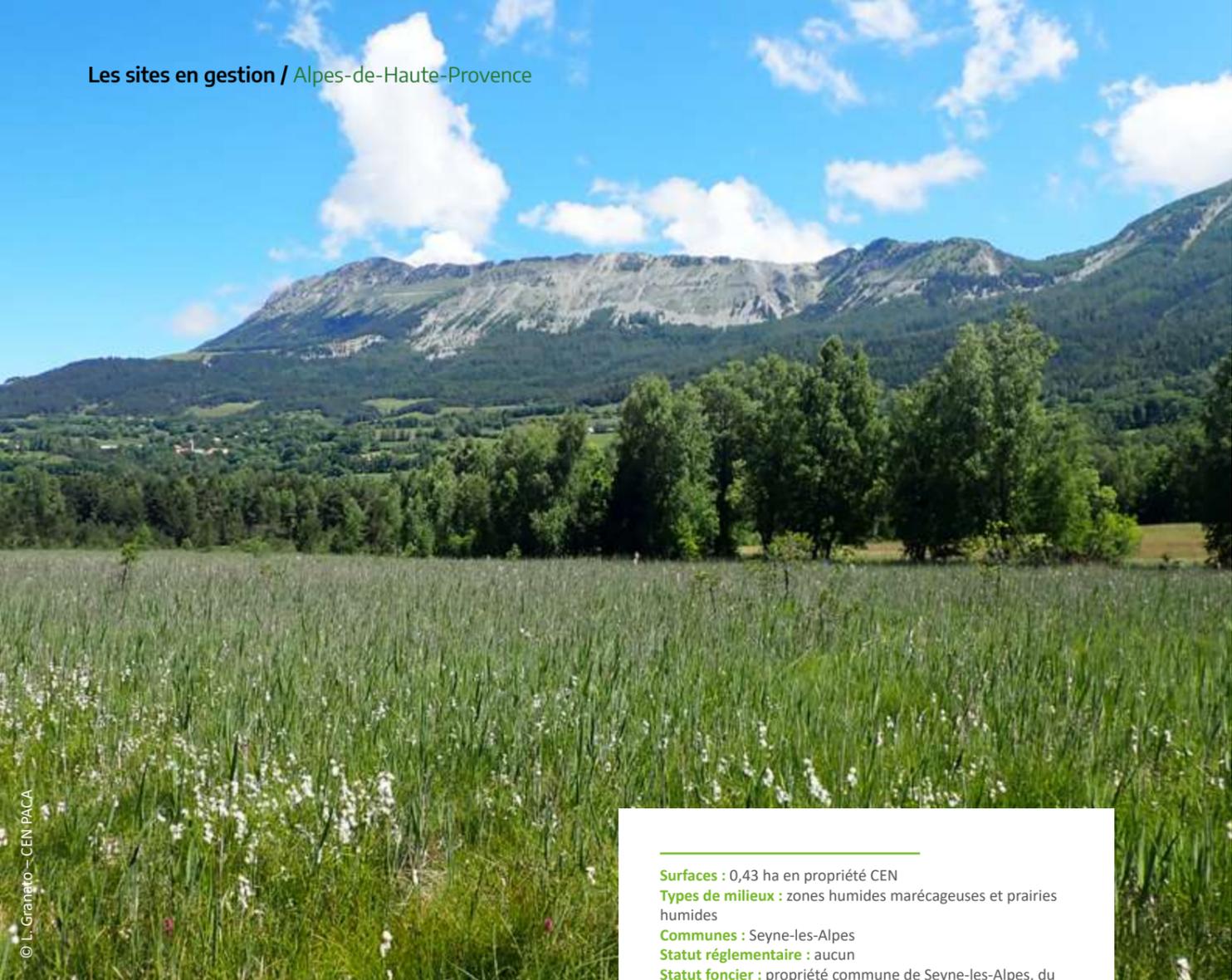
Statut foncier : propriété du CEN PACA

Partenaires : AERMC, commune de Mallemoisson, DDT, SMAB, OFB, AAPMA « La Bléone », Fédération de pêche 04, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Provence Alpes Agglomération, SARL Baptiste

Intervention : depuis 2015

Salariée référente : Laura GRANATO

Conservateur bénévole : Patrice VAN OYE



Bas-marais à Choin ferrugineux

Surfaces : 0,43 ha en propriété CEN
Types de milieux : zones humides marécageuses et prairies humides
Communes : Seyne-les-Alpes
Statut réglementaire : aucun
Statut foncier : propriété commune de Seyne-les-Alpes, du Département des Alpes-de-Haute-Provence, propriétaires privés
Partenaires : commune de Seyne-les-Alpes, Syndicat de rivière Asse-Bléone, propriétaires privés
Intervention : depuis 2018
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservatrice bénévole : à pourvoir

GRANDE SAGNE DE SEYNE ET SAGNE DE SAINT-PONS

CONTEXTE

Située dans la Vallée de La Blanche, ces zones humides constituent un vaste ensemble de milieux humides d'environ 40 ha répartis sur deux localités. Ce complexe associe des zones marécageuses, des prairies humides et semi-humides et de petits ruisseaux dans un contexte semi-bocager où domine l'élevage. Grâce à une convention d'intervention foncière SAFER et au soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu se porter acquéreur en 2018 et 2019 de trois parcelles.

Le Conservatoire, désormais propriétaire, dispose d'un ancrage territorial qui lui permet d'engager un projet global en faveur des zones humides sur ce territoire en lien avec la commune, le syndicat de rivière, les propriétaires riverains et les usagers.

FAITS MARQUANTS

Le premier plan de gestion a été finalisé en 2024 et couvre les acquisitions du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que les « espaces de bon fonctionnement » de leurs zones humides.

Il ressort du diagnostic que tout ou partie de leur fonctionnement hydrologique et morphologique est affecté par du drainage, des remblais, du piétinement, etc. Ces pressions s'observent depuis les années 1950 avec une accentuation ces dix dernières années alors que leur rôle de rétention d'eau et de soutien d'étiage du réseau hydrologique local est majeur et qu'elles accueillent une biodiversité exceptionnelle (bas-marais à Choin ferrugineux, Cordulie arctique, Azuré de la Sanguisorbe ou encore le Vertigo étroit). Parallèlement au plan de gestion, le Syndicat de rivière Asse-Bléone (SMAB) porte un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin de La Blanche.



Réunion de pré-cadrage avec les services de l'État, l'EPAGE Verdon et l'Agence de l'eau

LAC DES SAGNES

CONTEXTE

La zone humide du Lac des Sagnes se situe en queue d'une retenue artificielle créée dans les années 1960 pour l'irrigation. Ce site très varié se compose de prairies humides, de bas-marais et d'une vaste roselière en fond de vallée. De nombreuses sources de versants alimentent cette zone humide qui donne naissance au cours d'eau du Riou Tort, sur lequel le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille depuis plusieurs années afin d'encourager un projet de restauration du fonctionnement hydrologique. En 2018, le Conservatoire a rédigé le premier plan de gestion dans le cadre du « Contrat de rivière 2 » du Verdon, coordonné par le Parc naturel régional du Verdon. Ce travail a notamment permis de déterminer qu'un fossé drainant peut abaisser la nappe alluviale et concourir ainsi à l'assèchement de la zone humide.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a concrétisé le projet de restauration de la zone humide par la constitution du dossier administratif nécessaire à la déclaration de ces travaux auprès des services de l'État, par la recherche de financements et l'organisation d'une réunion publique rassemblant près de 20 personnes. Les travaux de comblement du fossé drainant et de la création d'une mare sont prévus en février 2025. Le projet est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la commune de Thorame-Basse et la Fondation Nature et Découvertes par son opération « Coup de main ».

Surface : 14 ha
Types de milieux : zones humides
Communes : Thorame-Basse
Statuts fonciers : propriétés privées
Partenaires : commune de Thorame-Basse, EPAGE Verdon, AERMC, OFB, Association Culture et Patrimoine de Thorame-Basse, la Fondation Nature & Découvertes
Intervention : depuis 2018
Salariées référentes : Laura GRANATO, Anne-Laure BARTHELEMY
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

LES PRAIRIES DE L'ENCRÊME

CONTEXTE

Les prairies de l'Enchrême constituent un vaste ensemble de prairies riveraines de l'Enchrême, principal affluent du Calavon. En raison de leur position en tête de bassin versant, elles jouent un rôle important pour le fonctionnement du Calavon, marqué par des événements hydrologiques très contrastés (étiages sévères et crues parfois violentes). Toutefois, leur surface a diminué de moitié depuis 1944 (de 300 ha en 1944 à 156 ha actuellement) du fait de la mise en culture. Le Parc naturel régional du Luberon a fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour porter une politique partenariale de maîtrise du foncier. Des partenariats ont ainsi été construits dès 2014 avec la SAFER et les communes de Céreste et de Reillanne au travers d'une Convention d'intervention foncière (CIF), afin de mettre en place une veille foncière et une politique de co-acquisition entre les communes et le Conservatoire sur un périmètre d'environ 140 ha. Ce partenariat est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a travaillé en collaboration avec le Syndicat intercommunaire du Calavon-Coulon et le Parc naturel régional du Luberon sur l'étude de restauration hydro-morphologique de l'Enchrême. Le Conservatoire a ainsi accompagné la définition de l'étude par le Syndicat et s'est rendu sur le terrain avec le bureau d'étude en charge du diagnostic. Cette visite nous a permis de constater la présence du Castor d'Europe sur un site en gestion (Reillanne) avec pas moins de cinq barrages construits sur l'Enchrême. Le renouvellement du plan de gestion est prévu en 2025 grâce au soutien financier du Fonds vert et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Surface : 137 ha
Surface en maîtrise foncière : 8,4 ha en copropriétés avec les communes de Céreste et Reillanne
Types de milieux : zones humides
Communes : Céreste, Reillanne
Statut réglementaire : Natura 2000
Statut foncier : convention d'intervention foncière sur les communes de Céreste et Reillanne, copropriété CEN PACA avec les communes de Céreste et de Reillanne
Partenaires : AERMC, CD 04, Région Sud, communes de Céreste et Reillanne, PNR Luberon, SAFER, agriculteurs, SIRCC
Intervention : depuis 2015
Salariés référents : Lionel QUELIN, Anne-Laure BARTHELEMY
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Création d'une zone humide grâce à un barrage du Castor d'Europe à la confluence entre l'Enchrême et d'un ruisseau à Reillanne

LES PRAIRIES DU CHAFFAUT

CONTEXTE

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a acheté par l'intermédiaire de la SAFER et avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse des parcelles de zones humides situées en bordure de Bléone. La propriété comprend des prairies humides fauchées, d'une roselière et d'une ripisylve. Un bail rural à clauses environnementales a été établi avec l'EARL du Bas Astier, exploitant historique.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre du Marathon de la Biodiversité animé par Provence Alpes Agglomération et soutenu par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conservatoire est porteur d'un projet de création d'une mare sur les dix prévues par le programme. La mare, d'une surface de 150 m², sera alimentée par la nappe d'accompagnement de la Bléone. Le piquetage a été réalisé avec le concours de Provence Alpes Agglomération et d'un bénévole du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les travaux sont prévus en 2025. Le premier plan de gestion est prévu à la rédaction en 2025 grâce au soutien financier du Fonds vert.

Surface : 1,28 ha

Type de milieu : Prairie humide, roselière et ripisylve

Communes : Le Chaffaut-Saint-Jurson

Statuts fonciers : propriété CEN PACA

Partenaires : commune du Chaffaut-Saint-Jurson, AERMC, SMAB, PAA,

Lycée agricole-Digne-Carnejane, EARL du Bas Astier

Intervention : depuis 2018

Salarié référent : Laura GRANATO

Conservateur bénévole : à pourvoir



Piquetage de la mare sur les prairies humides du Chaffaut par Provence Alpes Agglomération et le Conservatoire



Présentation du site et des objectifs du chantier école aux élèves de seconde GNMF du Lycée agricole de Carnejane

MARAIS DE CHÂTEAU-GARNIER

CONTEXTE

Le Marais de Château-Garnier constitue un des rares sites des Alpes de Haute-Provence connus pour abriter l'une des principales populations d'Azuré de la Sanguisorbe, papillon protégé et en danger en France. Ce marais est constitué de plusieurs petites zones humides : bas marais, prairies humides à molinie et roselière, jouxtant un ruisseau, le Riou Tort, et son ancien méandre.

FAITS MARQUANTS

Pour la 20^e année consécutive, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le suivi de la population d'Azuré de la Sanguisorbe comptabilisant 16 individus. Le Conservatoire a reconduit l'étude des communautés d'orthoptères (protocole RhoMéo) en 2024 pour deux ans. L'objectif est d'utiliser ce groupe pour caractériser et suivre l'évolution de cette zone humide fortement dégradée en prévision de futurs travaux de restauration. Plusieurs échanges ont également eu lieu avec le principal agriculteur riverain permettant notamment d'envisager une remise en pâturage par ses brebis lors de la descente d'estive de la zone nord du marais. Pour autant, le comblement des drains pour restaurer la zone humide paraît à ce jour trop problématique pour l'exploitant qui craint de ne plus pouvoir accéder aux terres les années de fortes pluies comme ce fut le cas en 2024. Dans l'attente de travaux plus ambitieux, les élèves de seconde « Gestion des milieux naturels et de la Faune » du Lycée agricole Digne-Carnejane sont intervenus pour améliorer les habitats de l'Azuré de la Sanguisorbe lors d'un chantier-école.

Surface : 14 ha

Type de milieu : zones humides

Commune : Thorame-Basse

Statut réglementaire : ENS 04

Statuts fonciers : propriétés privées et communales

Partenaires : AERMC, commune de Thorame-Basse, PNR Verdon,

Département des Alpes-de-Haute-Provence, Association Culture et Patrimoine, Lycée agricole Digne-Carnejane

Intervention : depuis 2004

Salariée référente : Laura Granato

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

LES SITES EN GESTION : 05- HAUTES-ALPES

12 SITES GÉRÉS, SOIT 625 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Bois de Furgette

Milieux variés

Jardin alpin de la Clarée

Pelouses sèches

Col de Faye

Le Villard

Zones humides

Mare de la Paillade

Sagnes du plateau de Bayard

Tourbières du Briançonnais-Marais de Névache

Tourbières du Briançonnais-Marais du Bourget

Chardonnet

Grande Sagne de Corréo

Marais de Manteyer

Sagne du Forest

28

28

29

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2024.





Vue sur la surface en eau de la Mare de la Paillade (05), mars 2024

SAGNES DU PLATEAU DE BAYARD

CONTEXTE

Ce complexe de zones humides, à cheval entre Alpes du sud et Alpes du nord, abrite une flore et une faune d'une grande originalité : Azuré de la sanguisorbe, Rubanier nain, Choin ferrugineux, Gentiane pneumonanthe, etc.

Les objectifs du plan de gestion sont la sensibilisation des acteurs, afin de préserver le bon état de ces milieux, de travailler avec les éleveurs sur les modalités de pâturage et de sensibiliser le grand public. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient ainsi sur les zones humides du plateau de Bayard depuis 2001 ; ce sont actuellement cinq zones humides qui sont concernées pour une surface totale d'environ 40 ha.

FAITS MARQUANTS

Les sagnes sur lesquelles intervient le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en bon état du point de vue de leur fonctionnement hydrologique et des usages qui sont essentiellement pastoraux. Le site ne nécessite donc pas, à l'heure actuelle, d'interventions de restauration ou de gestion significatives si ce n'est de la surveillance ponctuelle et des suivis de l'état de conservation de certaines espèces ou habitats.

La surveillance ne pouvant pas toujours être mise en œuvre directement par des salariés, l'appui de bénévoles est précieux. C'est ainsi que la présence de déchets en bordure de l'une des sagnes nous a été signalée par une bénévole habitant Gap.

En matière de suivi d'espèce, une action de « veille » sur l'état des populations d'Azuré de la sanguisorbe a été conduite par une de nos entomologistes sur plusieurs zones humides du gapençais gérées par le Conservatoire. Un à deux passages ont été réalisés sur plusieurs sites dont des sites du plateau de Bayard afin d'observer la présence d'individus en période optimale de vol. Cette opération de « veille » n'ayant permis d'observer aucun individu sur les trois secteurs investigués dans le gapençais a confirmé nos inquiétudes sur la raréfaction des populations de cette espèce fortement menacée. Le Conservatoire mettra en place un protocole de suivi en 2025 afin d'évaluer plus précisément l'état de ces populations.

Surface : environ 25 ha maîtrise foncière ou d'usage

Type de milieu : zones humides

Communes : Saint-Laurent-du-Cros et Gap (05)

Statuts fonciers : terrains privés et communaux en convention, propriété CEN PACA

Partenaires : commune de Saint-Laurent-du-Cros, propriétaires privés, éleveurs

Intervention : depuis 2001

Salarié référent : Lionel QUELIN

Conservateur bénévole : à pourvoir

Foin ferrugineux au Col Bayard (05)



© H. Vanderpert

MARE DE LA PAILLADE

CONTEXTE

La mare de la Paillade accueille un étonnant cortège d'espèces de milieux temporairement humides et d'affinités méditerranéennes, au contact d'espèces plutôt septentrionales. Ce site accueille ainsi les rares stations du département des Hautes-Alpes d'espèces hétéroclites, dont la Violette naine. Les principaux objectifs de gestion sont de concilier les usages pastoraux avec la conservation de la flore et de la faune et de maintenir le milieu ouvert.

FAITS MARQUANTS

Après trois années de déficit hydrologique et en particulier l'absence totale de mise en eau lors des printemps 2022 et 2023, l'année 2024 a été marquée par un niveau de remplissage correspondant aux plus belles années observées depuis le début de ce suivi (2004). La partie occidentale de la mare, qui ne fait pas l'objet d'une convention de gestion, avait été labourée et semée l'automne précédent. Ce labour a eu un impact négatif sur une partie de la population de Violette naine mais, conjugué à la mise en eau, a contribué à « l'explosion » des effectifs de Lythrum à trois bractées sur plus de 6 500 m².

Surface : 2,5 ha

Types de milieux : zones humides

Commune : Le Poët

Statut réglementaire : ENS 05

Statut foncier : terrains privés, convention entre l'exploitant agricole et le CEN PACA sur 1 ha

Partenaires : CD 05, AERMC, CR PACA, DREAL PACA, agriculteur, CBNA

Intervention : depuis 2004

Salarié référent : Lionel QUELIN

TOURBIÈRES DU BRIANÇONNAIS – MARAIS DE NÉVACHE

CONTEXTE

Le marais de Névache se situe dans la partie moyenne de la vallée de la Clarée. C'est l'une des plus grandes zones de marais tourbeux des Hautes-Alpes, comprenant un complexe de bas marais, de prairies humides et de fourrés de saules de l'étagage montagnard. L'objectif principal pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'accompagner les acteurs locaux, afin de leur faire prendre conscience de l'importance des marais de Névache d'un point de vue patrimonial, mais également du point de vue des services rendus.

FAITS MARQUANTS

Le marais de Névache a fait l'objet d'une visite de terrain pour une étude de cas dans le cadre du LIFE intégré ARTISAN. L'objectif de ce programme est d'« accroître la résilience des territoires au changement climatique par l'incitation aux « Solutions d'adaptation fondées sur la Nature » telles que définies par l'UICN, à savoir des « actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ». Concrètement, la visite a porté sur le rôle du marais de Névache dans la protection du village contre les inondations, de l'intégration de ce rôle dans la politique de gestion du risque inondation porté par la collectivité, mais aussi de la difficulté à faire accepter ce fonctionnement naturel de la Clarée et sa zone humide par certains propriétaires.

Surface : 30 ha, dont 0,8 ha propriété CEN PACA

Types de milieux : zones humides

Commune : Névache

Statuts réglementaires : site classé, ENS 05, site Natura 2000

Statuts fonciers : terrains privés sans convention, terrains privés en convention CEN PACA et propriété communale de Névache

Partenaires : AERMC, Région Sud, commune de Névache, département des Hautes-Alpes, éleveurs

Intervention : depuis 1998

Salariée référente : Lionel QUELIN

Conservateur bénévole : à pourvoir



Site du Marais de Névache (05)

© Audrey Hoppenot - CEN PACA

LES SITES EN GESTION

06- ALPES-MARITIMES

7 SITES GÉRÉS, SOIT 513 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur) 31
Site à orchidées de Sophia-Antipolis 31

Gîte à chiroptères

Baume Granet

Milieux variés

Les Lauves de Tourettes-sur-Loup 32
Pelouses alpines d'Auron 32

Pelouses sèches

Plateau de Calern 33

Zones humides

Prairies humides de la Brague 33

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2024.



Ophris brun *Ophrys fusca*

DOMAINE DU MONT-GROS (OBSERVATOIRE DE LA CÔTE D'AZUR)

CONTEXTE

Le Mont-Gros, surplombant la ville de Nice, présente une mosaïque d'habitats naturels impressionnante, abritant une faune et une flore méditerranéennes très riches : Damier de la Succise, Pacha à deux queues, Zygène des garrigues, Anémone couronnée, Ophrys en forme d'araignée, Ophrys de Marseille, Ophrys de Bertoloni, Ophrys de Sarato, Fauvette pitchou... Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur le site depuis 1989, en concertation avec l'Observatoire de la Côte d'Azur pour la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

FAITS MARQUANTS

La conservatrice bénévole du Mont-Gros, Nicole Guyot, suit chaque année les actions de débroussaillage menées par les agents du site. Afin d'approfondir cette démarche, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rédigé une note détaillant les consignes d'intervention qui sera transmise aux agents. Cette note vise à limiter l'impact des actions de gestion tout en respectant les Obligations légales de débroussaillage. Le suivi des orchidées a permis de détecter la présence d'une nouvelle espèce sur le site, L'Ophrys brun *Ophrys fusca* ainsi qu'une nouvelle station d'Ophrys de Marseille *Ophrys massiliensis* et d'Ophrys bécasse *Ophrys scolopax* vers le Petit Méridien.

Surface : 36 ha
Types de milieux : forêt de charme-houblon, pinède à Pin d'Alep, oliveraie, lande arbustive, noyau siliceux à châtaignier
Communes : La Trinité, Nice
Statut réglementaire : site Natura 2000
Statuts fonciers : terrain privé en convention CEN PACA
Partenaires : OCA, communes de Nice et de La Trinité, CR PACA
Intervention : depuis 1989
Salariées référentes : Anaïs SYX, Laurène CHEVALLIER
Conservateur.rice bénévole : Nicole GUYOT

SITE À ORCHIDÉES DE SOPHIA-ANTIPOLIS

CONTEXTE

La Technopole de Sophia-Antipolis, située entre mer et montagne, entremêle bâtiments et espaces verts, mais aussi quelques espaces naturels sauvages, abritant des espèces animales et végétales remarquables. On y retrouve notamment une surface concentrant au moins 28 espèces d'orchidées. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur le site depuis 2002 pour réaliser des opérations de gestion visant à maintenir une mosaïque d'habitats, à lutter contre les espèces envahissantes, à sensibiliser les usagers, à réaliser des inventaires et des suivis des stations d'orchidées.

FAITS MARQUANTS

Au début de l'année 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené un chantier d'arrachage d'espèces végétales exotiques envahissantes sur le site. À la suite d'une étude de faisabilité réalisée en amont, le partenaire a opté pour le traitement de l'Herbe de la Pampa *Cortaderia selloana*. Une opération expérimentale de traitement par bâchage a ainsi été mise en œuvre. L'arrachage à la pelle mécanique a été envisagé, mais n'a finalement pas été retenu car cette méthode aurait nécessité l'abattage préalable de plusieurs peupliers. L'ensemble du chantier a été réalisé par l'AFPJR (Association de formation et de promotion pour jeunes et adultes en recherche d'insertion). Le Conservatoire assurera le suivi de cette opération sur une période minimale de deux ans..

Types de milieux : forêt mixte de Pin d'Alep et de Chêne vert à sous-bois inexistant, pelouse sèche
Communes : Biot, Valbonne
Statut réglementaire : à proximité directe ZNIEFF type II
Statut foncier : terrains privés en convention CEN PACA
Partenaires : Bayer Cropscience, les résidents de BiotiFULL et Citya immobilier, WellJob, commune de Biot, commune de Valbonne, Région Sud
Intervention : depuis 2002
Salariées référentes : Anaïs SYX, Laurène CHEVALLIER
Conservateurs bénévoles : Francine BEGOU-PIERINI, Jean-Pierre BIGNON



Bâchage de l'Herbe de la Pampa



Nouveaux panneaux d'information installés sur le site

LES LAUVES DE TOURRETTES-SUR-LOUP

CONTEXTE

La particularité de Tourrettes-sur-Loup est la présence de lauves (ou loves), mot provençal signifiant pierres plates (ou dalles). Cette formation géologique, rare du fait de sa composition minéralogique, favorise une biodiversité spécifique qu'il est nécessaire de protéger. D'ailleurs, on y observe également de nombreux fossiles d'invertébrés marins extrêmement bien conservés, qui participent évidemment à la richesse du site.

FAITS MARQUANTS

Au début de l'année, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a installé des panneaux d'information sur le site afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux liés aux Lauves et de rappeler les comportements interdits. Le Conservatoire a également sensibilisé les prestataires chargés de l'entretien des infrastructures et des voies publiques en lien avec le site. Cette sensibilisation portait notamment sur la reconnaissance et la prise en compte des espèces à enjeux ainsi que sur la gestion de la flore exotique envahissante.

Tout au long de l'année, des ateliers ludiques ont permis de sensibiliser les classes de maternelle et de primaire à la préservation de la biodiversité des Lauves.

Enfin, le Conservatoire a sollicité un prestataire pour l'arrachage des Figuiers de Barbarie et l'évacuation des déchets verts. Ces travaux, financés par le Fonds vert et initiés en fin d'année 2024, se poursuivront au début de 2025.

Surfaces : 7 ha
Types de milieux : dalles rocheuses et pelouses sèches méditerranéennes
Communes : Tourrettes-sur-Loup
Statut réglementaire : site Natura 2000
Statut foncier : propriétés de la commune de Tourrettes-sur-Loup
Partenaires : commune de Tourrettes-sur-Loup, CASA, PNR des Préalpes d'Azur
Intervention : depuis 2001
Salariée référente : Anaïs SYX
Conservatrice bénévole : Lorraine et Serge CECCANTI

PELOUSES ALPINES D'AURON

CONTEXTE

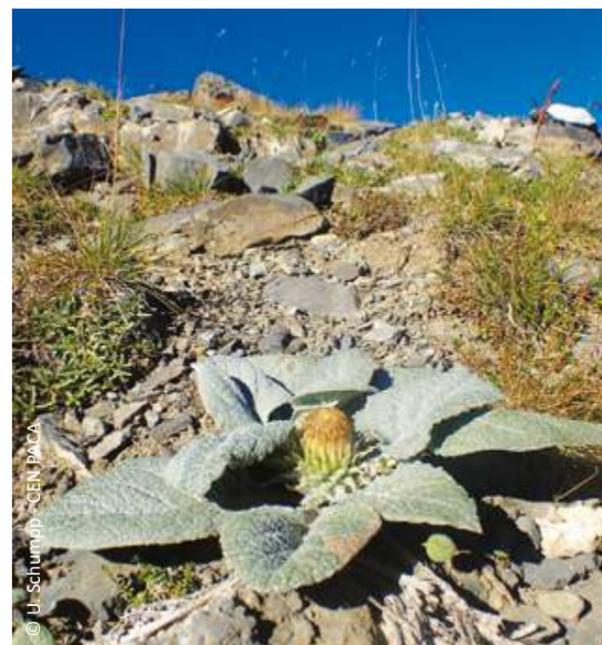
Le Syndicat mixte des stations du Mercantour a aménagé un télé-siège sur la station de ski d'Auron qui a nécessité une procédure dérogatoire à l'interdiction de destruction d'espèces protégées pour les espèces suivantes : Renoncule à feuilles de Parnassie *Ranunculus parnassifolius*, a Bérardie laineuse *Berardia lanuginosa* et la Primevère marginée *Primula marginata*.

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, par le biais d'une convention de gestion avec le Syndicat mixte, est mandaté pour rédiger le plan de gestion des stations botaniques et réaliser un suivi des stations d'espèces végétales concernées.

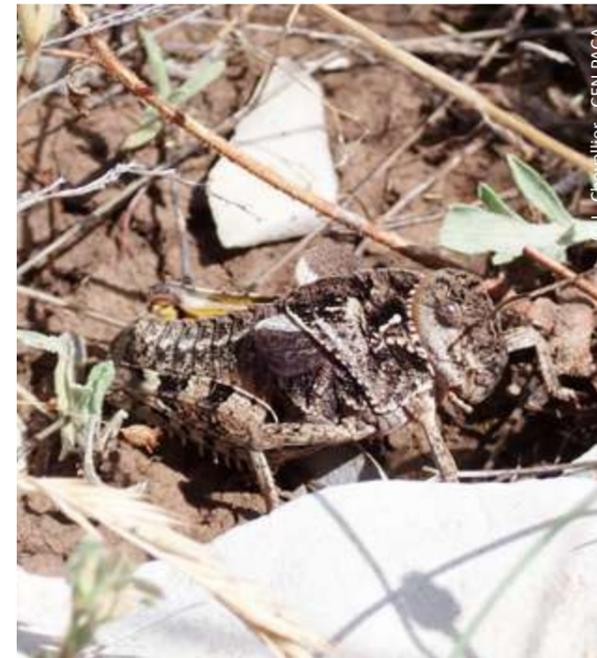
FAITS MARQUANTS

Les prospections flore exhaustives de 2019 et 2020 ont permis de disposer d'un état des lieux des populations des espèces végétales patrimoniales nécessitant un suivi. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a défini un protocole d'échantillonnage pour évaluer, au mieux, les fluctuations d'effectifs des végétaux en question, celui-ci a été appliqué en 2022 et 2024. À la suite d'échanges avec des partenaires qui utilisent cette même méthode, le Conservatoire a procédé à des réajustements de l'échantillonnage pour disposer de résultats statistiquement plus robustes. Le nouveau protocole sera appliqué au cours du prochain passage sur le terrain en 2026.

Surfaces : 6,19 ha
Types de milieux : pelouses calcaires alpines, éboulis mobiles à Berardie laineuse, boisements de Mèlèzes
Communes : Saint-Etienne-de-Tinée
Statut foncier : terrains publics appartenant à la commune de Saint-Etienne-de-Tinée, baux emphytéotiques en cours de signature
Partenaires : Syndicat mixte des stations du Mercantour
Intervention : depuis 2019
Salariée référente : Anaïs SYX
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Bérardie laineuse *Berardia lanuginosa*



Criquet hérisson *Prionotropis azami*

PLATEAU DE CALERN

CONTEXTE

Le plateau de Calern, vaste plateau karstique, propose des habitats de pelouses calcicoles, protégées pour certaines au niveau européen, ainsi que des espèces patrimoniales remarquables, pour la faune (Vipère d'Orsini, Criquet hérisson) comme pour la flore (Cytise d'Ardoine, Gagée de Burnat, Primevère marginée, etc.).

FAITS MARQUANTS

Laurent Wagner, bénévole au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, accompagné de Laurène Chevallier (salariée) et Guillaume Labeyrie (conservateur bénévole), a poursuivi les prospections sur le Criquet hérisson afin d'étudier sa répartition et sa dynamique. Entre fin avril et mi-août, 24 sorties sur le terrain ont permis de comptabiliser 268 observations issues de 225 individus différents. Ce travail représente environ 180 heures de prospection couvrant une distance de 185 kilomètres.

Par ailleurs, Le Conservatoire a organisé quatre chasses de nuit encadrées entre juin et août, permettant de récolter 548 données d'hétérocères, représentant plus de 400 taxons. À titre de comparaison, avant ce travail, 586 données pour seulement 170 taxons étaient enregistrés sur l'ensemble des communes de Cipières et Caussols (source : SILENE).

Surface : 450 ha
Types de milieux : pelouse calcicole sèche et semi-sèche, pinède à Pin sylvestre, lapiaz, avens, groupement de tilleuls
Communes : Caussols, Cipières (06)
Statut réglementaire : ZSCFR9301570 « Préalpes de Grasse »
Statuts fonciers : terrains privés en convention CEN PACA
Partenaires : terrains privés en convention CEN PACA, propriétés CEN PACA, copropriétés CEN PACA et commune de Cipières
Intervention : depuis 1989
Salarié référent : Anaïs SYX, Laurène CHEVALLIER
Conservateur bénévole : Guillaume LABEYRIE

PRAIRIES HUMIDES DE LA BRAGUE

CONTEXTE

Dans un territoire fortement urbanisé, les prairies humides de la Brague, situées à proximité d'Antibes, présentent un intérêt de première importance pour la préservation de la biodiversité et la protection des milieux humides. Par ailleurs, cette prairie offre de véritables services, en participant à la lutte contre les inondations. En parallèle et à plus large échelle, le Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau maralpin (SMIAGE) et la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis (CASA) mènent un projet de restauration du Val de Brague. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son expertise dans la prise en compte des fonctionnalités biologiques le long de la Brague.

FAITS MARQUANTS

Alain Bourgon, conservateur bénévole, et Ambre Baxa, chargée de mission Zones humides au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont effectué des relevés mensuels du niveau de la nappe phréatique.

En fin d'année, le Conservatoire a organisé des actions de sensibilisation auprès des lycéens de la filière STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) et des étudiants en BTS GEMEAU du Campus vert d'Azur. À cette occasion, des ateliers d'arrachage de ligneux ont été proposés aux lycéens, des ateliers pédologiques, ainsi que des relevés floristiques des prairies aux élèves en BTSa Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU).

Le Conservatoire botanique national méditerranéen a, quant à lui, réalisé deux campagnes de suivi de l'Oenanthe globuleuse *Oenanthe globulosa*, une espèce vulnérable et déterminante pour les ZNIEFF en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Surface : 2,8 ha
Types de milieux : prairie humide méso-hygrophile
Commune : Antibes
Statut foncier : copropriété du CEN PACA et de la Ville d'Antibes
Partenaires : commune d'Antibes, SMIAGE, AERMC, FEDER, ESCOTA, CDL, Région Sud
Intervention : depuis 2012
Salarié.e référent.es : Anaïs SYX, Ambre BAXA
Conservateur bénévole : Alain BOURGON

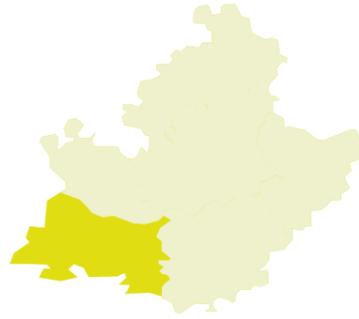


Borne piézométrique et Narcisses tazette

LES SITES EN GESTION

13 - BOUCHES-DU-RHONE

20 SITES GÉRÉS, SOIT 9 489 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Gîte à chiroptères

Carrière de Mercurotte 35

Pelouses sèches

Malouesse

Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau*

Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir 37

Zones humides

Étang des Joncquiers 38

La Petite Camargue-Les Palous 38

Roselière de Boumandariel 39

Renaires-Ponteau 39

Marais de Beauchamp 40

Mare de Lanau 40

Carrière des Iscles du mois de mai

Gratte-Semelle

Mare de Cocagne

Marais Coucou

* Regroupement de plusieurs sites

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2024.



Site classé en Réserve naturelle



Réunion de fin de chantier de fermeture de la carrière de Mercurotte ouest

© A. Cheiron - CEN PACA

CARRIÈRE DE MERCUROTTE

CONTEXTE

La carrière de Mercurotte est composée d'anciennes galeries abritant plusieurs espèces de chauves-souris. L'intérêt chiroptérologique de ce site a été découvert au début des années 1990. Depuis, le Groupe Chiroptères de Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur surveillent de près ce gîte. Le propriétaire désirant s'investir davantage dans la protection des chauves-souris, une convention de gestion a été signée en 2009. La Métropole Aix-Marseille-Provence, animatrice du site Natura 2000 sur lequel est située la carrière, soutient financièrement le Conservatoire dans l'amélioration des connaissances sur les chiroptères.

Surface : 15,5 ha
Types de milieux : anciennes carrières
Commune : Saint-Chamas
Statut réglementaire : site Natura 2000
Statut foncier : propriété privée
Partenaires : MAMP, commune de Saint-Chamas, GCP, CD13
Intervention : depuis 2009
Salarié.es référent.es : Sarah LE LEZ, Anaïs CHEIRON

FAITS MARQUANTS

En plus des suivis des populations de chiroptères réalisés régulièrement depuis 30 ans sur le site, l'aménagement d'un périmètre protégé par Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) a passé toutes les étapes de validation (CSRPN, CDNPS...) pour une mise en place début 2025. Cet APPB doit permettre de réglementer les accès et usages aux abords des deux carrières de Mercurotte au bénéfice de la tranquillité des chauves-souris. Cette fermeture réglementaire s'accompagne d'une fermeture physique des carrières ouest réalisée en juin et juillet 2024 par l'entreprise AMAK. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené en mars 2024 une étude préalable d'habituation des chiroptères. Cette étude a pour objectif de vérifier et d'ajuster au mieux la position des grillages et barreaux pour éviter au maximum la collision par les chiroptères. Elle se décline en 4 phases :

- **Phase 1 :** Observation du comportement habituel de vol en sortie et rentrée de gîte
- **Phase 2 :** Observation du comportement de vol en sortie et rentrée de gîte juste après la matérialisation factice des fermetures
- **Phase 3 :** Observation du comportement de vol en sortie et rentrée de gîte après une semaine
- **Phase 4 :** Observation du comportement de vol en sortie et rentrée de gîte après les travaux de fermeture

Les premiers suivis post-fermeture, réalisés en octobre 2024, sont encourageants puisque les effectifs les plus élevés depuis 2000 ont été comptabilisés avec 442 Minioptères de Schreibers, 19 Grands Rhinolophes et 5 Murins sp.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES COUSSOULS DE CRAU ET LES PELOUSES SÈCHES DE CRAU



FAITS MARQUANTS

Nouveau site en gestion

Le Conservatoire du littoral (CDL) a acquis, à l'été 2024, 63,5 ha de coussoul à Gamadou, sur la commune d'Arles. Il intègre ainsi l'enveloppe de sites du CDL gérés par le CEN PACA en Crau, qui totalise désormais 1 678 ha. Gamadou fait partie des coussouls pressentis pour intégrer le futur périmètre élargi de la réserve naturelle. Devenu difficile d'accès ces dernières années, le site abrite une richesse écologique à redécouvrir.

Conservation des odonates

Le site Natura 2000 en Crau compte plus de 50 espèces d'odonates, soit plus de la moitié de celles rencontrées en France (83 espèces). Les enjeux de conservation y sont forts en raison de la diversité et de la patrimonialité des espèces, en particulier sur le canal de Vergière, reconnu au niveau européen pour sa richesse en odonates. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise depuis 2013 un suivi odonotologique sur la section aval du Canal de Vergière située dans la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. Cette première étude a mis en avant la dégradation de l'état de conservation du Canal de Vergière pour les espèces inféodées aux cours d'eau ouverts et ensoleillés. Face à ce constat, le Conservatoire a rédigé un cahier des charges concernant les travaux urgents à réaliser pour restaurer les milieux endommagés. Parallèlement, le Conservatoire a étendu le protocole de suivi odonotologique à un linéaire plus important du canal. Quatre des dix transects de dix mètres du précédent suivi (2013-2023) ont été conservés et huit nouveaux transects ont été définis, faisant passer le linéaire de 700 à 2 750 m. L'objectif de ce nouveau suivi, basé sur le protocole national de Suivi temporel des libellules établi par le Muséum national d'histoire naturelle, est de rendre compte de l'évolution temporelle des communautés d'odonates en lien avec la restauration du milieu. En 2024, le Conservatoire a réalisé trois passages sur chacun des douze transects entre mi-juin et mi-juillet. Les données seront analysées et feront l'objet d'un rapport en 2025.

Ganga cata mâle sur la plaine de la Crau en été

CONTEXTE

La steppe de Crau est l'un des joyaux naturels de la Provence que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à protéger depuis plus de 40 ans. Créée en 2001 et cogérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau s'étend sur une superficie de 7 400 ha, majoritairement sur des terrains publics pour le moment. Cet habitat, exceptionnel par sa biodiversité unique au niveau national, est également très menacé. C'est pourquoi, dès 2019, l'extension de la Réserve est envisagée. L'année 2022 marque un tournant dans ce projet d'envergure. En parallèle, le Conservatoire gère depuis 2008 le Domaine de Cossure, propriété de CDC-Biodiversité (Caisse des dépôts et consignations), vouée à la réhabilitation de pelouses sèches (357 ha) ; il possède, en outre, 550 ha de pelouses sèches à forte valeur patrimoniale.

Surface : 8 280 ha
Types de milieux : pelouses steppiques
Communes : Saint-Martin-de-Crau, Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Salon-de-Provence, Eyguières
Statuts réglementaires : RNN et autres
Statuts fonciers : propriétés CEN PACA, CDL, CD13, CDC-Biodiversité, privés
Partenaires : CA 13 (co-gestionnaire), DREAL PACA, CD 13, CDL
Intervention : depuis 2004
Salarié référent : Axel WOLFF



Coronelle girondine, Coussoul de Regarde-Venir (13)

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA POITEVINE-REGARDE-VENIR



CONTEXTE

La Réserve naturelle régionale de la Poitevine - Regarde-Venir se situe à l'ouest de Salon-de-Provence et à proximité immédiate de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. Ce site réunit deux milieux typiques de la plaine de la Crau. À l'est, une étendue de « Crau verte » où l'on cultive le foin de Crau, mondialement reconnu pour sa qualité (AOP). À l'ouest, une étendue de « Crau sèche », traditionnellement appelée le « coussoul ». Le site est remarquable pour ses populations d'Outarde canepetière et d'Édicnème criard qui s'y reproduisent. La Poitevine abrite également des habitats humides et agricoles apportant une richesse supplémentaire au site.

Surface : 220 ha
Types de milieux : pelouses méditerranéennes mésothermes de la Crau à Asphodelus fistulosus, prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes, peupleraies blanches
Commune : Grans
Statut réglementaire : RNR
Statuts fonciers : 140 ha en propriété CEN PACA, 83 ha de terrains privés en convention CEN PACA, propriété de la famille Tissier
Partenaires : Région Sud, commune de Grans, IMBE, SYMCRAU, Mme Proust, Mme Tissier
Intervention : depuis 2009
Salarié référent : Vincent BERTUS

FAITS MARQUANTS

L'agriculture est omniprésente sur la réserve naturelle avec d'une part le pastoralisme où les troupeaux ovins pâturent les pelouses sèches, et d'autre part, la culture du Foin de Crau avec ses prairies irriguées. À la demande de l'exploitante agricole, deux parcelles d'un total de 1,5 ha, longtemps laissées en friches, viennent d'être réouvertes pour y ressemer des espèces fourragères répondant au cahier des charges de l'appellation Foin de Crau. Après différents travaux de défrichage et de travail du sol, des légumineuses seront semées dans un premier temps en 2025 pour enrichir le sol en azote. Les prairies seront cultivables d'ici quelques années.

Dans le cadre du Plan national d'actions en faveur du Vautour percnoptère animé au niveau régional par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, un projet d'implantation d'une placette d'alimentation était prévu sur le coussoul de la Poitevine. Malheureusement le projet est annulé pour cause d'incompatibilité avec la mise en service prochaine d'une station de pompage en bordure de la réserve, qui instaure un périmètre de protection immédiate. Ce pompage a vocation d'alimenter en eau entre 35 000 à 70 000 usagers sur les communes de Miramas et Saint-Chamas (et Istres en secours).

La partie nord de la réserve, acquise par le Conservatoire par le biais d'une mesure compensatoire, est en partie composée d'une ancienne melonnière sur laquelle de nombreux déchets ont été laissés sur place. Au cours des dernières années, le Conservatoire a mené plusieurs opérations de nettoyage avec la participation de nombreux bénévoles, et un chantier en décembre 2024 via le dispositif Eco-TIG. Désormais entièrement nettoyée, la zone a gagné un nouveau souffle.

ÉTANG DES JONQUIERS

CONTEXTE

L'Étang des Jonquières est une ancienne gravière créée à l'occasion des travaux d'infrastructure de l'autoroute A51. Constitué de deux plans d'eau, il couvre une superficie de 15 ha comprenant des surfaces d'eau libre, des roselières (phragmitaies) et des prairies humides. Ces milieux accueillent une faune spécifique à fort enjeu de conservation (Rousserolle turdoïde, Blongios nain, Diane...). Depuis 2003, l'entreprise Vinci Autoroutes confie la gestion de cette zone humide dont elle est propriétaire au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette gestion vise à assurer la conservation des richesses patrimoniales, à maintenir et à favoriser la diversité biologique du site et à sensibiliser le public.

FAITS MARQUANTS

Cette dernière année du plan de gestion, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a finalisé les travaux d'aménagement d'un nouvel observatoire ornithologique initiés en 2023 avec la Compagnie des Forestiers. Cet observatoire a pu être inauguré le 1er juin en la présence des élus de la commune, des services d'ESCOTA, des guides conférenciers, du Conservatoire et de son conservateur bénévole, et des enfants de l'école primaire de Meyrargues. Cet observatoire vient traduire la volonté d'ESCOTA de promouvoir la biodiversité du site et de donner au public la possibilité de l'apprécier en toute quiétude.

Une biodiversité qui se porte bien comme l'attestent les suivis écologiques réalisés par le Conservatoire, notamment sur l'avifaune hivernante et paludicole mais aussi sur les mammifères aquatiques. Ces suivis ont pu mettre en évidence la bonne santé des populations de Rousserolle turdoïde et effarvate comme celles du Blongios nain ainsi que la forte activité du Castor sur le site.

Construit en collaboration avec ESCOTA et la Fédération départementale de Pêche des Bouches-du-Rhône, le nouveau plan de gestion du site a pu être validé, ce qui assure une nouvelle période de gestion pour ce site remarquable.



Étang des Jonquières

Surface : 15 ha

Types de milieux : zone humide

Commune : Meyrargues (13)

Statuts réglementaires : réserve de chasse, réserve de pêche (étang ouest)

Statut foncier : terrains privés appartenant à la société ESCOTA-Vinci Autoroutes en convention avec le CEN PACA

Partenaires : Escota-Vinci Autoroutes, Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques, commune de Meyrargues

Intervention : depuis 2003

Salarié.es référent.es : Florence MÉNÉTRIER, William TRAVERS

Conservateur bénévole : Laurent BABOUD



Protocole « roselière » à la Petite Camargue, Saint-Chamas (13)

LA PETITE CAMARGUE - LES PALOUS

CONTEXTE

La Petite Camargue et le site des Palous forment une vaste zone humide, au bord de l'Étang de Berre, sur la commune de Saint-Chamas. Ils présentent une mosaïque de milieux naturels, propices à l'expression d'une flore et d'une faune diversifiées et remarquables. Ces sites sont gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1999 pour La Petite Camargue et depuis 2002 pour Les Palous. Par leur mitoyenneté et leurs enjeux de protection similaires, ils font l'objet d'actions de gestion communes. Les objectifs de gestion consistent à concilier les usages et les activités agropastorales avec la préservation de la biodiversité du site.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené diverses actions sur le site. Côté « surveillance », sept constats d'empiètements sur les terrains du Conservatoire du littoral ont été réalisés en limite de zones urbanisées : installation de poulaillers, plantation d'espèces exotiques envahissantes ou dépôts de gravats. Toutes ces infractions ont donné lieu à des courriers par le Conservatoire du littoral et ont pu être réglés à l'amiable. Côté « suivis », les roselières ont fait l'objet d'un nouveau protocole standardisé proposé à l'échelle des roselières de Méditerranée par ADENA (gestionnaire de la RNN des Bagnas en Occitanie). L'objectif est d'évaluer l'état de conservation, la fonctionnalité et le potentiel d'accueil des roselières pour les différentes espèces d'oiseaux paludicoles (Butor étoilé, Héron pourpré, Blongios nain et Rousserolle turdoïde, Talève sultane, Lusciniolle à moustache, Bruant des roseaux), ainsi que leur vulnérabilité face aux changements climatiques. En lien avec les roselières, le suivi du Butor étoilé a permis de détecter un mâle chanteur le 17 mai. Du côté des Palous, le CEN PACA a observé cinq couples nicheurs et deux poussins de Sterne naine. Malheureusement, les poussins ont été prédatés avant l'envol. Côté « gestion des milieux », le CEN PACA a signé une convention de pâturage pour compléter le pâturage bovin dans d'autres secteurs. Quelques ânes devraient arpenter le site dès 2026.

Surface : 124 ha

Types de milieux : zones humides, milieux agropastoraux et garrigues

Commune : Saint-Chamas

Statuts réglementaires : propriété du CDL, incluse, pour partie, dans le site Natura 2000 FR9301597 - marais et zones humides liés à l'Étang de Berre

Statut foncier : propriété du CDL, commune de Saint-Chamas

Partenaires : CDL, commune de Saint-Chamas, GIPREB

Intervention : depuis 1999

Salarié.e référent.e : Anaïs CHEIRON

ROSELIÈRE DE BOUMANDARIEL

CONTEXTE

La roselière de Boumandariel est une des rares zones humides présentes sur le secteur de la Côte Bleue. Située à l'exutoire du Grand Vallat, elle recevait jusqu'en 2005 les effluents de la Station d'épuration de Sausset-les-Pins Ouest. Aujourd'hui, ce site exceptionnel accueille une diversité d'habitats sur seulement une vingtaine d'hectares : des pinèdes, balayées par les flammes en 2020 ont laissé place à des habitats ouverts favorables aux orchidées ; une ripisylve et une mare permanente alimentée par une résurgence du massif calcaire ; une zone humide liée au cours d'eau du Grand Vallat, dominée par une roselière accueillant de nombreuses espèces d'oiseaux notamment en halte migratoire, ainsi que la Cistude d'Europe ; une plage de sable fin et de galet prolongée par un ensemble d'arrière-dunes fragile et abritant des espèces patrimoniales telles que l'Euphorbe peplis ou le Criquet des dunes, classées en danger dans la région. Le plan de gestion du site a été élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la période 2021-2027.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 a été marquée par l'acquisition par le Conservatoire du littoral de 3,6 ha vers Sausset-les-Pins. Des échanges ont eu lieu pour acter la co-gestion du site au travers d'une convention liant le Conservatoire du littoral, la commune et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Côté « gestion », une vigilance particulière a permis de détecter la présence de plusieurs espèces exotiques envahissantes, dont quelques pieds de Sénéçons en arbre *Baccharis halimifolia* immédiatement arrachés par les conservateurs bénévoles et l'équipe salariée.

Surface : 9,7 ha

Types de milieux : zones humides, pelouses sèches et garrigues

Communes : Martigues, Sausset-les-Pins

Statuts fonciers : propriétés communales Martigues et Sausset-les-Pins, propriétés privées, Conservatoire du Littoral

Partenaires : Métropole AMP, communes de Martigues et Sausset-les-Pins, AERMC, CD 13, Conservatoire du littoral

Intervention : depuis 2018

Salariée référente : Anaïs CHEIRON

Conservateurs bénévoles : Robin ROLLAND et Monique BARTHELEMY



Zone littorale de Boumandariel (13) fréquentée y compris en hiver

SITE DE RENAÎRES-PONTEAU

CONTEXTE

À la suite de la mise en place d'une mesure compensatoire liée à la destruction d'espèces végétales protégées, dans le cadre de travaux d'aménagement de la centrale EDF de Ponteau, le site du Vallon des Renaîres et son prolongement bénéficient d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 2010. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé d'assurer le maintien des habitats et des espèces végétales remarquables présentes sur ce site, telles que l'Ail Petit-Moly *Allium chamaemoly*, l'Hélianthème à feuilles de Marum *Helianthemum marifolium*, l'Ophrys aurélien *Ophrys bertolonii*, la Bugrane sans épines *Ononis mitissima*, la Cresse de Crète *Cressa cretica* ou le Crypside piquant *Sporobolus aculeatus*.

FAITS MARQUANTS

Le nouveau plan de gestion (2023-2029), réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été validé en 2024. Ce nouveau plan s'inscrit dans la lignée du précédent en visant le maintien ou la restauration du bon état de conservation de la zone humide ainsi que des milieux secs, dans un contexte de changement climatique.

Le CERPAM a accompagné le Conservatoire pour évaluer les possibilités de mise en place de pâturage sur le site. Différents types de pâturage pourraient correspondre à l'objectif d'ouverture de milieux dans les zones de garrigue (caprins, bovins) ou dans les prairies plus humides (bovins, équins). La recherche d'éleveurs intéressés est en cours.

Un chantier de trois semaines en janvier/février dans le cadre du programme Eco-TIG a permis de tester l'arrachage de tamaris, arbustes en fort développement dans l'habitat de prédilection de la Cresse de Crète. Le chantier a également permis d'éliminer les Figueurs de Barbarie et de ramasser les déchets ramenés sur site par la mer et la Réraïlle.

Le Conservatoire a également lancé un appel à candidature pour une étude visant l'amélioration des connaissances du fonctionnement hydraulique de la Réraïlle et de la zone humide. L'étude devrait démarrer en 2025, avec le concours de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Conservatoire a par ailleurs accompagné EDF autour de trois événements en 2024 :

- Une présentation au séminaire d'interconnaissance FCEN/EDF à Paris en avril sur la prise en compte des Obligations légales de débroussaillage,
- Une formation sur la reconnaissance et la gestion des espèces exotiques envahissantes en juin,
- Une visite du site auprès d'agents EDF agissant sur la thématique Biodiversité.

Surface : 10 ha

Types de milieux : zones humides littorales et garrigues

Commune : Martigues

Statut réglementaire : APPB

Statuts fonciers : propriétés d'EDF (8,67 ha), du CEN PACA (1,14 ha)

Partenaires : EDF, RTE

Intervention : depuis 2009

Salariée référente : Anaïs CHEIRON

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

MARAI DE BEAUCHAMP

CONTEXTE

Les marais de Beauchamp constituent l'un des vestiges d'une végétation particulièrement originale pour la région méditerranéenne. Tous les faciès des zones humides d'eau douce y sont représentés. Le site est intégré au réseau Natura 2000 FR 9301596 – Marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles et depuis fin 2023 au périmètre du Parc naturel régional des Alpilles. Situé aux portes de l'agglomération arlésienne, sa gestion doit donc intégrer son contexte urbain, une contrainte qui se révèle aussi un atout en termes de sensibilisation des populations urbaines à la préservation du patrimoine naturel. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est engagé dans la gestion depuis 2002. Un plan de gestion du site a été rédigé en 2015. En 2019, la commune d'Arles a renouvelé sa confiance envers le Conservatoire à travers une nouvelle convention de gestion 2019-2027.

FAITS MARQUANTS

Pour répondre aux enjeux du Plan national d'actions en faveur du Butor étoilé, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a coordonné en mai 2024 un suivi à l'échelle de la Vallée des Baux. Ainsi, A Rocha, le Parc naturel régional des Alpilles et le CEN PACA ont réalisé des points d'écoute sur différents sites dont la Réserve naturelle régionale de l'Illon et les marais de Beauchamp. L'espèce a été détectée à proximité de l'Illon mais pas à Beauchamp. D'autres actions phares en 2024 :

- Le Suivi temporel des oiseaux communs (STOC) s'est poursuivi cette année permettant de détecter 49 espèces au printemps. Il a été complété pour la première fois d'un Suivi hivernal des oiseaux communs (SHOC) réalisé en décembre (46 espèces détectées).
 - Le respect des préconisations de gestion et d'entretien des sentiers par les services techniques de la mairie a porté ses fruits. Une chenille du papillon Diane a pu être observée début mai 2024.
 - Cette année encore, l'ouverture de milieu en faveur du Sénéçon des marais - unique station des Bouches-du-Rhône pour cette espèce protégée - a pu être conduite via un chantier Eco-TIG.
- Deux projets déterminant pour la gestion future du site ont démarré en 2024 :
- L'un concerne l'aménagement du site communal pour restaurer les infrastructures et améliorer l'accueil du public sur le site. Ce projet, commandé par la commune d'Arles et réalisé par le bureau d'étude VERDI, prévoit la mise en œuvre des travaux à l'automne 2025.
 - L'autre, conduit par le Syndicat intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux, est le schéma directeur du canal de la Vallée des Baux. L'étude, démarrée fin 2024, se poursuivra en 2025 avec un focus particulier sur les marais de Beauchamp afin d'améliorer la compréhension du fonctionnement hydraulique et hydrologique du site et pouvoir proposer, le cas échéant des travaux et des mesures de gestion de l'eau en faveur des usages et des enjeux écologiques du milieu.

Surface : 23 ha

Types de milieux : zones humides, ripisylve

Commune : Arles

Statuts réglementaires : site N2000, Réserve de biosphère de Camargue (zone de coopération)

Statut foncier : propriété communale d'Arles

Partenaires : commune d'Arles, CPIE du Pays d'Arles, CD 13

Intervention : depuis 2002

Salariée référente : Anaïs Cheiron

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

MARE DE LANAU

CONTEXTE

Cette mare temporaire méditerranéenne, entre Camargue et Crau, abrite entre autres raretés floristiques, l'unique station de Germandrée de Crau *Teucrium aristatum* de France. Cette espèce, protégée au niveau national est aussi classée en Danger sur la Liste rouge de France. Cette parcelle a été acquise par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en 1999 dans le cadre de mesures compensatoires de la ligne TGV Méditerranée. Le fonctionnement hydraulique résulte essentiellement des conditions pluviométriques, mais aussi d'échanges avec la nappe de Crau. La mare est pâturée jusqu'en 2024 par un troupeau de vaches de race Camargue. Ce pâturage est essentiel au maintien du milieu.

FAITS MARQUANTS

2024 a été une année particulièrement favorable à l'expression de la flore sur la mare de Lanau. En effet, les 194 mm de précipitations du mois de mars sont arrivés à la bonne période pour une mise en eau de la mare qui n'avait pas eu lieu depuis trois ans. Ce sont 68 espèces de flore qui ont été relevées lors de deux passages réalisés par Julien Barret (en charge de l'inventaire botanique sur le site N2000 des trois marais), le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles et le CEN PACA. Parmi ces espèces, trois sont protégées au niveau national : *Damasonium polyspermum*, *Lythrum tribracteatum* et *Teucrium aristatum* ont été trouvées. La manade La Galère, en charge du pâturage du site depuis plusieurs décennies a arrêté son exploitation en cours d'année. Les vaches ont quitté le secteur au printemps. La prochaine convention de pâturage concernera cette fois-ci des ovins afin de poursuivre l'ouverture du milieu indispensable au fonctionnement de cet écosystème si particulier.

Surface : 26 ha

Type de milieu : Mare temporaire méditerranéenne

Commune : Arles (13)

Statut foncier : propriété CEN PACA

Partenaires : éleveur, Tour du Valat

Intervention : depuis 1999

Salariée référente : Anaïs CHEIRON

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Relevé de végétation sur la mare de Lanau par le CBN Méd et le CEN PACA

LES SITES EN GESTION : 83- VAR

36 SITES GÉRÉS, SOIT 2 003 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Écosystèmes forestiers

Châteauvieux et les Cabanons	42
La Garidelle	42
La Pardiguière	43
La Patronne	43
Les Lavals (Le juge)	44
Ubac des Maures	44
Vallon de Joyeuse	45
Cambarette	
Châteauvieux et les Cabanons	
Collet des Preires	
La Bastide Brûlée	
Le Bonfin	
Le Défens Neuf	
Les Combes Jauffret	
Les Lavals	
Les Saquèdes	
Peyloubier	
Saint-Julien d'Aille	

Écosystèmes littoraux et marins

Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne	46
Gîtes à chiroptères	
Bouchonnerie des Mayons	47
Cabanon des Ascroix	47
Gorges de Châteaudouble	48
Ponts naturels d'Entraigues	48

Landes, fruticées et prairies

Château du Galoupet	49
Le Bombardier	49

Milieux artificialisés

Pifforan	50
----------	----

Milieux variés

La Rabelle	50
Oliveraie de Canterperdrix	

Pelouses sèches

Réservoir de Morières	51
Mont-Caume	

Zones humides

Fondurane	51
Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne	52
Mare de Bayonny	

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2024.





Site de Châteauvieux-les-Cabanons (83)

CHÂTEAUVIEUX ET LES CABANONS

CONTEXTE

Le site « Châteauvieux et les Cabanons » est géré par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa gestion et sa mise en protection ont été définies dans le cadre des mesures compensatoires liées à la création d'une centrale photovoltaïque au sol de 12,4 ha sur la commune de La Motte (83) par la société ENGIE Green.

Le Conservatoire intervient jusqu'en 2046, soit 18 ans de gestion.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le plan de gestion, qui date de 2019, a été mis à jour pour la première fois. Pour cela, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé un suivi des gîtes à chiroptères présents sur le site.

- Surface :** 12,4 ha
- Types de milieu :** Pinèdes à pins d'Alep et yeuseraies
- Commune :** La Motte
- Statut foncier :** Propriétés privées
- Partenaire :** ENGIE Green
- Intervention :** Depuis 2019
- Salariée référente :** Amélie DUVAL
- Conservateur bénévole :** à pourvoir

LA GARIDELLE

CONTEXTE

Le site de la Garidelle est géré par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'une mesure compensatoire, suite à une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées (Tortue d'Hermann entre autres) pour l'extension d'une carrière exploitée par la SOMECA. Le Conservatoire y intervient jusqu'en 2042 pour la gestion conservatoire des 35 ha de ce site acheté par la SOMECA. Le plan de gestion validé en 2015 a été réactualisé en 2023.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené plusieurs actions sur la Garidelle, notamment en faveur de la Tortue d'Hermann, objet du site compensatoire. Le Conservatoire a poursuivi le suivi de l'espèce par Capture-Marquage-Recapture avec quatre passages en période printanière. Malheureusement, aucun individu n'a été observé sur le site. Le Conservatoire a également exporté des dépôts sauvages qui avaient été observés en 2023, afin de lutter contre la pollution des habitats locaux. Enfin, à l'automne 2024, le Conservatoire a agrandi la petite mare qu'elle avait été créée provisoirement en 2019 à l'aide d'une mini-pelle et de nouveaux matériaux d'imperméabilisation (sable, géotextile, bâche EPDM, terre locale et fibre de coco). L'objectif de cette opération est de fournir à la faune, et plus spécifiquement à la Tortue d'Hermann, un point d'eau permanent. La mare s'est mise totalement en eau en quelques semaines et sa fréquentation et sa mise en eau seront suivies en 2025.

De plus, dans le cadre d'un développement du partenariat avec la SOMECA, le Conservatoire est intervenu dans une classe de cycle 3 de l'école élémentaire de Callas afin de sensibiliser les élèves à la protection de la biodiversité. Un nichoir à Huppe fasciée a ainsi été réalisé avec les élèves et installé sur le site de la Garidelle ; et un gîte à Léopard ocellé a aussi été créé sur le site à cette occasion.



Mare de la Garidelle en eau (83)

- Surface :** 35 ha
- Types de milieu :** pinèdes à pins d'Alep et pins maritimes, yeuseraies, boisements mixtes à chênes pubescents, emblavure cynégétique, garrigues, cours d'eau intermittents
- Commune :** Callas (83)
- Statuts fonciers :** terrains privés appartenant à la SOMECA et sous bail emphytéotique de 27 ans avec le CEN PACA
- Partenaire :** SOMECA
- Intervention :** depuis 2014
- Salariée référente :** Gwenola BIAU
- Conservateur.rice bénévole :** à pourvoir



Lac de Saint-André (83)

LA PARDIGUIÈRE

CONTEXTE

Le site de La Pardiguière, localisé au nord de la Plaine des Maures, est composé d'une mosaïque de pelouses, maquis, pinèdes et forêts de Chêne-liège, constituant des habitats idéals pour la faune et la flore endémique de la Région. Afin de préserver durablement ces milieux, le site bénéficie depuis 2006 d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope.

FAITS MARQUANTS

Grâce au financement du Fonds vert, le site de Saint André-La Pardiguière va bénéficier d'un plan de gestion décennal dont la rédaction a commencé. À ce titre, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a présenté le projet de plan de gestion lors d'une réunion publique. L'objectif de cette réunion était de communiquer sur les enjeux du site, de rappeler la réglementation de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) et de présenter la méthodologie et les enjeux du plan de gestion. Une vingtaine de personnes a répondu présent, le site étant divisé entre plusieurs propriétaires dont le Conservatoire.

- Surface :** 400 ha
- Types de milieu :** pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, affleurements de pétilites, vignes et oliveraie
- Communes :** Le Cannet-des-Maures et Le Luc-en-Provence
- Statut réglementaire :** APPB
- Statuts fonciers :** propriétés privées, propriété du CEN PACA
- Partenaires :** communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures, Communauté de communes Cœur du Var, SOPTOM, CD 83, DDTM, DREAL PACA
- Intervention :** depuis 2012
- Salariée référente :** Hélène Camoin
- Conservateur.rice bénévole :** à pourvoir

LA PATRONNE

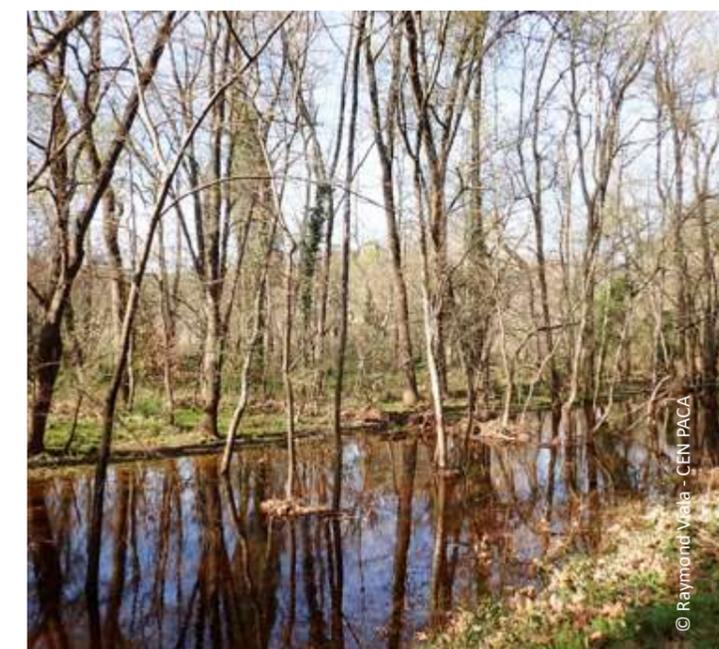
CONTEXTE

Propriété du Conservatoire du littoral, le site de La Patronne abrite des milieux variés depuis La Môle et sa ripisylve en fond de vallon jusqu'en crête, en passant par un versant d'ubac très densément occupé par des maquis et des boisements méditerranéens de Chêne-liège et de Pin maritime. Ce site abrite une zone d'appui de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), seule zone faisant aujourd'hui l'objet d'une gestion.

FAITS MARQUANTS

En 2024, sur le site de la Patronne, les gardes du littoral du Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur ont effectué des tournées de surveillance sur le site. Aucune infraction n'a été relevée, seuls des rappels réglementaires ont été réalisés. Une veille naturaliste sur site a permis de contacter deux Cistudes d'Europe, ainsi que de nombreux Thècles de l'arbousier ou encore le Rollier d'Europe. Des entomologistes du Conservatoire ont également effectué des prospections durant deux journées sur le site donc une avec la Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var. Durant les suivis, ils ont ainsi fait des découvertes sur des taxons peu connus comme *Epiurus comptus* Erichson, un histeridae très localisé présent uniquement en région méditerranéenne, presque exclusivement dans le Var et en Corse. Il est indiqué comme saproxylique vivant sous les écorces de chênes-lièges morts, de pins et dans les débris végétaux. Il a été trouvé au sol dans une crotte de brebis.

- Surface :** 103 ha
- Types de milieu :** ripisylve, forêt méditerranéenne, maquis
- Commune :** La Môle
- Statut foncier :** propriété du CDL
- Partenaire :** CDL
- Intervention :** depuis 2007
- Salarié référent :** Raymond VIALA



Zone humide La Patronne (83)

LES LAVALS (LE JUGE)

CONTEXTE

Suite à l'arrêté préfectoral de dérogation du 25 juin 2018 validant l'extension de la carrière du Juge, la société SOMECA a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la cession d'un terrain de 28 ha et sa gestion sur 30 ans. Le terrain est situé sur la commune du Val au nord de la carrière du Juge.

Les quatre parcelles qui constituent le terrain doivent faire l'objet d'une gestion des milieux orientée principalement vers la biodiversité de milieux semi-ouverts et destinée à compenser les espèces impactées par l'extension de la carrière : la Luzerne agglomérée, la Magicienne dentelée, le Psammodrome d'Edwards, la Couleuvre d'Esculape et la Couleuvre de Montpellier.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a terminé les ouvertures de milieux en mosaïque sur 14 ha. En parallèle, les zones de forêts fraîches et à sol profond ont fait l'objet d'une cartographie permettant de créer des îlots de sénescence propices à l'expression d'une biodiversité spécifique.

Surface : 28 ha
Type de milieu : Garrigues et forêts mixte de Chêne blanc et vert
Commune : Le Val
Statut foncier : acquisition par la SOMECA puis rétrocession au CEN PACA
Partenaire : SOMECA
Intervention : depuis 2021
Salarié référent : Jonathan VIDAL
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Les Laval (83)

UBAC DES MAURES

CONTEXTE

La Plaine et le Massif des Maures se situent à l'intersection des deux régions méditerranéenne et alpine. Ils présentent à la fois un territoire géologique particulier et possèdent des milieux naturels riches et variés abritant une flore et une faune remarquables. Depuis 1999, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur l'Ubac des Maures et le Bois du Rouquan. Ces deux sites sont inclus dans la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures. Le Conservatoire a pour objectif de préserver leur patrimoine naturel.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi les suivis sur les chiroptères en 2024. Un incendie s'est déclaré en juin au cœur de la Réserve naturelle nationale (RNN)



Bois du Rouquan (83)

de la Plaine des Maures sur des terrains à proximité des terrains du Conservatoire. Une équipe du Conservatoire s'est mobilisée auprès de ses partenaires (SOPTOM, RNN et S'PECE) afin de réaliser le recensement des individus de Tortues d'Hermann.

Le Surface : 224 ha
Types de milieux : subéraies, pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseaux temporaires, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, dalles rocheuses
Communes : Le Cannet-des-Maures et Vidauban
Statut réglementaire : RNN
Statuts fonciers : propriété privée sous convention avec le CEN PACA, propriété du CEN PACA sur 190 ha
Partenaires : Département du Var, Région Sud
Intervention : depuis 1999
Salariés référents : Amélie DUVAL

VALLON DE JOYEUSE

CONTEXTE

De petite superficie (10 ha), cette propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur trouve son origine dans l'achat d'une parcelle à un propriétaire privé en août 1991. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du projet de création de Réserve naturelle volontaire porté par le Conservatoire avec les propriétaires limitrophes.

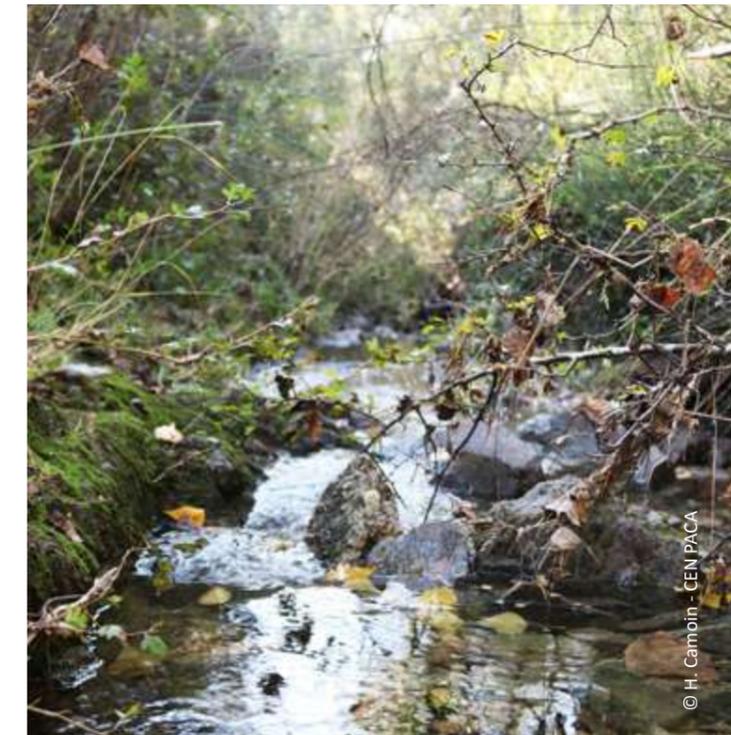
Le site du Vallon de Joyeuse est situé sur la commune de Callas, dans le département du Var. Proche du massif de la Colle du Rouet, le site abrite des espèces et des espaces naturels remarquables (mares et ruisseaux temporaires, forêts méditerranéennes, etc.).

Le grand intérêt de cet espace repose notamment sur l'un de ses enjeux majeurs de conservation : la présence d'une population de Tortue d'Hermann, dont les actions de gestion menées par le passé sur le site lui ont notamment été dédiées.

FAITS MARQUANTS

Le site a bénéficié d'un financement via le Fonds vert pour la rédaction d'un plan de gestion décennal (2025-2035). Le travail de rédaction a pu commencer avec le Tome 1 qui présente l'état des lieux du site.

Surface : 10 ha
Types de milieux : forêt méditerranéenne, mares temporaires, milieux agricoles
Commune : Callas (83)
Statut réglementaire : propriété du CEN PACA
Statut réglementaire : Natura 2000
Partenaires : Commune de Callas, SOPTOM, CAD,
Région Sud Intervention : depuis 1991
Salariée référente : Hélène CAMOIN



Rivière intermittente méditerranéenne du Vallon de Joyeuse (83)



© R. Viala - CEN PACA

Cotylorhiza tuberculata

CAP TAILLAT, CAP CAMARAT ET ARRIÈRE-PLAGE DE PAMPELONNE

CONTEXTE

Doté d'un remarquable isthme sableux, d'une végétation luxuriante, de jolies plages au sable blanc et de panoramas somptueux, le Cap Taillat fait partie des joyaux naturels de la presqu'île de Saint-Tropez. Ce site attire chaque année des centaines de milliers de visiteurs à terre et en mer. Cet ensemble de côtes rocheuses et sablonneuses, ainsi que les maquis situés à l'arrière de la frange littorale, constituent des espaces naturels préservés de l'urbanisation par le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, et restaurés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, gestionnaire. Durant l'été 2017, un incendie a marqué le site.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi le suivi Capture-marquage-remarquage (CMR) sur la Tortue d'Hermann en 2024. Au total, six tortues ont été dénombrées lors des prospections. De plus, dans le cadre d'un futur renforcement de population, des prospections avec chiens ont été également réalisées par la Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux (SOPTOM), qui a permis notamment de recontacter des individus ayant survécu à l'incendie de 2017. Au printemps 2024, le Conservatoire a également mis en place des mailles de prospection dans le cadre du Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé aboutissant à sept observations. Le Conservatoire a pu observer au minimum un couple sur le site, avec une femelle gravide dans le Vallon de la Douane au niveau d'un plateau granitique, à proximité d'une zone favorable pour la ponte. Le projet « Réhabilitation post-incendie des populations de Tortue d'Hermann : de la conservation ex-situ à la mise en œuvre opérationnelle in-situ », soutenu par la SOPTOM et le Conservatoire a été lauréat d'un jeu de grattage initié par la Française des jeux (FDJ) ainsi que l'Office français de la biodiversité (OFB). L'achat de ce jeu par le public permet de récolter des fonds afin de financer des

Surface : 203 ha (dont 63 ha de DPM)
Types de milieux : pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, littoral rocheux, dunes, zones humides littorales, prairie sous-marine d'herbiers de Posidonie
Commune : Ramatuelle
Statuts réglementaires : site classé et sites inscrits, Natura 2000, Aire adjacente et optimale du PN de Port-Cros
Statut foncier : propriété CDL
Partenaires : CDL, commune de Ramatuelle, CC Golfe de Saint-Tropez, PN Port-Cros, DREAL PACA, Région Sud, Département du Var
Intervention : depuis 1991
Salarié référent : Raymond VIALA

actions concrètes en faveur de la restauration de la biodiversité. Dans le cadre de celui-ci, le Conservatoire a entamé la réalisation de refuges anti-feu dont le principal objectif est de procurer un abri en cas d'incendie mais également d'offrir un habitat estival pour la Tortue d'Hermann comme pour d'autres espèces. Le Conservatoire a réalisé une campagne d'arrachage d'exotiques envahissantes en 2024 sur le Cap Taillat (grâce à un financement Fonds vert) et en collaboration avec la Compagnie des forestiers et du bureau d'étude Agir écologique. En tout, ce sont 628 m² de Figuier de Barbarie qui ont été évacués vers la déchetterie de Cogolin et 800 m² de Griffes de Sorcière qui ont été arrachées et laissées sur place en andins. Le Conservatoire a organisé un chantier bénévole ainsi qu'une journée de cohésion entre salariés du Pôle Var pour compléter cette opération.

Le phare de Camarat a fait l'objet de travaux de réhabilitation et d'embellissement afin de permettre au public de venir visiter le phare et l'exposition créée pour l'occasion. Cette opération a été conduite par le Conservatoire du littoral et suivie par le CEN PACA. Une parcelle du Conservatoire du littoral, située au lieu-dit les Moulins à Ramatuelle et gérée par le CEN PACA, a été mise en culture de vigne au cours de l'année 2024. Cette parcelle sera exploitée par le domaine de Pampelonne. L'objectif est de conserver et de reconstituer le paysage agricole historique de la plage de Pampelonne. Au cours de l'année 2024, la Maison des douanes, qui abrite une exposition, a été ouverte au public 12 jours et a accueilli 291 personnes. De plus, elle a accueilli des agents du Département du Var le 30 avril 2024 pour une réunion de travail. Martine Arénas, vice-présidente du conseil départemental du Var, et Sylvie Arene, à la Direction Espaces naturels, forestiers et agricoles Service Ingénierie des espaces naturels sensibles, étaient présentes afin d'aborder différents dossiers en lien avec l'environnement et la gestion des espaces naturels du Département.

BOUCHONNERIE DES MAYONS

CONTEXTE

Le gîte de reproduction de la Bouchonnerie est situé au cœur du village des Mayons. Il est le plus petit gîte de reproduction de chiroptères géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pendant une dizaine d'années, il a accueilli deux colonies d'espèces de chauves-souris : le Murin à oreilles échanquées et le Petit Rhinolophe. Désormais, seul le Murin à oreilles échanquées s'y reproduit.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur avait identifié en 2023 deux problématiques relatives à la conservation de la colonie grâce à un suivi du site qui s'est poursuivi cette année : une augmentation de l'humidité à l'étage du bas du bâti due à des infiltrations d'eau dans les murs qui a probablement conduit la colonie à changer d'étage (les individus se sont une nouvelle fois reproduits dans la partie haute du gîte cette année) ; et la présence de chats sur un muret à la sortie ouest du gîte qui pourrait induire une prédation des individus. En 2024, suite à un dégât des eaux dans un bâtiment communal limitrophe, la Mairie a identifié la source des infiltrations (une terrasse mal étanchéifiée) et a contacté le propriétaire concerné afin qu'il entreprenne des travaux. L'efficacité de ces travaux au niveau du gîte sera vérifiée en 2025 par le Conservatoire. Cette année, le Conservatoire a contacté le propriétaire du muret à l'ouest du gîte et, avec son accord, a installé une palissade sur celui-ci afin d'éviter que des chats s'y installent et prédatent les chiroptères en sortie de gîte. Outre ces deux problématiques encore en cours de suivi, l'année 2024 a marqué le retour d'une colonie plus importante de Murin à oreilles échanquées, alors que cette dernière décroissait d'année en année, avec environ 77 individus comptés en sortie de gîte le 8 juillet et au moins une trentaine de juvéniles (contre 7 femelles et 7 juvéniles en 2023). Ce retour pourrait être dû au changement du système d'éclairage au niveau de la sortie principale du gîte, réalisé entre 2022 et 2023 en faveur de la colonie.

Type de milieu : bâti
Commune : Les Mayons (83)
Statut foncier : bâtiment communal
Partenaires : commune des Mayons, Région Sud, Département du Var
Intervention : depuis 2000
Salariée référente : Gwenola BIAU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Palissade visant à éviter la prédation par les chats en sortie de gîte

CABANON DES ASCROIX

CONTEXTE

En 2005, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé une convention avec le propriétaire d'un cabanon abritant une colonie de reproduction de Murins à oreilles échanquées *Myotis emarginatus* à Correns, ainsi que quelques adultes de Petit Rhinolophe en estivage. Ainsi, chaque année, le Conservatoire et son partenaire, l'animateur du site Natura 2000 « Val d'Argens », veillent à la préservation et au suivi estival du cabanon.

FAITS MARQUANTS

En début d'année, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a installé des planches devant une des fenêtres du bâti suite au constat de l'arrachage du lierre qui la recouvrait, afin d'éviter tout changement des facteurs abiotiques (lumière, température, humidité de l'air, etc.) dans le gîte. En 2024, le comptage a été réalisé le 11 juillet. Au total, environ 782 adultes et 225 juvéniles ont été comptabilisés, ce qui représente encore une augmentation des adultes par rapport à 2023 (505 individus en sortie de gîte). En revanche, le nombre de juvéniles est relativement stable (236 juvéniles comptabilisés en 2023). À noter que la méthode de comptage en sortie de gîte ayant changé cette année avec utilisation de jumelles thermiques a pu influencer sur les variations d'effectifs constatées pour les adultes. Les prochaines années permettront une meilleure comparaison inter-annuelle des effectifs. Le gîte est répertorié au niveau national, le résultat de suivi est donc transmis chaque année au coordinateur du Plan régional d'actions en faveur des chauves-souris.

Type de milieu : cabanon en pierres
Commune : Correns (83)
Statut réglementaire : Natura 2000
Statut foncier : propriété privée sous convention avec le CEN PACA
Partenaires : SMPVV, CD 83, DREAL PACA
Intervention : depuis 2005
Salariée référente : Gwenola BIAU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Fenêtre du gîte fermée en 2024

GORGES DE CHÂTEAUDOUBLE

CONTEXTE

La forêt communale de Châteaudouble rassemble une diversité de milieux remarquables où se développent des espèces patrimoniales, dont une importante colonie de chauves-souris pour la mise-bas. Ce site naturel, soumis au régime forestier, bénéficie d'une convention tripartite avec l'Office national des forêts et la Commune. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient auprès de ces deux institutions avec, pour objectif principal, la conservation d'habitats naturels remarquables forestiers, rupestres, souterrains et riverains des gorges de la Nartuby et des espèces inféodées.

FAITS MARQUANTS

Cette année encore, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé quatre comptages de chauves-souris de Châteaudouble : un en transit printanier, deux en période de mise-bas et un en transit automnal. L'ensemble des individus (adultes, comme juvéniles) a fait l'objet d'un comptage exhaustif de mars à septembre. Plus de 8 200 chauves-souris ont pu être observées sur l'ensemble des comptages. Certains effectifs des différentes sessions semblent avoir varié par rapport à l'année dernière. On constate ainsi deux fois moins de Rhinolophes euryales contactés fin septembre par rapport à 2023, mais un nombre d'individus pour les autres espèces toutes confondues stable pour cette même session, et près de cinq fois plus de chiroptères contactés en sortie de gîte fin juin. La méthode de comptage en sortie de gîte ayant changé cette année avec l'utilisation d'outils de détection thermique a pu influencer sur les variations constatées. Les prochaines années permettront une meilleure comparaison inter-annuelle des effectifs. Le nombre de juvéniles de *Minioptères de Schreibers* *Miniopterus schreibersii* était plus important que les effectifs observés en 2023 (882 en 2024 contre 567 en 2023).

De plus, dans le cadre de la mise à jour du plan de gestion du site initié en 2024 et qui se poursuivra en 2025, des compléments d'inventaire ont été réalisés sur les cortèges malacologique et entomologique cavernicole.



Colonie de chiroptères avec principalement des juvéniles

Surface : 457 ha

Types de milieux : forêt méditerranéenne, grottes, falaises

Commune : Châteaudouble (83)

Statuts réglementaires : APPB, Natura 2000, site inscrit, site classé

Statut foncier : terrains communaux en convention avec l'ONF et le CEN PACA

Partenaires : commune de Châteaudouble, ONF, Dracénie Provence Verdon agglomération, CD 83, Région Sud, DREAL PACA, LPO

Intervention : depuis 2007

Salariée référente : Gwenola BIAU

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



L'Argens au sud d'Entraigues (83)

PONTS NATURELS D'ENTRAIGUES

CONTEXTE

Les Ponts naturels d'Entraigues en tuf présentaient un fort intérêt paysager et historique. Le site abrite une colonie de chiroptères d'intérêt patrimonial (*Minioptère de Schreibers*, Murin de Capaccini, Petit Murin et Grand Murin) et une flore bryophytique remarquable. Après une importante dégradation du site en 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire. Ainsi, en 2021, une convention à plusieurs parties a permis la mise en place de travaux d'urgence concernant la mise en défens et la restauration du site, mais également la gestion par le Conservatoire pour une durée de vingt ans.

FAITS MARQUANTS

En plus du suivi annuel de la colonie de chiroptères présente sur site, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené une analyse de l'ADN environnemental sur l'Argens afin de déterminer les espèces de mammifères fréquentant le cours d'eau. Le Conservatoire a également effectué une analyse de la qualité de l'eau dans l'objectif d'obtenir un état initial de celle-ci. Cette analyse devra être reproduite afin d'estimer l'évolution des différents paramètres et la détection de potentiels changements environnementaux.

En fin d'année, le Conservatoire a réalisé une action d'abattage des Robiniers faux-acacias présents en bordure des pistes et des parcelles agricoles. Cette action marquante a pour but de limiter l'augmentation de la population de Robinier. L'arrachage des souches, suite à cette action, sera réalisé en 2025.

Surface totale : 8 ha

Types de milieux : pont de tufs, ripisylve, grotte

Communes : Le Cannet-des-Maures, Vidauban

Statut réglementaire : Natura 2000

Statuts fonciers : propriétés privées, propriété du CEN PACA

Partenaires : Société SHEMA, communes du Cannet-des-Maures et de Vidauban, Syndicat mixte de la Provence Verte, Syndicat des eaux d'Entraigues, maraîchers, Département du Var, AERMC, Région Sud, DREAL PACA

Intervention : depuis 2007

Salarié référent : Adrien CHARBONNEAU

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

CHÂTEAU DU GALOUPET

CONTEXTE

Le massif des Maures étant un haut lieu de la biodiversité méditerranéenne, le domaine du Galoupet est identifié comme présentant un potentiel important en termes de patrimoine naturel. Le domaine a pour objectif de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces naturels mais également dans la gestion des parcelles viticoles elles-mêmes. Il s'est tourné vers le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'accompagner. Le Château du Galoupet et le Conservatoire ont ainsi formalisé un partenariat durant l'été 2020 via une convention dédiée, puis mis en œuvre via la réalisation d'un diagnostic écologique (2020-2021) identifiant les principaux enjeux écologiques du site. Ce diagnostic constitue le socle du plan de gestion formalisé en 2021 et qui définit les objectifs et les actions à mettre en œuvre sur le site.

FAITS MARQUANTS

À la suite des actions menées en 2023, l'année 2024 a permis la mise en place d'une formation du personnel du domaine du Galoupet aux enjeux écologiques et agroécologiques notamment sur les aménagements hydrologiques réalisés dans l'hiver. Les suivis et veilles floristiques des espèces à enjeux, des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE), des pelouses et fourrés riverains ont été poursuivis de même que les suivis herpétologiques et ornithologiques.

Surface : 156 ha

Types de milieux : zone boisée naturelle, maquis, vignoble

Commune : La Londe-des-Maures (83)

Statut foncier : propriété du Château du Galoupet

Intervention : depuis 2023

Salarié référent : Adrien CHARBONNEAU



Domaine de Galoupet (83)



Paysage du site du Bombardier (83)

LE BOMBARDIER

CONTEXTE

Situé sur les contreforts du Massif de l'Estérel, le site du Bombardier a été épargné par l'urbanisation ; c'est un espace naturel relictuel du quartier de la Tour de Mare à Fréjus. Le réseau hydrographique y est intense et l'ensemble de la zone, largement ouvert vers le golfe de Fréjus, est soumis aux influences méditerranéennes. Cette situation favorable explique l'abondance et la richesse des formations présentes.

FAITS MARQUANTS

Suite au chantier d'arrachage du Mimosa d'hiver *Acacia dealbata* réalisé en 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi la gestion de cette espèce exotique envahissante en 2024 au travers de suivis par transects et de chantiers de repasses manuelles (quatre chantiers se sont déroulés à l'aide de bénévoles et de partenaires). La lampourde, espèce exotique envahissante nouvellement observée sur le site, a également été arrachée et évacuée pour éviter sa propagation. Les suivis sur les espèces ciblées telles que la Tortue d'Hermann et le Lézard ocellé ont été réalisés. Plusieurs individus adultes de Tortue d'Hermann ont pu être observés mais aucun Lézard ocellé.

Surface : 119 ha

Types de milieux : forêt méditerranéenne, pelouses humides, oueds, ancienne friche agricole

Commune : Fréjus

Statuts réglementaires : site classé, Natura 2000

Statut foncier : terrains privés en convention CEN PACA

Partenaires : propriétaire privé, Estérel Côte d'Azur Agglomération, SOPTOM, Département du Var, Région Sud, DREAL PACA, communes de Fréjus et de Saint-Raphaël

Intervention : depuis 2011

Salariée référente : Amélie DUVAL

PIFFORAN

CONTEXTE

Le site de Pifforan, en bord d'autoroute A8 sur la commune de Brignoles (83), a fait l'objet d'une renaturation sur 8 ha d'une ancienne plateforme logistique dans le cadre d'une mesure compensatoire liée à la création d'une aire de stockage de poids lourds sur la commune de Tourves. Exploitée principalement lors de la création de l'autoroute dans les années 1970 pour l'entrepôt de matériaux, elle est désormais inexploitée. Depuis 2017 : travail du sol, ensemencement, îlots de plantations et autres aménagements écologiques permettent petit à petit à la nature de reprendre ses droits. L'espace abrite aujourd'hui une prairie en évolution, en interface avec un milieu forestier dense, offrant un nouvel habitat favorable pour de nombreuses espèces à enjeu de conservation fort, telles que le Léopard ocellé, le Circaète Jean-le-Blanc ou encore le Pélodyte ponctué.

FAITS MARQUANTS

Cette année est principalement marquée par la rédaction d'un nouveau plan de gestion qui sera davantage orienté vers la compensation des espèces impactées par la création de l'aire de stockage de poids lourds de Tourves.



Pâturage sur le site de Pifforan (83)

Surface : 8 ha
Types de milieux : ancienne friche industrielle renaturée et boisement de Pin d'Alep et Chêne vert
Commune : Brignoles
Statut réglementaire : mesure compensatoire
Statuts fonciers : propriété de l'Etat, concessions ESCOTA en convention CEN PACA
Partenaires : ESCOTA
Intervention : depuis 2018
Salarié référent : Jonathan VIDAL



Site de La Rabelle (83)

LA RABELLE

CONTEXTE

Les terres de La Rabelle ont toujours été cultivées sans désherbant, ni pesticide, alternant cultures de céréales d'hiver, jachères et prairies naturelles entretenues par le pâturage et la fauche. Les mesures de gestion déployées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont permis le maintien d'un cortège de plantes messicoles devenues rares, ainsi qu'une avifaune remarquable. Le site abrite un criquet endémique de la Région, protégé, en régression et strictement inféodé aux milieux steppiques, le Criquet hérissé.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est concentré en 2024 sur l'organisation de la réactualisation du plan de gestion du site. Il a participé, en novembre, à une réunion avec la mairie de La Verdière, l'Office national des forêts et le Conseil départemental du Var afin de poser les bases, objectifs et dates importantes de cette actualisation.

Surface : 926 ha
Types de milieux : complexe agropastoral (cultures de céréales, prairies de fauche, haies, pelouses sèches), chênaie
Commune : La Verdière
Statut réglementaire : réserve de chasse
Statuts fonciers : propriété du WWF-France sous bail emphytéotique CEN PACA, terrains privés sous convention avec le CEN PACA, terrains communaux gérés par l'ONF sous convention avec le CEN PACA, ENS
Partenaires : WWF-France, Département du Var, commune de La Verdière, PNR Verdon, agriculteur, CBNMED, propriétaires, CR PACA, DREAL PACA
Intervention : depuis 1999
Salarié référent : Adrien CHARBONNEAU
Conservateur bénévole : Jean-Paul DAUPHIN



Installation d'exclos autour d'une station d'Armérie de Belgentier

RÉSERVOIR DE MORIÈRE

CONTEXTE

L'Armérie de Belgentier est une plante endémique varoise strictement localisée sur moins de 50 ha. Elle se développe sur un substrat particulier constitué de sables dolomitiques, au sein de quelques petites clairières. Sa population avait chuté à 34 pieds en 2007. Grâce à des renforcements de populations entre 2009 et 2013, les effectifs sont en augmentation. Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale de la plante la plus menacée de France se trouve sur le terrain géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FAITS MARQUANTS

Suite à un suivi photographique réalisé en 2023 sur une nouvelle station de l'espèce plantée par le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMed) et au constat de la dégradation de certaines stations existantes par pâturage depuis 2022, deux premiers exclos avaient été mis en place en novembre 2023 pour protéger de nouvelles plantations réalisées par le CBNMed. Cette opération s'est révélée efficace pour protéger les plants contre le pâturage par les troupeaux caprins du secteur et contre les sangliers. De nouvelles clôtures fixes ont ainsi été financées par le CBNMed et installées entre juin et juillet 2024 par le Conservatoire d'espaces naturels PACA autour de plusieurs stations d'Armérie de Belgentier au sein de l'APPB de Morière-la-Tourne. Tous les exclos ont un système d'ouverture pour permettre l'entretien de leur végétation en cas de besoin.

Surface : 0,4 ha
Types de milieux : clairières, milieux ouverts
Commune : Solliès-Toucas (83)
Statuts réglementaires : APPB, PNR de la Sainte-Baume
Statut foncier : propriété de la SCP en convention CEN PACA
Partenaires : SCP, CBNMed, PNR de la Sainte Baume, CD 83, Région Sud, DREAL PACA
Intervention : depuis 2007
Salariée référente : Gwenola BIAU
Conservatrice bénévole : Hélène LUTARD

FONDURANE

CONTEXTE

Le site de Fondurane se situe sur la partie est du lac de Saint-Casien, retenue d'eau de 420 ha née en 1966 de la création d'un barrage hydro-électrique. Avec ses milieux variés, le site abrite de nombreuses espèces faunistiques (182 espèces d'oiseaux observées) et floristiques remarquables. Les inventaires menés révèlent une grande diversité d'insectes avec une trentaine d'espèces d'odonates (libellules, demoiselles...) ; les oiseaux migrateurs et hivernants d'intérêt patrimonial y font escale chaque année. Les seules stations varoises à Chêne chevelu et à Faux Chêne-liège sont localisées dans ce secteur. Le site est classé en Arrêté préfectoral de protection de biotope. Dans le cadre d'une convention de gestion passée avec EDF, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en œuvre un plan de gestion tous les dix ans.

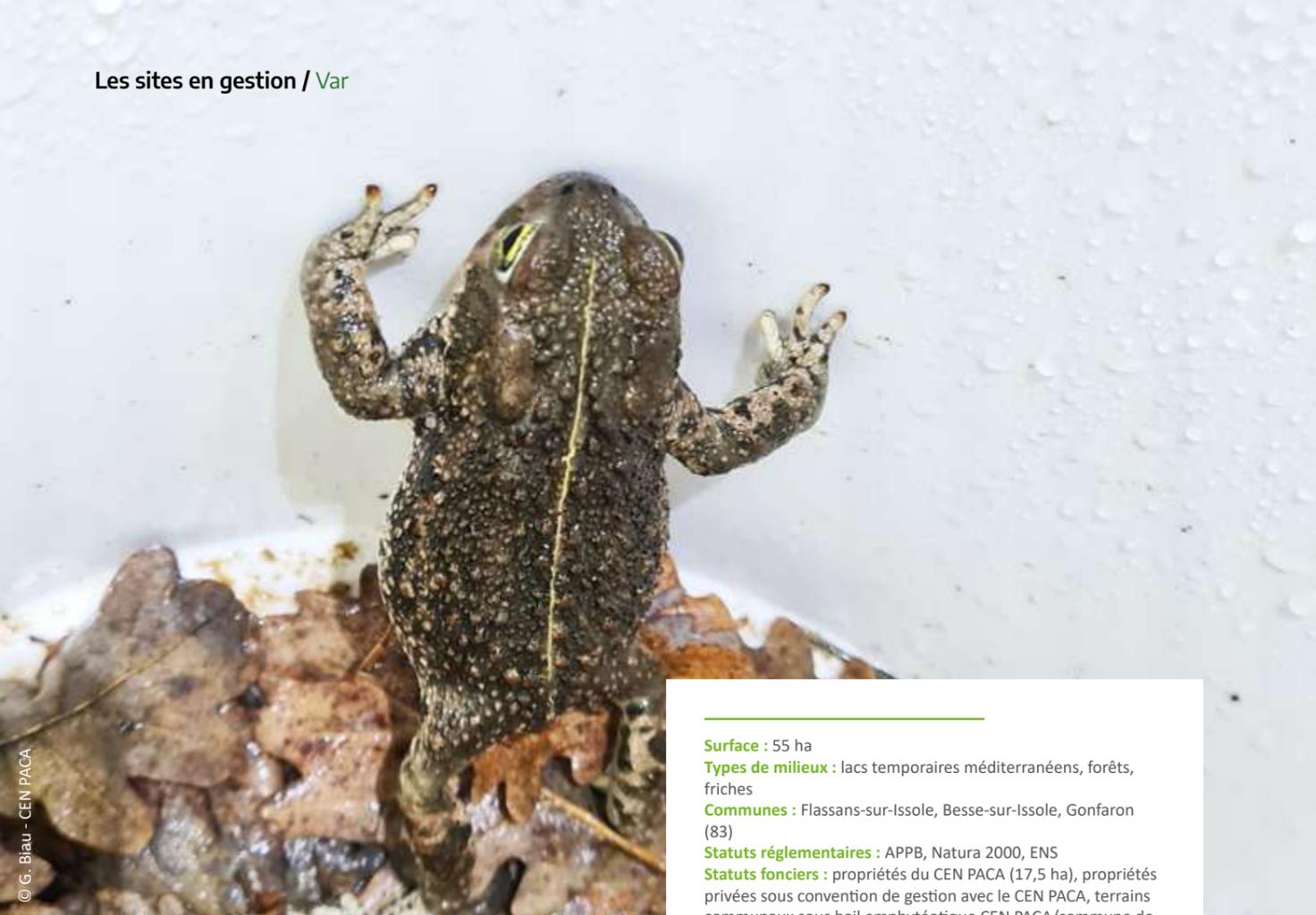
FAITS MARQUANTS

Le site de Fondurane a bénéficié d'un aménagement afin de canaliser le public pour lutter contre l'érosion des prairies et limiter le dérangement de la faune. La pose de ganivelles permet en effet de créer un couloir de circulation jusqu'à la berge du lac de Montauroux. Ce dispositif répond également à un objectif d'intégration paysagère dans la mesure où ces barrières sont installées dans de grandes prairies. Ce dispositif permet de rendre plus efficace la réglementation de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB).



Aménagement de ganivelles sur le site de Fondurane (83)

Surface : 43 ha
Types de milieux : zones humides (roselières, saulaies, ripisylves...), chênaie, charmaie, pinède
Communes : Montauroux et Callian
Statuts fonciers : terrains d'état sous concession EDF et propriétés EDF
Statuts réglementaires : APPB et site industriel de production d'électricité EDF
Partenaires : EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence, Région Sud, AERMC, commune de Callian
Intervention : depuis 1989
Salariée référente : Hélène CAMOIN
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Crapaud calamite capturé

Surface : 55 ha
Types de milieux : lacs temporaires méditerranéens, forêts, friches
Communes : Flassans-sur-Issole, Besse-sur-Issole, Gonfaron (83)
Statuts réglementaires : APPB, Natura 2000, ENS
Statuts fonciers : propriétés du CEN PACA (17,5 ha), propriétés privées sous convention de gestion avec le CEN PACA, terrains communaux sous bail emphytéotique CEN PACA/commune de Flassans-sur-Issole, propriété du Département du Var
Partenaires : Département du Var, AERMC, communes de Besse-sur-Issole et Flassans-sur-Issole, CBNMed, Tour du Valat, SOPTOM, éleveurs, propriétaires privés, Région Sud, DREAL PACA, Fondation Crédit Agricole, ARP
Intervention : depuis 1990
Salariée référente : Gwenola BIAU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

LACS TEMPORAIRES DE GAVOTY, REDON, BAYONNY ET DE BONNE-COUGNE

CONTEXTE

Il s'agit de trois dépressions naturelles. Au plus fort de l'inondation, ces lacs peuvent couvrir des surfaces variables (7 ha pour Gavoty, 4 ha pour Redon et 1 ha pour Bonne-Cougne). En été, elles s'assèchent complètement. L'Armoise de Molinier constitue l'intérêt majeur de ces mares temporaires méditerranéennes ; il s'agit des seules stations connues au monde. On y trouve également un cortège d'espèces animales et végétales qui ont développé des facultés remarquables pour résister à l'alternance de périodes d'inondation et d'assèchement.

FAITS MARQUANTS

Cette année, les conditions météorologiques ont conduit à une mise en eau des lacs plus longue et importante que les dernières années. Cela a permis au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'observer des espèces rares dépendantes de la mise en eau des sites, et qui avaient été peu ou pas observées les années précédentes, comme le Butome en ombelle, le Pélodote cultripède ou les Branchiopodes *Lepidurus apus* et *Linderiella massaliensis*. Le suivi mensuel de la mise en eau de Gavoty, Redon et Bonne Cougne s'est poursuivi cette année, tout comme le suivi de la population d'Agriole lacustre sur Redon, Bayonny et Gavoty et celui de la colonisation de ces trois sites par l'Armoise de Molinier. Les densités d'Agriole lacustre observées sur Redon et Gavoty se

sont révélées plus importantes que les années précédentes. Le suivi doit se poursuivre encore quelques années avant de pouvoir interpréter ces variations inter-annuelles. L'Armoise de Molinier quant à elle semble progresser lentement sur le lac de Gavoty, mais décroître légèrement sur le lac Redon. Le Conservatoire a réalisé une nouvelle fois le suivi des stations de Violette de Jordan une nouvelle fois cette année sur ce dernier site. En bordure du lac Redon, une subvention 100 % Région a permis la restauration de trois murets en pierres sèches en faveur de l'herpétofaune du site (création d'hibernaculums) par l'association ARP (Apprentissage Rencontre Patrimoine).

Enfin, dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Fondation Crédit agricole Pays de France, la Région Sud et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conservatoire a réalisé une étude sur la traversée de la D39 par les amphibiens en période de reproduction, à proximité du lac de Bonne Cougne. Cette étude s'est basée sur un dispositif temporaire de capture nocturne des amphibiens de part et d'autre du tronçon étudié de la route. Les espèces observées à cette occasion sont le Pélodyte ponctué, le Crapaud calamite et la Rainette méridionale. L'étude n'a pas permis de démontrer la pertinence d'un projet de création d'un crapauduc permanent à ce niveau de la route.

LES SITES EN GESTION : 84 - VAUCLUSE

24 SITES GÉRÉS, SOIT 1 412 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Milieux variés

Vallon de Valescure 54
 Colline de Bruyère
 Crousière

Pelouses sèches

Terrain militaire bases aériennes Orange -Travaillan 70
 Aglanet
 Haut-Vallon de la Sénancole

Stations de plantes rares

Vacquières 54
 Les Mauffrines

Zones humides

Étang Salé de Courthézon 55
Île-Vieille 55
Isdon de la Barthelasse 56
Les Confines 56
Mare de la Pavouyère 57
Mares de Vaucluse 57
 Belle-Île
 Calavon
 Isdon-de-la-Barthelasse
 Les Paluds de Courthézon
 Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis
 Marais de Jonqueyrolles
 Marais du Grès
 Mare du Pont Julien
 Zones humides du Calavon
 Vallat de la Buisnière

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2024.





Vallon de Valescure (84)

VALLON DE VALESCURE

CONTEXTE

Le Vallon de Valescure constitue une mosaïque de milieux (pinèdes, chênaies, garrigues et milieux rupestres) abritant une biodiversité remarquable et caractéristique des Monts de Vaucluse : gagées sur le plateau, grands rapaces dans les falaises, chauves-souris... La commune de Saumane-de-Vaucluse (propriétaire) s'engage depuis 2002 pour la préservation de son patrimoine remarquable avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FAITS MARQUANTS

Plus grand site en gestion du Vaucluse, le Vallon de Valescure abrite notamment une colonie de transit de Minioptère de Schreibers. Cette colonie de chauves-souris fait l'objet d'un suivi deux fois par an par l'équipe salariée du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et une bénévole du Groupe Chiroptères de Provence. Depuis plusieurs années, la colonie faisait preuve d'une remarquable stabilité dans ses effectifs avec une population d'environ 500 individus en transit. En 2024, le comptage d'automne a montré une baisse notable des effectifs, baisse probablement due au caractère transitoire du site mais qui devra être évaluée et surveillée ces prochaines années. Parallèlement, le Conservatoire a accompagné la commune de Saumane-de-Vaucluse dans son engagement TEN (territoire engagé pour la nature) et a lancé la réactualisation du plan de gestion du site avec l'aide d'un financement Fonds vert. L'occasion de lancer une nouvelle dynamique pour la gestion de ce site, en concertation avec les acteurs locaux (Office national des forêts, société de chasse CPIE).

Surface : 417 ha
Types de milieux : pinèdes, chênaies, garrigues, pelouses et falaises
Commune : Saumane-de-Vaucluse (84)
Statut foncier : propriété publique de la commune de Saumane-de-Vaucluse
Partenaires : commune de Saumane-de-Vaucluse, CDS 84, GCP, ONF, CD 84, Région Sud
Intervention : depuis 2002
Salarié.e référent.e : Florence MÉNÉTRIER, William TRAVERS
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

VACQUIÈRES

CONTEXTE

Ce site de petite superficie, propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (rétrocédé dans le cadre de mesures compensatoires), comprend des friches issues de cultures plus ou moins anciennes abritant des espèces végétales rares : la Bassie à fleurs laineuses (présente en France uniquement en Vaucluse), le Silène de Porto, la Bufonie à feuilles étroites, la Fléole des sables, etc.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le plan de gestion validé en 2023 a vu sa première année d'application avec des actions de suivi d'espèces rares et de gestion des milieux. La contribution du Lycée agricole La Ricarde (Ile-sur-la-Sorgue) a permis de traiter les espèces indésirables (vignes, érigerons) lors de chantiers réalisés par les élèves. Fait marquant, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé aux enseignants de déployer le protocole de suivi de la population de la Bassie à fleurs laineuse, espèce végétale à fort enjeu de conservation, à l'occasion de travaux pratiques. Le Conservatoire participe ainsi à transmettre et former de futurs gestionnaires.

Surface : 1,17 ha
Type de milieu : ancienne culture
Commune : Mormoiron
Statut foncier : propriété du CEN PACA
Partenaire : CBN méditerranéen de Porquerolles
Intervention : depuis 2005
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Suivi de la Bassie à fleurs laineuse avec le Lycée agricole La Ricarde (84)



ÉTANG SALÉ DE COURTHÉZON

CONTEXTE

L'Étang Salé de Courthézon est une des rares zones humides temporaires de Vaucluse. Il accueille une faune inféodée aux milieux humides (amphibiens, libellules, oiseaux) et joue un rôle majeur pour de nombreux oiseaux migrateurs. Depuis déjà près de 20 ans, de nombreux acteurs locaux sont réunis autour d'un projet commun de préservation de la biodiversité, mais aussi de sensibilisation des publics, en raison de son équipement d'accueil. L'Étang bénéficie d'un classement en Arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 2013 ainsi que d'un quatrième plan de gestion (2021-2025).

FAITS MARQUANTS

Le premier inventaire des araignées de l'Étang salé de Courthézon a permis de découvrir une des plus grandes espèces de Salticidae de France : Mendoza canestrinii. Découverte dans le Vaucluse en 1990, c'est la 3^e observation en Vaucluse de cette araignée typique des grandes roselières et rare en France. Cette découverte confirme l'intérêt d'améliorer les connaissances des groupes taxonomiques encore trop peu étudiés. L'année a vu également la poursuite des investissements sur les infrastructures d'accueil du public. Après la réfection du ponton d'accès à l'observation, un sentier adapté aux personnes à mobilité réduite a été créé. Une nouvelle panneautique de découverte du site (visible dès le 1^{er} trimestre 2025), sur laquelle ont travaillé les équipes du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, viendra compléter ce projet global de rénovation des équipements pour un accueil de qualité du public.

Surface : 21 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Courthézon
Statuts réglementaires : ENS 84, APPB
Statut foncier : propriété de la commune de Courthézon
Partenaires : CCPOP, CD 84, AERMC, commune de Courthézon, éleveurs équins de Courthézon, Benjamin Vollot (bagueur), Naturoptère, Maison Ogier, OT du Pays d'Orange en Provence
Intervention : depuis 2003
Salarié.es référent.es : Gilles BLANC, Florence MÉNÉTRIER
Conservateur bénévole : Gilles BLANC

Ponton d'accès à l'observatoire ornithologique de l'Étang Salé (84)



Ponton de pêche PMR réalisé à l'Île Vieille (84)

ÎLE VIEILLE

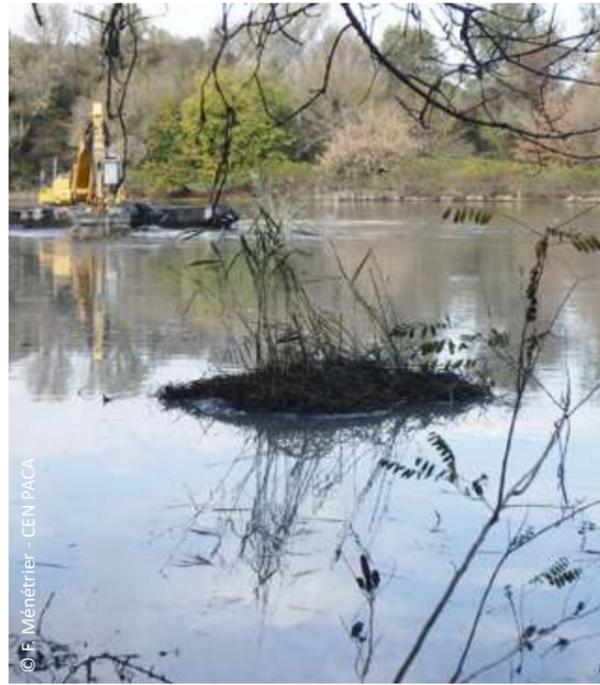
CONTEXTE

L'Île Vieille est une zone humide remarquable de 260 hectares, située sur le Rhône aval. C'est un important carrefour migratoire pour de très nombreuses espèces d'oiseaux. Le site est constitué de plans d'eau, d'une lône, de prairies et de ripisylves, offrant une mosaïque de milieux riches et diversifiés. En 2020, un ambitieux programme, mené par la commune de Mondragon, la communauté de communes Rhône-Lez-Provence (CCRLP) et leurs partenaires, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a permis sa restauration écologique et sa mise en valeur paysagère et pédagogique. Classé « Espace naturel sensible » du Département de Vaucluse, cet écrivain de biodiversité bénéficie également d'un plan de gestion mis en place par le Conservatoire.

FAITS MARQUANTS

La crise Covid et ses conséquences ont significativement impacté la programmation opérationnelle du site, en particulier en 2024, dernière année du plan de gestion. C'est ainsi que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé trois consultations d'entreprises cette année. Une première pour le recrutement d'une maîtrise d'œuvre afin de concevoir l'aménagement du site pour l'accueil et la canalisation du public. Une deuxième en vue de faire exécuter ces aménagements (trois observatoires de la faune sauvage, un ponton de pêche PMR, une zone d'accueil PMR, un stationnement d'entrée de site, signalétique et mobiliers divers...). Enfin, un groupement de bureaux d'étude a été chargé de réaliser une étude de faisabilité en vue de la restauration de la marge alluviale du vieux Rhône de Donzère-Mondragon. Les travaux d'aménagements devraient être achevés au printemps 2025, tandis que l'étude de faisabilité s'étirera jusque mars 2026. Enfin, un premier pas a pu être engagé en matière de pédagogie avec la validation d'une première programmation d'interventions à destination des scolaires de l'intercommunalité pour l'année 2024-2025.

Surfaces : 218 ha et 42 ha non cadastrés
Types de milieux : forêts alluviales, landes, plans d'eau, pelouses et mares
Commune : Mondragon
Statuts réglementaires : Natura 2000, ENS 84
Statuts fonciers : terrains privés (acquisitions en cours), propriétés communales et CCRLP
Partenaires : commune de Mondragon, CCRLP, PNR Camargue, CD 84, CNR, AERMC, Région Sud
Intervention : depuis 2017
Salarié référent : Grégoire LANDRU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Travaux de restauration écologique de l'anse de l'Islon de la Barthelasse (84)

ISLON DE LA BARTHELASSE

CONTEXTE

L'Islon de la Barthelasse est un des derniers boisements inondables du Rhône. Située entre deux bras du Rhône, la partie de l'Islon de la Barthelasse gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Cette mesure de protection a été motivée par la qualité du boisement alluvial et par la biodiversité qu'il abrite : insectes consommateurs de bois mort, avifaune forestière, flore des boisements humides. L'objectif principal est la conservation de ce boisement alluvial mature.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé le travail de réactualisation du Plan de gestion du site. L'année 2024 a été marquée par le projet de restauration de l'anse de l'Islon, ancien bras mort du Rhône, sous la maîtrise d'ouvrage de la Compagnie nationale du Rhône avec l'appui technique du Conservatoire. Ces importants travaux ont porté sur l'arrachage de la Jussie, espèce exotique envahissante, complétés par une opération de renforcement de la roselière par plantation de roseaux en parcs. Ces travaux ont pour objectif de redonner une fonctionnalité à cette zone humide et feront l'objet d'un suivi par le Conservatoire.

Surface : 23 ha
Types de milieux : zones humides, forêt alluviale
Commune : Avignon (84)
Statut réglementaire : domaine public de l'état concédé à la CNR
Statut foncier : APPB
Partenaires : CNR, AERMC, DDT 84
Intervention : depuis 2003
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER
Conservateur bénévole : Etienne Leroy

LES CONFINES

CONTEXTE

Située dans la basse Provence calcaire, la zone humide des Confines est remarquable en Vaucluse. Composé d'une mosaïque de prairies humides, de roselières et d'une ripisylve, le site accueille une biodiversité inféodée aux milieux humides dont plusieurs espèces sont rares et/ou menacées : la Rousserolle turdoïde, le Cypripis faux-choin... Conscients des enjeux existants, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'EPAGE Sud-ouest du Mont-Ventoux collaborent pour la gestion et la préservation de ce site.

FAITS MARQUANTS

Cette zone humide de grand intérêt pour le département du Vaucluse s'est vue dotée en 2024 d'un nouveau plan de gestion sous maîtrise d'ouvrage par l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du Sud-Ouest Mont Ventoux (EPAGE) et mis en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec l'objectif de restaurer ce site au fonctionnement hydrologique altéré depuis l'endiguement de la rivière (au Moyen-Âge), l'EPAGE et le Conservatoire se sont mobilisés et ont initié plusieurs actions structurantes telles qu'une étude hydraulique contribuant à la reconnexion latérale entre la rivière bordant le site et sa plaine alluviale, une étude pour repenser l'aménagement du site et l'accueil du public ainsi que des diagnostics afin de préserver la trame boisée et de restaurer les prairies humides dégradées par l'assèchement du site. Plusieurs suivis sont par ailleurs engagés sur la biodiversité patrimoniale du site : avifaune nicheuse, hivernante et paludicole, flore, entomofaune, chiroptères. Cette démarche participera donc à la restauration de cet espace remarquable dans les années à venir ainsi qu'à celle de son potentiel d'accueil pour la biodiversité.

Surface : 42 ha
Types de milieux : prairies humides, ripisylve et roselières, canaux et fossés
Commune : Montoux
Statut réglementaire : ENS 84
Statut foncier : propriété publique de la commune de Montoux
Partenaires : EPAGE SOMV, commune de Montoux, AERMC, CD 84
Intervention : depuis 2012
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Prairie de fauche avec vue sur le Mont Ventoux

MARES DE LA PAVOUYÈRE

CONTEXTE

Les mares de la Pavouyère constituent un complexe original de dépressions au sein des Ocre de Mormoiron. Issues de l'exploitation ocrière des XIX^e et XX^e siècles, ces mares abritent désormais l'une des populations les plus importantes de Pélobate cultripède de Vaucluse. Avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de sa mission d'animation en faveur des zones humides, l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Sud-ouest du Mont-Ventoux (EPAGE SOMV) a pu acquérir ces terrains en 2017. Depuis, ce site d'une superficie de 6 ha a été labellisé Espace naturel sensible par le Département de Vaucluse.

FAITS MARQUANTS

Afin de restaurer un des bastions du Pélobate cultripède en Vaucluse, sur le site des Mares de la Pavouyère, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi les travaux d'entretien et de restauration du réseau de mares afin d'augmenter le potentiel d'accueil du site. Pour cela, le Conservatoire a encadré un chantier mené par les étudiants du Lycée professionnel agricole de la Ricarde (L'Isle-sur-la-Sorgue, 84) comme il le fait depuis deux ans. Cela permet tout à la fois d'allier un exercice pédagogique et une réelle action d'entretien et/ou de réouverture des mares. Cette action en faveur des mares s'est aussi concrétisée par la préparation d'un chantier professionnel de restauration des deux plus grandes mares du site prévu en 2025. Les pluies importantes hivernales et printanières ont permis à la population de Pélobate de se reproduire de façon massive sur le site et de bénéficier ainsi d'un renforcement plus que bienvenu de sa population après plusieurs années d'échecs de la reproduction.

Surface : 6,33 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Mormoiron
Statut réglementaire : ENS 84
Statuts fonciers : propriétés de la commune de Carpentras, propriétés de l'EPAGE SOMV
Partenaires : EPAGE SOMV, CD 84, AERMC
Intervention : 2019
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Chantier de restauration de mares par le LPA La Ricarde (84)



Mare du Parandier restaurée (84)

MARES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Propriété de la SPA vauclusienne, le site du Parandier se situe dans une dépression sableuse occupée majoritairement par une pinède de Pins maritimes et bordée de falaises d'ocres abruptes. Le site du Parandier est caractérisé par une mare temporaire accueillant une des dernières populations de Pélobate cultripède du Vaucluse. En collaboration avec le Parc naturel régional du Mont Ventoux, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur est en charge depuis 2011 de la gestion du site afin d'en préserver les enjeux biologiques.

FAITS MARQUANTS

2024 a été une année importante pour la gestion du Parandier avec notamment l'intégration de l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Sud-ouest du Mont-Ventoux (EPAGE SOMV) parmi les co-gestionnaires du site. L'EPAGE SOMV, maître d'ouvrage du projet d'étude et de restauration des mares du bassin versant, a ainsi réalisé une opération de restauration de la principale mare du site (en totale fermeture par la végétation depuis plusieurs années). Il a également créé une mare secondaire afin de renforcer le réseau local de mares et sa population de Pélobate cultripède, amphibien à enjeu fort de conservation.

Surface : 4,7 ha
Types de milieux : pinède et boisement mixte, mares temporaires, falaises d'ocre
Commune : Mormoiron
Statut foncier : propriété privée de la SPA vauclusienne
Partenaires : PNR Mont Ventoux, SPA vauclusienne
Intervention : depuis 2009
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

CARTE : AU COEUR DES TERRITOIRES

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ANIMATION DE PROJETS

Carte : au cœur des territoires / Exemples d'accompagnement et d'animation de projets

VAUCLUSE

- Accompagnement du Conseil départemental de Vaucluse
- Gestion d'Espaces naturels sensibles de Vaucluse
- Animation territoriale des zones humides de Vaucluse
- Accompagnement du Grand Avignon
- Accompagnement du projet LIFE Natur Army
- Animation du programme Eco-TIG PACA
- Natur'Adapt

HAUTES-ALPES

- Gestion d'Espaces naturels sensibles du département des Hautes-Alpes
- Animation territoriale des zones humides des Alpes du Sud
- Préservation des vieilles forêts - Cœur de Sylve
- Projets de territoire autour du patrimoine naturel des Baronnies orientales
- Natur'Adapt

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- Gestion d'Espaces naturels sensibles du département des Alpes-de-Haute-Provence
- Animation territoriale des zones humides des Alpes du Sud
- Préservation des vieilles forêts - Cœur de Sylve
- Marathon des haies de Provence Alpes Agglomération
- Natur'Adapt

MONACO

- Partenariat avec la Principauté de Monaco :
- Inventaires de biodiversité
- Actions de sensibilisation

ALPES-MARITIMES

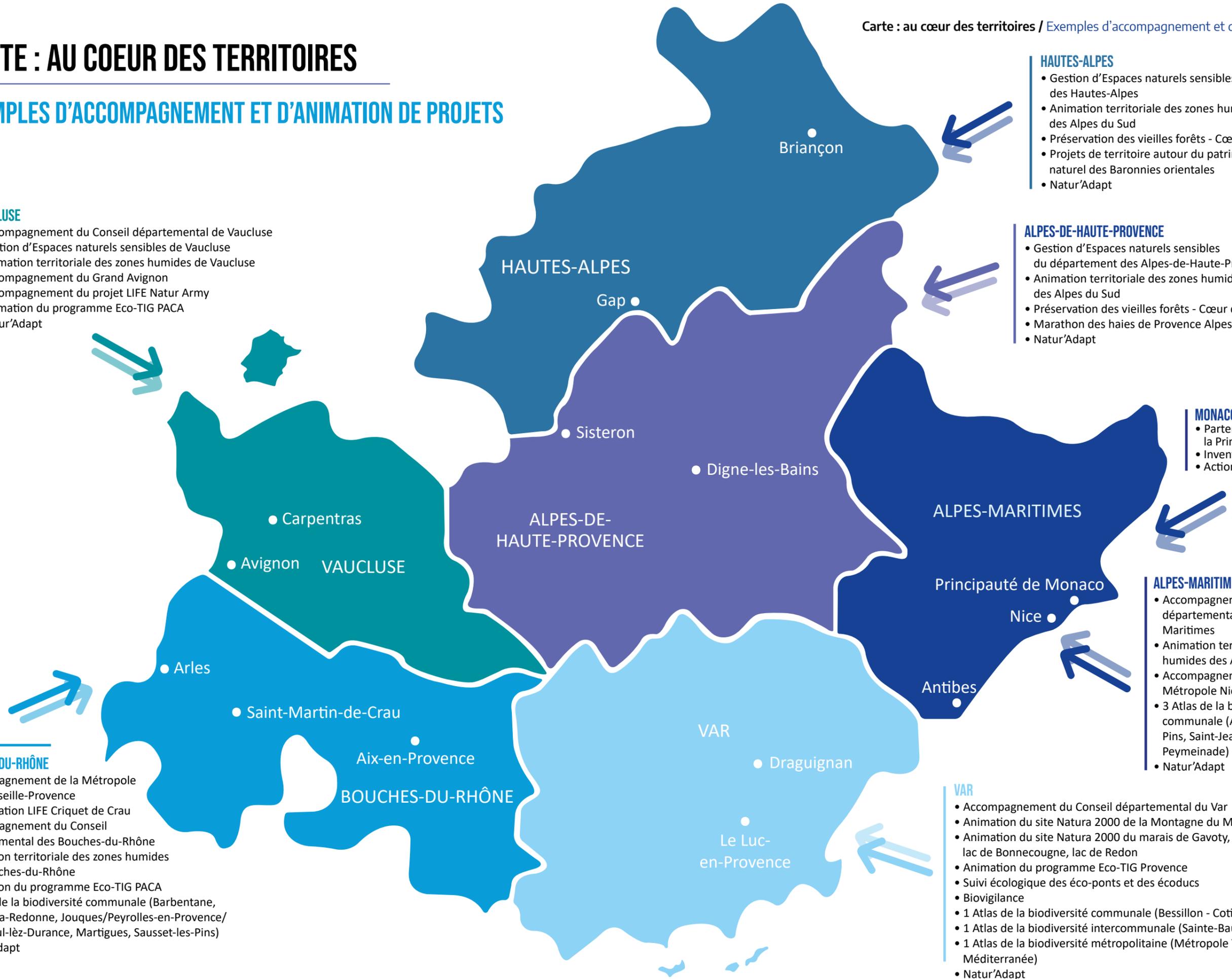
- Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
- Animation territoriale des zones humides des Alpes-Maritimes
- Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur
- 3 Atlas de la biodiversité communale (Antibes-Juan-les-Pins, Saint-Jeannet et Tignet-Peymeinade)
- Natur'Adapt

VAR

- Accompagnement du Conseil départemental du Var
- Animation du site Natura 2000 de la Montagne du Malay
- Animation du site Natura 2000 du marais de Gavoty, lac de Bonnacougne, lac de Redon
- Animation du programme Eco-TIG Provence
- Suivi écologique des éco-ponts et des écoducs
- Biovigilance
- 1 Atlas de la biodiversité communale (Bessillon - Cotignac et Pontevès)
- 1 Atlas de la biodiversité intercommunale (Sainte-Baume)
- 1 Atlas de la biodiversité métropolitaine (Métropole Toulon Provence Méditerranée)
- Natur'Adapt

BOUCHES-DU-RHÔNE

- Accompagnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Coordination LIFE Criquet de Crau
- Accompagnement du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Animation territoriale des zones humides des Bouches-du-Rhône
- Animation du programme Eco-TIG PACA
- 5 Atlas de la biodiversité communale (Barbentane, Ensues-La-Redonne, Jouques/Peyrolles-en-Provence/Saint-Paul-lès-Durance, Martigues, Sausset-les-Pins)
- Natur'Adapt





© G. Delaunay

Nouveau couple des Alpes-de-Haute-Provence

LES GRANDS PROGRAMMES LA PRÉSERVATION

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS AIGLE DE BONELLI

CONTEXTE

L'Aigle de Bonelli bénéficie d'un Plan national d'actions pour favoriser le maintien de sa population, voire son expansion. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination et la mise en œuvre en Région des Plans d'actions dédiés depuis 1999. Le troisième Plan national d'actions en faveur de cette espèce a débuté en 2014 pour une durée de dix ans. Le Conservatoire est également responsable du programme de baguage national et du programme de télémétrie via un programme personnel, sous l'égide du Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux.

FAITS MARQUANTS

En 2024, la population française d'Aigle de Bonelli a atteint l'effectif de 49 couples, grâce au cantonnement de deux nouveaux couples, dont un dans les Alpes-de-Haute-Provence. Malgré ces bonnes nouvelles, la productivité baisse, avec l'envol de seulement 27 jeunes, dont 15 dans les Bouches-du-Rhône. Ceci s'explique en partie par une forte pression intraspécifique, de jeunes adultes cherchant à se cantonner sur des sites déjà occupés. Les salariés et les bénévoles du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont très mobilisés pendant la période de reproduction pour le suivi de chaque couple et la limitation des dérangements (travaux forestiers, entretien des lignes électriques, sports de pleine nature...), aux côtés des gestionnaires d'espaces naturels. Presque tous les poussins ont été bagués afin de pouvoir étudier la dynamique de la population et près de 60 % des individus cantonnés ont pu être contrôlés, pour étudier le turn-over dans les couples.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur, France

Partenaires : DREAL PACA et Occitanie, CD 13, Région Sud, Métropole AMP, CEN Occitanie, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, La Salsepareille, PNR Alpilles et PNR Sainte-Baume, PN Calanques, Métropole TPM, Grand Site Sainte-Victoire, ONF, OFB, Fondation d'entreprise Barjane, DDTM 13, CRBPO, CEFE/CNRS, IMBE

Intervention : depuis 1980

Salariée référente : Cécile PONCHON

Suite à la mortalité de deux femelles reproductrices par collision avec des lignes très haute tension, le Conservatoire a travaillé avec RTE pour traiter cette problématique. Des discussions ont également été menées avec la Société du Canal de Provence afin de trouver une solution au risque de noyade d'aigles dans leurs réservoirs. La thèse portée par le Conservatoire, en collaboration avec le CEFE/CNRS et l'IMBE, est arrivée à terme. Cette thèse met en lumière une forte plasticité de l'espèce en termes d'habitats, en valorisant les données recueillies depuis 1990.

Le Conservatoire a participé aux différentes réunions qui ont jalonné la vie du Plan national d'actions (COFIL, réunions opérateurs) ou la vie des sites (COFIL Natura 2000...) et s'est investi dans la création et la mise à jour d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope sur les sites de nidification.

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS GANGA CATA ET ALOUETTE CALANDRE

CONTEXTE

Les populations de Ganga cata et d'Alouette calandre ont deux particularités : elles sont concentrées en Crau et particulièrement difficiles à étudier. Si l'état de conservation de l'Alouette calandre semble s'améliorer progressivement, ce n'est pas le cas du Ganga cata dont la population reste très réduite et menacée par de nombreux projets d'aménagement, le plus préoccupant étant sans doute le projet de ligne très haute tension entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent traversant leur couloir d'abreuvement principal. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est, depuis 2012, l'animateur du premier Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Ce plan est principalement basé sur des études destinées à mieux connaître la biologie et l'écologie de ces deux espèces très discrètes, préalable essentiel à la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces. Le second Plan national d'actions en faveur de ces espèces a été rédigé en 2024 et sera finalisé en 2025.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a encadré un stagiaire, Damien Cerdan, du Master II gestion adaptative de la biodiversité de l'Université d'Aix-Marseille. Ce stage a permis d'identifier les préférences d'habitat et d'estimer le succès reproducteur de l'Alouette calandre. Un travail très important de terrain de février à juillet 2024 et une analyse statistique fine ont permis d'obtenir des résultats éclairants. Ils montrent que l'espèce évite les places avec une pression pastorale trop importante et préfère des habitats où la végétation, notamment en *Brachypodium rameux* *Brachypodium retusum* est dense et haut (Cerdan, 2024). L'importance de cette espèce végétale pour l'Alouette calandre est renforcée par la localisation des onze nids suivis au cours de l'étude

dont dix étaient construits dans du *Brachypodium rameux*. Trop peu de nids ont été localisés pour envisager des tests statistiques robustes. Toutefois, le succès reproducteur calculé sur cet échantillon est de 38,6 % de poussins à l'envol (par rapport au nombre d'œufs pondus). Par ailleurs, cette étude a été l'occasion de mettre en évidence des changements de localisation de territoire pendant la saison de reproduction. Cette information inédite au sujet de la colonie d'Alouette calandre en Crau sera très utile à l'amélioration du protocole d'estimation des effectifs de la colonie. L'ensemble de ces informations permettront de mieux identifier les opérations de gestion optimales pour l'espèce.

En 2024, le Conservatoire a suivi la population de Ganga cata au travers de trois protocoles : le dénombrement hivernal (concomitant au dénombrement des Outardes canepetières), l'identification de sites de reproduction et l'identification de sites de rassemblement post-nuptiaux. Le premier a permis d'estimer les effectifs à 464 individus hivernant en Crau, bien que des doublons soient probablement inclus dans cet effectif. Le second a ciblé des zones sous-prospectées (Gamadou) ou restaurées (Cossure) afin d'identifier si ces zones pouvaient être considérées comme favorables à la reproduction de l'espèce. Sur Gamadou, aucun individu n'a été observé pendant la matinée de suivi et le site a été jugé peu favorable du fait de la fermeture de son milieu. Le site de compensation de Cossure a également été jugé comme peu favorable à la reproduction en 2024 (un vol composé d'un individu seulement observé au cours de trois matinées de suivi, hors survol). La nette différence d'utilisation de Cossure en 2024 en comparaison à 2022 (le même protocole avait permis d'observer onze vols composés de 117 individus, hors survols) pourrait être liée à une plus dense et haute végétation sur site cette année à la faveur de pluies plus abondantes (cumul total entre janvier et juillet de 386 mm en 2024 et 69 mm en 2022). Enfin, au cours du protocole d'identification des sites de rassemblement post-nuptiaux, dix jours de prospections (entre mi-août et fin octobre) ont permis de rechercher la présence de rassemblements sur 2 000 ha de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. Les données sont en cours de traitement et feront l'objet d'un rapport en 2025.

Secteurs : Région Sud

Partenaires : DREAL PACA, CA 13

Intervention : depuis 2010

Salariées référentes : Clotilde PEROT-GUILLAUME et Cynthia GIDOIN

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS TORTUE D'HERMANN

CONTEXTE

Le Plan national d'actions en faveur de la Tortue d'Hermann (2018-2027), est coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui en a confié l'animation nationale au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* est l'unique tortue terrestre de France métropolitaine. Elle est présente seulement en Corse et dans le Var où elle est menacée d'extinction. Les raisons de son déclin sont la destruction et la dégradation de son habitat, la destruction directe d'individus, les prélèvements, la captivité et les relâchers. La conservation de l'espèce passe par la concertation d'un très large panel d'acteurs du territoire intégrant notamment services de l'État, scientifiques, gestionnaires, animateurs de sites Natura 2000, agriculteurs, forestiers, propriétaires fonciers, bureaux d'études, porteurs de projets, etc.

FAITS MARQUANTS

Animateur national du Plan national d'actions (PNA) Tortue d'Hermann, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est très fortement sollicité par les acteurs du territoire souhaitant intégrer l'espèce dans leurs projets et travaux. Les échanges fréquents avec le Conservatoire d'espaces naturels de Corse, animateur régional corse du PNA, permettent d'améliorer encore la mutualisation des actions de ce PNA. Ces sollicitations et échanges soulignent l'importance majeure de ce programme pour les acteurs du territoire et la conservation de l'espèce. Deux comités de pilotage (COFIL) du PNA Tortue d'Hermann ont été réalisés cette année (COFIL national le 26 septembre 2024 et COFIL régional le 4 octobre 2024). Ces COFIL ont permis de faire le point sur les actions mises en œuvre en 2023 et 2024, ainsi que celles programmées en 2025.

L'année 2024 a été consacrée à plusieurs grandes actions du PNA parmi lesquelles la poursuite de la mise à jour de la carte de



Alouette calandre, Crau (13)

© D. Cerdan - CEN PACA

Les grands programmes / La préservation

sensibilité Tortue d'Hermann qui, avec sa méthode d'élaboration, a reçu un avis favorable du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 26 septembre 2024. Le Conservatoire a poursuivi l'élaboration des trois guides de prise en compte de l'espèce dans (1) les projets d'aménagement, (2) les travaux forestiers et (3) les projets agricoles jusqu'à la proposition d'une présentation et d'une concertation prévues pour 2025. L'action du PNA visant à promouvoir l'utilisation des chiens dans la recherche de tortues a été marquée cette année par la mise en œuvre de la première session d'accréditation des chiens et maîtres-chiens (ARTOC) ayant permis l'accréditation de trois couples chiens/maîtres-chiens. Le Conservatoire a également continué d'évaluer l'impact d'outils de gestion forestière, notamment plusieurs chenillards dont un radiocommandé. Le programme expérimental de renforcement de population des Caps Taillat et Lardier coordonné par la Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux (SOPTOM) s'est poursuivi cette année avec le suivi des individus relâchés en 2022 (93 individus) et 2023 (24 individus). Signalons que l'année 2024 a également été marquée par l'incendie de Vidauban du 11 juin qui est parti de la plaine des Maures (RNN) pour s'étendre ensuite jusque dans le massif. Une surface d'environ 300 ha a été touchée dont près de la moitié au sein de la Réserve, en zone de sensibilité forte pour l'espèce. Le CEN PACA a participé aux prospections post-incendies réalisées en urgence et organisées en partenariat avec la SOPTOM et la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures. Afin d'améliorer la résilience des populations face aux incendies, le CEN PACA a initié la création de refuges anti-feu cette année sur plusieurs sites varois. Enfin, l'émergence de projets de coupures agricoles a nécessité la mise en place d'un partenariat CEN PACA - INRAE en vue de l'élaboration de corridors adaptés aux enjeux DFCI (Défense de la forêt contre les incendies), écologiques (Tortue d'Hermann) et agricoles.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse
Partenaires : SOPTOM, CEN Corse, D83, SNPN (RNN de la Plaine des Maures), EPHE-CNRS, OFB, SMMM, ONF, CCGST, DPVA, ECAA, CCCV
Animation : depuis 2018 (PNA 2018-2027)
Salarié référent : Joseph CELSE



Création d'un refuge anti-feu par le CEN PACA

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS VIPÈRE D'ORSINI

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'animateur du Plan national d'actions Vipère d'Orsini, coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur. Présente uniquement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Vipère d'Orsini est principalement rencontrée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et ponctuellement dans le Vaucluse et le Var. L'espèce est répartie sur six massifs avec seulement treize populations. Les effectifs sont estimés entre 79 000 et 134 000 individus. Hormis deux populations, dont la situation est extrêmement critique (Mont-Ventoux), quatre sont considérées comme très menacées et sept autres faiblement menacées.



Mise en place d'un parc de nuit sur le Mont Serein (84)

FAITS MARQUANTS

En 2024, sur la Montagne de Lure, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi son accompagnement des acteurs locaux (Natura 2000, Conseil départemental 04, Communauté de commune de Forcalquier - Montagne de Lure) notamment pour l'élaboration du plan d'actions éco-pastoral et pour le plan de gestion des mesures compensatoire de la station. Sur le Mont Ventoux, plusieurs réunions de terrain sur site ont permis une bonne prise en compte de l'enjeu Vipère d'Orsini dans le contexte pastoral.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les acteurs présents sur le massif du Cheval-blanc et les services de l'État afin d'engager des travaux de réouverture dans le contexte de reconquête de l'alpage tout en tenant compte des enjeux Vipère d'Orsini.

Sur le Grand Coyer, le Conservatoire a organisé un week-end de prospections bénévoles sur la population du Laras permettant de confirmer une plus grande étendue de la présence de l'espèce localement.

Dans les Préalpes d'Azur, le Conservatoire a sensibilisé une équipe de cueilleurs de lavande du Cheiron à la reconnaissance et aux enjeux de la Vipère d'Orsini afin qu'ils puissent transmettre leurs observations.

Le Conservatoire a accompagné la Ligue pour la protection des oiseaux pour la mise en place d'un suivi de population par capture-marquage-recapture sur la montagne de Thiey.

De nombreuses réunions ont été réalisées afin de favoriser la prise en compte de l'enjeu lié Vipère d'Orsini dans divers projets dont l'événement « Nuits de coupoles ouvertes », organisé par l'Observatoire de Calern. Sur le Malay, les échanges avec les acteurs se sont poursuivis pour concilier pastoralisme et préservation de la biodiversité. Dans ce sens, un impluvium a notamment été créé via un financement FITE. Un second financement FITE a permis la poursuite de l'étude sur la Vipère d'Orsini (CMR), ses habitats et sa ressource trophique.

Enfin, le Conservatoire a participé à l'élaboration du futur plan de conservation de la Vipère d'Orsini hongroise à Budapest.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, PNR Mont-Ventoux, PNR Préalpes d'Azur, PNR Baronnies Provençales, PNR du Luberon, ONF, SMMM, MHNTV, EPHE-CEFE CNRS, D04, DDT04, D06, DDTM 06, D83, DDTM83, D84, DDT84, ministère des Armées, Université de l'Aquila (Italie), CCPAPV, commune de Saint-Etienne-les-Orgues, CASA, PN Mercantour, OFB, CEREEP, CNRS, IES
Intervention : depuis 2012
Salariés référents : Oscar HADJ-BACHIR et Marc-Antoine MARCHAND

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU VAUTOUR PERCNOPTÈRE

CONTEXTE

Le Vautour percnoptère est l'espèce de vautour la plus menacée au niveau mondial. En France, la population est dispersée en deux noyaux, l'un dans la chaîne pyrénéenne et l'autre dans le sud-est. Une vingtaine de couples sont connus dans le sud-est, dont huit en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'espèce bénéficie de son deuxième Plan national d'actions (PNA) pour la période 2015-2024. Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination de ce PNA dans le sud-est de la France et participe à la mise en œuvre d'actions du PNA dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.



Vautour percnoptère

FAITS MARQUANTS

En 2024, la population de Vautour percnoptère du sud-est reste stable avec 20 couples recensés, dont 8 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur ces huit couples, seuls quatre ont mené des jeunes à l'envol, qui ont été bagués par le Conservatoire. Un jeune de l'année a trouvé la mort peu après son départ en migration, en s'électrocutant sur un pylône haute tension. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a entrepris des démarches auprès de RTE pour sécuriser les pylônes du secteur. Le Conservatoire a poursuivi la gestion et le suivi photographique des onze placettes situées dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône : seize individus différents ont pu être détectés sur ces placettes, dont au moins six individus nicheurs. Des tentatives de capture d'un adulte pour l'équiper d'une balise GPS ont été renouvelées en Crau, mais n'ont pas abouti. Un dortoir a été repéré dans les Bouches-du-Rhône, à proximité d'une placette, avec la détection de plusieurs individus (jusqu'à trois simultanément) y passant la nuit. Il fera l'objet d'un suivi attentif à l'avenir.

Le Conservatoire a veillé à la prise en compte de l'espèce pour diminuer les dérangements, lors de travaux ou de manifestations sportives, et préserver ses habitats. Il a travaillé à la mise à jour d'un arrêté de protection de biotope sur un site de nidification occupé par un couple. Dans le cadre de son rôle d'animateur du Plan national d'actions dans le sud-est, le Conservatoire a rédigé le bilan annuel de la saison de reproduction, mis à jour les zones de sensibilité majeure et organisé le comité technique du réseau sud-est. Il a mené des actions de sensibilisation du public, notamment via des conférences lors de la fête du Parc naturel régional des Alpilles ou la journée Sports 100 % Nature organisée par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Il a également participé à l'animation d'un Web Café pour les agents du ministère de l'Intérieur.

Secteurs : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, sud-est de la France
Partenaires : DREAL PACA et Nouvelle Aquitaine, Région Sud, ONF UT Luberon, PNR Alpilles, Luberon et Ventoux, La Salsepareille, Zoo de Doué, CD 84, LPO France, DDPP 13/84
Intervention : depuis 2004
Salariée référente : Cécile PONCHON

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON MÉDITERRANÉENNE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS LÉZARD OCELLÉ

CONTEXTE

Le Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé est coordonné en zone méditerranéenne (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette espèce constitue un enjeu fort lors des projets d'aménagement en Région. L'utilisation par l'espèce des habitats ouverts rend ses populations très vulnérables à l'urbanisation. Ce lézard occupe toute la Région à l'exception des massifs de haute montagne et du nord du département des Hautes-Alpes.

Secteur : Méditerranée

Partenaires : DREAL PACA, DREAL Occitanie, DDTs et DDTMs, CEN Occitanie, les Départements de PACA et d'Occitanie, PN Port-Cros, PN Calanques, PNE, PNR Verdon, Fédération des Réserves naturelles catalanes, RNN Coussouls de Crau, RNN Plaine des Maures, RNN Jujols, RNR Daluis, RNR Gorges du Gardon, Association Nature Midi Pyrénées, SHF, AHPAM, Colinéo, ONF, COGard, GOR, LPO PACA, LPO Drôme, SOPTOM, Association les Ecologistes de l'Euzière, CEN LR, ALEPE, Tour du Valat, EPHE CEFE CNRS, CEBC - CNRS, ECOMED, Biotope, Agir Ecologique, SHF

Intervention : depuis 2011

Salarié référent : Oscar HADJ-BACHIR



Vieille bâtisse utilisée par un couple de Lézard ocellé observé lors de la formation des agents DREAL

FAITS MARQUANTS

Dans la continuité de l'année 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a publié une infolettre mettant en avant plusieurs actions réalisées par le réseau « Lézard ocellé ». Le Conservatoire a eu de nombreux échanges et réunions, notamment avec la Métropole de Toulon, le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, le Parc national des Ecrins, la Réserve naturelle du Jujols, afin de dimensionner des suivis ciblant le Lézard ocellé. En Occitanie, le Conservatoire a

formé les agents de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie aux enjeux, aux sensibilités et à l'écologie du Lézard ocellé. Le Conservatoire a réalisé un bilan du protocole placettes en début d'année. Ce bilan sera complété en 2025 par les analyses d'une biostatisticienne financée par la Société herpétologique de France. L'animation a participé aux suivis de dossiers d'études d'impacts/compensation et à la réalisation de guide technique ERCA national. Le Conservatoire a également sensibilisé un exploitant agricole du Vaucluse à la prise en compte de l'espèce au sein de son exploitation.



Étang de Fontmerle (06) abritant une des dernières populations de Cistude dans les Alpes-Maritimes

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS CISTUDE D'EUROPE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur de la déclinaison régionale du Plan national d'actions (PNA) Cistude d'Europe, anime le réseau d'experts régional, particulièrement actif sur cette espèce. La Cistude d'Europe est répartie en Provence-Alpes-Côte d'Azur principalement dans le département des Bouches-du-Rhône, du Var et le sud-ouest des Alpes-Maritimes. Beaucoup de ses populations sont isolées ou soumises à des pressions de fréquentation et de modification d'habitats. Hors des cœurs de populations (Camargue, Plaine et Massif des Maures), sa répartition est souvent morcelée et ses connectivités peu fonctionnelles, causant des risques d'extinctions locales forts. Un nouveau PNA en faveur de l'espèce (2020-2030) a été validé en 2020 par le Conseil national de la protection de la nature et le Ministère de la transition écologique.

FAITS MARQUANTS

Depuis un premier essai sur le site de l'Île Vieille (84) en 2022, le Conservatoire s'attelle à tester et diffuser un protocole d'analyse des fonctionnalités des habitats pour la Cistude d'Europe. Cette méthode a été approfondie en 2024, elle vise à découper un site en unités de gestion pertinentes pour l'écologie de l'espèce et le gestionnaire. Une grille de lecture permet d'attribuer des notes sur les différentes fonctions que l'habitat peut remplir pour la Cistude

(ponte, hibernation, habitat d'émergents...). Ces informations peuvent être ensuite synthétisées dans des cartographies et fiches de gestion opérationnelles par secteur. L'animation du Plan régional d'actions a guidé le bureau d'étude EcoMed dans son application d'une nouvelle version de ce protocole sur l'étang des Aulnes, pour le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Ce projet a fait l'objet d'un poster conçu par le Conservatoire et EcoMed présenté au congrès de la Société herpétologique de France en octobre 2024. L'animation a également, comme tous les ans, aidé différents partenaires à ajuster leur gestion ou à mettre en place leurs suivis. On peut citer un accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes pour le faucardage et le curage biologique de l'étang de Fontmerle ou encore le cadrage d'un suivi télémétrique sur le site de Pampelonne (Var).

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : DREAL PACA, SHF, Tour du Valat, SMAVD, SMIAGE Maralpin, Département des Alpes-Maritimes, MTPM, PNR du Verdon, PNR de Camargue, RNN Camargue, Grand Port de Marseille, PNR Sainte-Baume, MAMP, SOPTOM, PNR des Alpilles, A Rocha France, S'PECE

Intervention : depuis 2011

Salarié référent : Florian PLAULT

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS OUTARDE CANEPETIÈRE

CONTEXTE

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre – avec l'Occitanie – le plus grand nombre d'individus d'Outarde canepetière. La population régionale de cette espèce menacée se concentre essentiellement dans les Bouches-du-Rhône, mais le Vaucluse, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence abritent également l'espèce. La plaine de la Crau est le site de prédilection de l'Outarde canepetière mais celui-ci se trouve menacé par de nombreux projets d'aménagements. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure l'animation régionale du troisième Plan national d'actions (PNA) en faveur de l'Outarde canepetière.



Outarde canepetière

FAITS MARQUANTS

Le dénombrement national de l'Outarde canepetière a lieu tous les quatre ans dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de cette espèce. L'année 2024 a été marquée par la tenue des deux suivis de l'enquête : le dénombrement des populations hivernantes et celui des mâles chanteurs au printemps. Le dénombrement hivernal a eu lieu simultanément en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur le week-end du 27 et 28 janvier. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont 351 observateurs bénévoles et salariés de diverses structures qui ont participé à ce comptage. Cette année, la population hivernante d'Outarde canepetière en Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée entre 2 118 et 2 540 individus (contre 1 911 à 2 571 individus en 2016 et 1 646 à 1 826 en 2020). Celle-ci est majoritairement concentrée sur la plaine de la Crau dans les Bouches-du-Rhône avec un effectif estimé de 1 971 à 2 393 individus. En dehors de ce bastion, les Bouches-du-Rhône abritent à la fois le plus grand nombre de sites d'hivernage (5) et les plus gros effectifs d'outardes (259 individus). Dans le Vaucluse, on dénombre 132 individus et 15 dans le Var. À l'image de l'année 2020, aucune outarde n'a été observée dans les Alpes-de-Haute-Provence qui abritait pourtant une petite population hivernante (7 individus en 2016, 10 individus en 2012). Au printemps, 359 mâles chanteurs ont été détectés en Crau, résultat supérieur à celui de 2020 (308 mâles chanteurs détectés) mais inférieur à ceux de 2016 (474 mâles chanteurs détectés) et 2012 (400 mâles chanteurs détectés). En dehors de la Crau, le suivi régional dénombre 213 mâles chanteurs. Les effectifs sont stables dans le Vaucluse (87 mâles chanteurs détectés), le Var (38 mâles chanteurs détectés), les Alpes-de-Haute-Provence (7 mâles chanteurs détectés) mais en diminution inquiétante dans les Bouches-du-Rhône [hors Crau] (81 mâles chanteurs détectés contre 112 en 2020, 92 en 2016, 129 en 2012). Une cinquantaine de bénévoles et structures partenaires ont participé à ce suivi régional.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : DREAL PACA, LPO PACA, PNR Verdon, Métropole AMP, MINARM

Intervention : depuis 2002

Salariés référents : Clotilde PEROT-GUILLAUME et Cynthia GIDON

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS PAILLONS DE JOUR

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est animateur de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, coordonné au niveau national par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office pour les insectes et leur environnement. Le Conservatoire en a coordonné la rédaction (fin 2019 – début 2021) et en assure désormais l'animation. Ce plan concerne 49 espèces et sous-espèces de papillons de jour et de zygènes pour lesquelles des actions conjuguées de conservation à court, moyen et long termes seront mises en œuvre.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 s'est inscrite dans la continuité des années précédentes avec une grande diversité d'actions en rapport avec chacun des trois axes : la sensibilisation pour la prise en compte des espèces du Plan régional d'actions, la conservation et l'amélioration de la connaissance. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi l'accompagnement d'acteurs dans le but de déployer dans toute la région un même protocole standardisé, basé sur le chronoventaire : le Parc national des Calanques, le Grand Site Concors - Sainte-Victoire, l'association Anuma et le Laboratoire population environnement développement de Aix-Marseille Université, le Parc naturel régional du Queyras, et l'Office français de la biodiversité.

Par ailleurs, deux ateliers techniques pour identifier les *genitalia* de Procridinae (zygènes) ont été dispensés par Eric Drouet, spécialiste du groupe et membre du GIRAZ.

L'accompagnement de travaux sur la génétique d'espèces menacées comme l'Hermitte a amené le Conservatoire à conduire une formation au prélèvement de matériel génétique auprès de l'association A Rocha. Le Conservatoire a de nouveau prélevé des pattes médianes d'Azuré de la sanguisorbe dans les Alpes-de-Haute-Provence. Par contre, ce projet s'est soldé par un échec dans les Hautes-Alpes, faute de trouver un seul individu probablement en raison d'un effondrement des effectifs.

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé plusieurs passages, de mai à juillet, dans les Parcs départementaux de la Brague et de la Valmasque à la recherche des deux sous-espèces de zygènes. L'objectif était de mesurer les effets des préconisations de gestion et si besoin, d'adapter ces dernières auprès des services techniques.

Le Conservatoire a déployé la stratégie foncière en faveur du Faux-cuivré smaragdin, financée par le Fonds vert, dans le but de protéger le plus grand nombre de stations de Faux-cuivré smaragdin par l'acquisition de parcelles ou par la contractualisation de mesures de gestion en faveur de l'espèce.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : DREAL PACA (coordinateur régional), Opie (animateur national), Parc national du Mercantour, Parc national des Calanques, Parc naturel régional du Queyras, Parc naturel régional des Baronnies provençales, Parc naturel régional de la Sainte-Baume, le réseau Natura 2000, OFB, Syndicat mixte Asse Bléone, Provence Verte Verdon, Métropole Aix-Marseille-Provence, Département des Alpes-Maritimes, DDTM 06, LPED, LECA, CNRS, Université de Tübingen, CEA, Flavia APE, CEN Auvergne, CEN Occitanie, ANUMA, A Rocha, LPO PACA, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, Proserpine, GIRAZ-Zygaena

Intervention : depuis 2019

Salarié.es référent.es : Sonia RICHAUD et Stéphane BENCE



Prospection « Sonneur à ventre jaune » avec l'aide des bénévoles, L'Escale (04)

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS SONNEUR À VENTRE JAUNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est coordinateur de la déclinaison Provence-Alpes-Côte d'Azur du Plan national d'actions (PNA) du Sonneur à ventre jaune. Ce petit amphibien, historiquement présent dans tous les départements de la Région, n'est aujourd'hui observé que dans les Hautes-Alpes et le nord des Alpes-de-Haute-Provence. Il utilise des habitats de petites zones humides semi-permanentes souvent associées aux prairies. Un bilan national de ce programme a été publié en 2020, la rédaction d'un nouveau PNA actualisé a débuté en 2021.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Comité de pilotage en juin a été l'occasion de prospecter des populations historiques dans l'Embrunais, avec en résultat deux stations avec des données renouvelées. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a construit un projet d'évaluation des méthodes de détection du Sonneur à ventre jaune en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce projet, nommé « Bombitoring », permettra de tester l'efficacité de l'ADNe, comparé à la détection visuelle. En effet, dans les Alpes du Sud, les individus des populations à faibles effectifs ne sont que rarement observés. Il s'agit donc de tester une méthode complémentaire qui permettrait de suivre les sites du Sonneur à ventre jaune afin d'observer plus finement les mécanismes de colonisations et d'extinctions locales. Une quarantaine de sites seront prospectés, des stations connues comme abritant de grandes populations, des sites avec des observations occasionnelles ou historiques mais aussi des sites avec des habitats favorables mais sans observations. Le Conservatoire a initié en mai une prospection avec appel à bénévoles sur la station suspectée de l'Escale. Malgré la prospection des zones humides du secteur, aucun individu n'a été retrouvé, ce qui tend à confirmer que l'observation de 2017 sur ce secteur résulterait d'une erreur d'identification d'une larve d'Alyte accoucheur. Le Conservatoire a également maintenu la veille écologique sur les zones humides abritant l'espèce, avec des alertes ou accompagnements à Saint-André d'Embrun, Crots, Lazer et l'Escale.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : DREAL PACA, PNE, SMIGIBA, SMAVD, SAPN-FNE, DDT04, DDT05, ONF, OFB, CC Serre-Ponçon

Intervention : depuis septembre 2018

Salarié référent : Florian PLAULT



Visite des plantations de haies du Lycée agricole Digne-Carêmejane lors de la journée REX Trame turquoise organisée par l'Agence de l'eau en mars 2024

MARATHON DES HAIES DE PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

CONTEXTE

Suite à l'appel à projets « Eau et biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Provence Alpes Agglomération (PAA), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre d'agriculture Alpes de Haute-Provence, le Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, l'AGROOF (coopérative spécialisée en agroforesterie) et la SAFER ont souhaité s'associer pour participer à l'opération « Marathon de la biodiversité ». Cette collaboration, prévue de 2022 à 2025, a pour objectif la plantation de 10 kilomètres de haies et la création de 10 mares. Ce projet vise ainsi à restaurer des corridors écologiques en ciblant en particulier la Trame turquoise. Les propriétaires et exploitants agricoles candidats à la plantation de haies bénéficieront de la fourniture de plants d'espèces végétales locales et d'une aide financière pour la création des mares.

FAITS MARQUANTS

En cette avant dernière année de programme, 16 projets de plantations de haies ont pu être concrétisés pour un total de 6 881 mètres linéaires. Le Conservatoire a assisté Provence Alpes Agglomération dans la constitution des dossiers administratifs portant sur le cahier des charges des travaux de mares pour la consultation des entreprises, et pour la Déclaration d'intérêt général et la Déclaration Loi sur l'eau (rubrique 3.1.5.0) auprès des services de l'État. Le Conservatoire a également réalisé, avec l'ensemble des partenaires, des visites de terrain préalables aux travaux de création de mares prévus en 2025. La journée de retour d'expérience des projets soutenus par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse sur la Trame turquoise a eu lieu au Lycée agricole Digne-Carêmejane (mars 2024). Elle a permis de présenter l'avancement du projet aux partenaires et de se rendre sur les projets réalisés sur la commune du Chaffaut-Saint-Jurson.

Secteurs : Bassin de Seyne et confluences Durance (Bléone – Asse)

Partenaires : PPA, CA 04, GR CIVAM, AGROOF, SAFER, AERMIC

Intervention : depuis 2022

Salariée référente : Laura GRANATO



Faux-cuivré smaragdin *Tomares ballus*, espèce menacée qui fait désormais l'objet d'une stratégie d'intervention foncière pour la préserver



Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea*



Chênaies et arbres têtards à Ribiers (Val Buëch-Méouge)

PROJETS DE CONSERVATION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son expérience au Département des Alpes-Maritimes en matière de gestion des milieux naturels, ainsi que sa connaissance du patrimoine naturel, en particulier de la faune. Depuis 2016, le Département a souhaité concrétiser cette relation de partenariat avec la signature d'une convention-cadre. Cet accompagnement repose sur plusieurs actions : l'inventaire des zones humides des Alpes-Maritimes, le programme d'éradication de la Berce du Caucase, la mise à jour des inventaires Natura 2000 « Corniches de la Riviera », et la définition d'Espaces naturels sensibles.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a concentré ses prospections sur les chiroptères, les zygènes mais également sur le Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea*. Ce lézard présent uniquement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse est considéré comme protégé et « en danger » à l'échelle régionale.

Suite aux trois sessions d'inventaires réalisées dans la zone Natura 2000 « Corniches de la Riviera » fin mai et fin septembre, le Conservatoire a contacté cinq Phyllodactyles, dont une femelle gestante le long des falaises de la Piste de la Fornia, ainsi que de nombreuses Tarentes de Maurétanie, plusieurs Coronelles girondines, des Lézards des murailles et des Spéléomantes de Strinati.

Secteur : Alpes-Maritimes

Partenaires : CD 06, FORCE 06, CBNMed, PNR Préalpes d'Azur et Verdon, ONF, communes de Lucéram, Andon, Séranon et Valderoure (06)

Intervention : depuis 2016

Salariée référente : Anaïs SYX

PROJETS DE TERRITOIRE AUTOUR DU PATRIMOINE NATUREL DES BARONNIES ORIENTALES

CONTEXTE

Situé pour partie à l'extrémité orientale du Parc naturel régional des Baronnies, ce territoire correspond à un alignement est-ouest de montagnes sèches culminant entre 1 200 m et 1 600 m, entrecoupées de petites vallées. Il s'agit d'un territoire authentique et riche en biodiversité, marqué en particulier par sa richesse en vieux arbres multi-centenaires, abritant notamment d'importantes populations de Pique-prune *Osmoderma eremita*. L'objectif de ce projet est d'étudier la faisabilité scientifique et sociale de la mise en place d'un outil de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel de type « Réserve naturelle régionale ».

FAITS MARQUANTS

Après une année 2023 consacrée à la concertation, 2024 a permis de finaliser la demande de classement en Réserve naturelle régionale. L'animation territoriale menée par le Conservatoire a porté ses fruits, deux nouvelles communes ont souhaité rejoindre le projet et les délibérations de principe favorables à la création de la Réserve naturelle ont été votées par chaque conseil municipal. Le processus de consultation va pouvoir commencer pour les quatre communes associées au projet !

Secteurs : Baronnies orientales, communes d'Eourres et de Val-Buëch-Méouge

Partenaires : communes d'Eourres, de Val-Buëch-Méouge, de Barret-sur-Méouge et de Salérans, CD05, Région Sud, PNR Baronnies, propriétaires

Intervention : depuis 2015

Salarié.e référent.es : Lionel QUELIN, Anne-Laure BARTHELEMY

SUIVI ÉCOLOGIQUE DES ÉCODUCS DANS LE VAR

CONTEXTE

Pour restaurer les continuités écologiques dégradées par les axes routiers, la société ESCOTA (VINCI Autoroute) bâtit des écoponts et des écoducs sur des secteurs à enjeux. Depuis 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la société ESCOTA dans la mise en place de ces aménagements pour la biodiversité et dans le suivi de leur utilisation par la faune locale.

FAITS MARQUANTS

D'avril 2023 à avril 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a suivi, par piège photographique, dix écoducs varois nouvellement mis en place ou améliorés (encorbellements, accès, etc.). Les ouvrages se trouvent sur le trajet des autoroutes A8 et A57. L'étude a été financée par la société ESCOTA et réalisée en collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a assuré les suivis pour d'autres ouvrages, situés dans les Bouches-du-Rhône. Au total, sur les six secteurs suivis dans le Var, deux ont présenté une bonne fréquentation par la faune sauvage terrestre (Renard roux, Fouine, Genette commune, micromammifères, etc.), et les quatre autres une fréquentation moyenne. Les reptiles sont inclus dans cette catégorie, mais représentent un très faible pourcentage de passages (à l'exception d'un ouvrage où la Tarente de Maurétanie était fortement présente, mais sans utilisation supposée de l'ouvrage comme un corridor). Les ouvrages présentant des encorbellements permettant à la faune de traverser au-dessus d'un cours d'eau ont pu être sous-fréquentés durant l'étude, car les cours d'eau en question sont restés à sec pendant une importante partie du suivi ; la faune a donc pu traverser directement par le lit. Les chats domestiques ont été comptabilisés à part, mais représentent une forte proportion des traversées sur certains sites. Deux secteurs ont présenté une fréquentation faible à moyenne par les ongulés, les autres secteurs montrant une fréquentation nulle. Enfin, sur les trois sites où un suivi de la fréquentation des ouvrages par les chiroptères a été mis en place, deux ont montré une fréquentation moyenne et le dernier a présenté une très bonne fréquentation, notamment par le Petit Rhinolophe, à la fois en périodes de transit printanier, de reproduction et de transit automnal, la période de reproduction constituant le pic de fréquentation de l'ouvrage par l'espèce.

Secteurs : Le Luc-en-Provence, Brignoles, Cabasse, Gonfaron et Le Cannet-des-Maures (83)

Partenaire : Société ESCOTA, LPO PACA

Intervention : depuis février 2021

Salariée référente : Gwenola BIAU

Blaireau transportant son petit dans l'écoduc



DIAGNOSTIC ET RESTAURATION DE LA FONCTIONNALITÉ DU RÉSEAU DE MARES DE LA TRAME TURQUOISE DU SUD-OUEST MONT-VENTOUX

CONTEXTE

Le bassin versant du Sud-Ouest Mont Ventoux est une zone géographique accueillant un réseau de mares et de peuplement d'amphibiens remarquables, associés à l'originalité du substrat géologique constitué de sables et d'ocres. Afin de conserver ce patrimoine naturel remarquable, l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-Ouest Mont Ventoux, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Mont Ventoux se sont associés dans une démarche visant la préservation de la Trame turquoise (milieux à l'interface humide et terrestre). Cette démarche en trois volets vise l'étude fonctionnelle du réseau de mares et de leur peuplement d'amphibiens (ciblée sur le Pélobate cultripède), l'élaboration d'une stratégie de préservation/restauration, ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux et des citoyens

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi en 2024, l'étude initiée en 2023 avec la seconde phase de terrain visant à identifier la répartition locale de l'espèce cible, le Pélobate cultripède, et à caractériser le réseau de mares du bassin versant. Ce diagnostic permettra d'identifier les mares prioritaires à la restauration. Cette seconde année d'étude a également été l'occasion de restaurer la mare du Parandier et de réaliser plusieurs interventions d'animation et de pédagogie auprès du public et des enfants. La programmation d'une journée technique à destination des élus et techniciens du territoire a été reportée faute de participants.

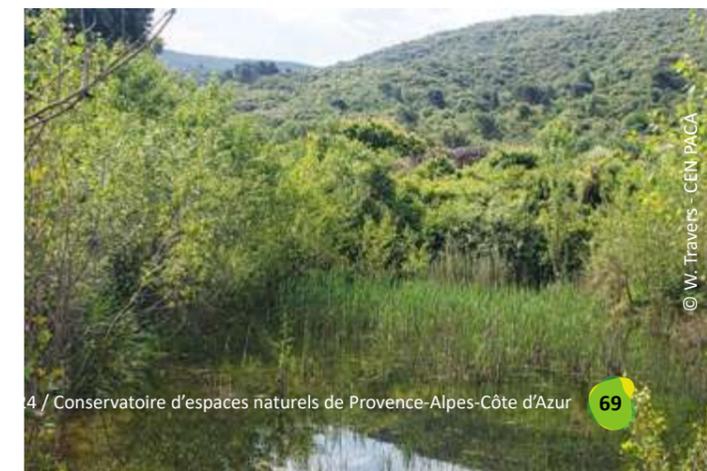
Secteur : Bassin versant Sud-Ouest Mont-Ventoux

Partenaires : EPAGE SOMV, PNR Mont Ventoux, Conseil départemental 84, AERMC

Intervention : depuis 2023

Salarié référent : William TRAVERS

Mas du Caillou (84)



LIFE SOS CRIQUET DE CRAU

CONTEXTE

Sur la base de la stratégie de conservation élaborée en coopération avec l'Union internationale pour la conservation de la nature en 2015 et des travaux qui ont suivi sur la biologie de l'espèce ainsi que des premiers essais d'élevage en juillet 2020, une note de synthèse a été soumise pour le financement d'un projet LIFE. Après avoir déposé le projet complet en février 2021 et franchi toutes les étapes d'un processus de sélection exigeant, en septembre 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses trois partenaires, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et les parcs zoologiques de La Barben et du Muséum de Besançon, ont obtenu le feu vert de la Commission européenne pour démarrer le projet LIFE SOS Criquet de Crau. S'étalant sur quatre ans (2021-2025) et d'un montant global de près de deux millions d'euros, ce projet vise la sauvegarde de l'espèce endémique de la Plaine de la Crau et en danger critique d'extinction.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 s'est ouverte avec la visite à mi-parcours du projet par les représentants de CINEA (Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement) et de l'organisation ELMEN (Assistance au suivi technique et financier des projets LIFE et soutien thématique). À cette occasion, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a présenté l'avancement technique et financier du projet et une discussion sur l'après-LIFE a pu être entamée. Une visite de terrain a également permis de faire le point sur les actions de restauration et de gestion pastorale en cours et futures.

Entre avril et juin, notre équipe a installé des exclos électriques temporaires sur quatre places de pâturage : deux situées dans des zones de répartition connues des populations de Criquet de Crau et deux sur des sites désignés pour sa réintroduction. Le Conservatoire a réalisé des suivis de l'effet des exclos sur la végétation, et donc sur la qualité de l'habitat du Criquet de Crau, tout au long du printemps pour la deuxième année consécutive. Ces suivis seront renouvelés en 2025.

Le Conservatoire a mis en place la première réintroduction du Criquet de Crau dans son habitat naturel, conformément à la stratégie de réintroduction finalisée en février. Cette action s'est déroulée entre juin et juillet, et en parallèle avec la recherche et la capture d'individus sauvages pour la réintroduction et au suivi des populations via la méthode de capture-marquage-recapture (CMR). Malgré les défis rencontrés, tels que les contraintes liées à l'élevage ex situ (destiné à alimenter le programme de réintroduction), une météo peu favorable à l'observation de cette espèce discrète et cryptique, ainsi qu'une année sans doute défavorable pour ses populations, l'implication de toute l'équipe du Pôle 13, de ses stagiaires, ainsi que de notre collègue de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône (soit une vingtaine de personnes au total) a permis la réussite de ces opérations. Au total, 60 criquets adultes (dont 50 prélevés dans la nature et 10 issus de l'élevage), ainsi que 30 oothèques ont été réintroduits dans le coussoul, sur un site de présence historique d'où l'espèce avait disparu depuis plus de vingt ans.

L'installation d'une nouvelle volière plus sécurisée en Crau a par ailleurs permis l'éclosion de plusieurs oothèques pondues en 2023 et transférées en mars 2024, ainsi que de nouvelles pontes réalisées par les individus éclos cette année. La génération issue des pontes de 2024 servira à alimenter la réintroduction prévue en 2025 tout en contribuant également à la reproduction, afin de garantir une source durable d'individus pour les futures réintroductions.



Sortie de terrain le 28/02/2024 lors de la visite à mi-parcours des représentants de CINEA et ELMEN

Secteur : coussouls de Crau (RNN et hors RNN)
Partenaires : CA 13, Parcs zoologiques de La Barben et du Muséum de Besançon, Cathy Gibault (certificat de capacité, élevage ex situ), Axel Hochkirch (Université de Trèves, DE et UICN SSC grasshopper specialist group), Mark Bushell (Bristol zoological society, GB et EAZA Terrestrial Invertebrate Taxon Advisory Group), et de nombreux partenaires nationaux et internationaux
Cofinanceurs : UE, MTE (DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur), CD 13, Région Sud, MINARM
Intervention : 2015 (stratégie - IUCN), 2021 (LIFE Biodiversité)
Salariées référentes : Camilla CRIFÒ, Lisbeth ZECHNER

À l'automne, le Conservatoire a entrepris les dernières opérations de restauration de l'habitat du Criquet de Crau. Elles ont notamment consisté en l'effacement d'une piste récemment créée le long d'une ancienne piste en Centre Crau, afin de favoriser la renaturation de la végétation. Elles ont également inclus le débroussaillage mécanique en soutien au pâturage, sur plusieurs hectares de coussoul dégradé par la colonisation de ronciers, joncs et filaires. En tout, ces travaux ont concerné 49 ha de coussouls. L'un des événements phare de l'année a été la première édition de la Fête de Coussouls, organisée le 13 octobre au Domaine départemental de l'étang des Aulnes. Plus de 1 000 personnes se sont réunies pour célébrer le Criquet de Crau, les Coussouls, leur biodiversité et l'ensemble des acteurs du territoire.

LIFE NATUR ARMY

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le LIFE Natur Army 2019-2024 porté par le ministère des Armées avec l'appui de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels depuis 2020. Avec six Conservatoires impliqués, le projet a pour objectif d'atteindre une gestion exemplaire des sites Natura 2000 situés sur des terrains militaires. Le Conservatoire y est associé pour son expertise et son action reconnue pour la préservation de l'Outarde canepetière sur le site pilote de la Base aérienne 115 d'Orange.

FAITS MARQUANTS

Sur la dernière année de ce programme d'envergure, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé un module « test » de sensibilisation à la biodiversité auprès des élèves en formation militaire élémentaire dispensée par le Centre



Sensibilisation de l'armée à la biodiversité

Secteur : Vaucluse
Partenaires : BA115, ministère des Armées, FCEN, CEN Champagne-Ardenne, CEN Loir-et-Cher, CEN Nouvelle-Aquitaine, CEN Pays de la Loire
Coordination : depuis 2020
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER

de préparation opérationnelle du combattant de l'Armée de l'air (Orange, 84). Plus de 100 élèves ont ainsi pu découvrir les enjeux de la préservation de la biodiversité et les liens avec leur activité militaire. Le programme LIFE Natur Army s'est clôturé sur la valorisation des productions menées depuis cinq ans à l'occasion d'un séminaire national à Bordeaux en mai, avec la présentation des études, plans de gestion et divers outils/procédure expérimentés pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité sur les sites militaires.

ECO-TIG PACA

CONTEXTE

Initié en avril 2021, « Eco-TIG Provence » est un projet multi-partenarial innovant animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui réunit environnement et justice. Destiné à sensibiliser et à impliquer les personnes placées sous

main de justice dans la préservation de la biodiversité, le projet « Eco-TIG Provence » consiste à organiser des chantiers collectifs de Travaux d'intérêt général dans les espaces naturels de l'ouest des Bouches-du-Rhône.

Le projet a été conçu en partenariat avec le parquet de Tarascon et les services pénitentiaires des Bouches-du-Rhône, avec le soutien financier de l'Office français pour la biodiversité, de la Fondation du Patrimoine, du Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Bouches-du-Rhône, et du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Il s'appuie aussi sur la participation et l'engagement des gestionnaires d'espaces naturels du département. Ce premier programme s'est achevé en 2023, le projet Eco-TIG PACA prend le relais à partir de 2024 grâce au soutien financier obtenu par le Fonds Vert et a vocation à élargir le territoire d'action.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a encadré cette année 39 personnes placées sous main de justice, au cours de 79 journées de chantier. Comme chaque année depuis 2021, ces chantiers ont permis de réaliser de nombreuses opérations en faveur de la biodiversité dans les espaces naturels gérés par le Conservatoire dans les Bouches-du-Rhône (Crau, Petite Camargue de Saint-Chamas, etc.), mais aussi chez les autres gestionnaires partenaires du programme : Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat, Réserve naturelle nationale de Camargue, parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles. En 2024, une session a été intégralement consacrée aux deux sites situés dans le Vaucluse élargissant ainsi le territoire d'action de ce programme.

En septembre 2024, le programme a été mis en lumière lors de la journée de lancement des Chantiers d'automne initiée par le CEN PACA sur le site de la Petite Camargue avec un chantier mixte de bénévoles et tigestes effectuant une session de chantier sur ce site. Cet événement a été inauguré en présence de la commune de Saint-Chamas, du Conservatoire du littoral, du Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Bouches-du-Rhône, et de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Secteurs : entre Camargue, Étang de Berre et Côte Bleue pour les Bouches-du-Rhône, la Vallée du Rhône pour le Vaucluse
Partenaires : Services judiciaires et pénitentiaires, OFB, Fondation du Patrimoine, Préfecture de Police, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse
Intervention : depuis 2020
Salariés référents : Jean-Pierre MARTINEZ, Bénédicte Meffre, Axel WOLFF

Évacuation de rémanents sur un îlot de nidification de l'aréo-limicoles coloniaux sur le site en gestion OFB des « Grandes Cabanes » en Camargue



LES GRANDS PROGRAMMES LA CONNAISSANCE



HELIX - VALORISATION ET PARTAGE DE LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE RÉGIONALE

CONTEXTE

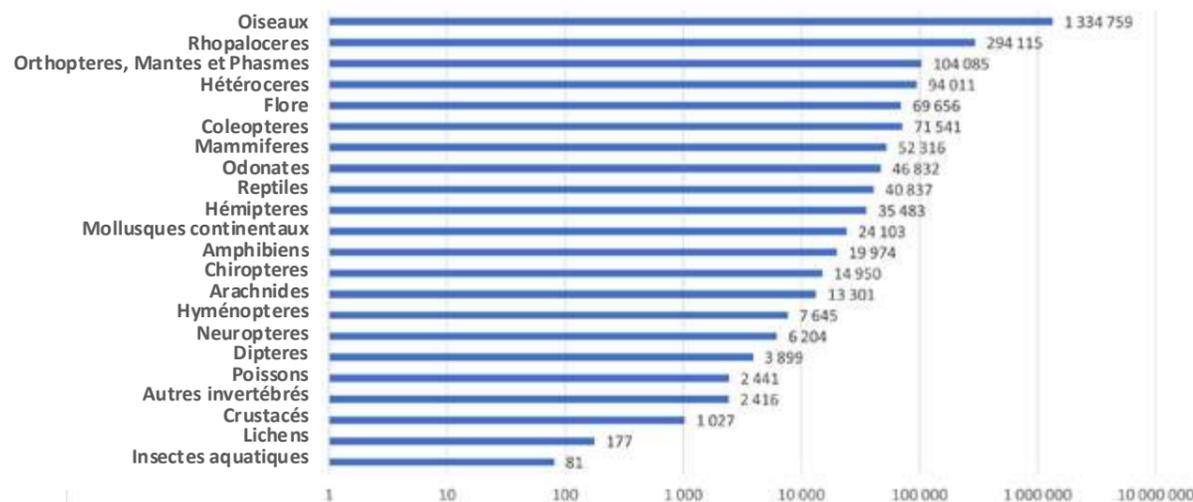
Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur améliore en continu la gestion de ses données naturalistes par la mise en place d'outils fiables et pouvant être mis à disposition de l'ensemble des salariés. La base de données du Conservatoire, appelée HELIX, est développée en interne dans ce but. Son alimentation est dépendante d'outils naturalistes embarqués et d'outils de saisie en ligne. C'est pourquoi en complément, le Conservatoire dispose également d'un outil de saisie embarqué, HELIX-Mobile, qui est ouvert aux salarié.es de l'association ainsi qu'aux bénévoles observateurs naturalistes. L'ensemble des données récoltées sur le terrain est stocké, validé par des experts de chaque groupe taxonomique et diffusé. Le Conservatoire accorde une importance particulière à la consolidation des résultats d'inventaires et de suivis, ainsi qu'à la centralisation des données naturalistes bénévoles.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2013
Salarié.es référent.es : Hélène CHAUVIN, Yolán RICHARD et Paul HONORÉ

FAITS MARQUANTS

Fin 2024, HELIX compte 2 365 323 données pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit plus de 100 000 nouvelles données intégrées en 2024. Helix compte également un peu plus de 60 000 données en dehors du territoire régional (au niveau des départements limitrophes ainsi que sur la Principauté de Monaco et l'Italie). Le travail autour de la migration d'Helix vers un nouvel outil, débuté en 2023, se poursuit. Après l'enquête menée en 2023 pour recueillir les besoins des salariés et des bénévoles, différentes solutions ont été testées et étudiées. Ce projet devrait aboutir avec la mise en place du nouvel outil en 2025. Les salariés et bénévoles ont également été consultés sur leur positionnement vis-à-vis de la transmission de leurs données en open data (via le SINP régional). Nous les remercions pour leur implication qui a permis l'acquisition des données et leur partage au travers de la base de données du Conservatoire.

Nombre de données présentes dans Helix au 31/12/2024, par groupe taxonomique et tout territoire confondu



SILENE - SYSTÈME D'INFORMATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL (SINP) EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

SILENE est le portail de la donnée naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plateforme régionale du SINP. Ce dispositif a pour objectifs de favoriser les échanges de données naturalistes, de permettre la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pilote la démarche SILENE avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud, l'Office français de la biodiversité (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) et les Conservatoires botaniques nationaux. Avec ces derniers, il administre les données et gère en particulier des données relatives à la faune. Enfin, il est également en charge de l'animation du réseau d'acteurs de la conservation et de la connaissance faunistique au niveau régional.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi ses missions pour SILENE, à savoir le secrétariat de l'outil ; l'animation des partenaires (en réalisant des bilans avec les adhérents et en dispensant des formations) ; l'administration des données (l'intégration, la validation et la diffusion des données faune). De plus, en collaboration avec les Conservatoires botaniques alpin et méditerranéen, le Conservatoire a été moteur dans les réflexions sur l'évolution et les développements de SILENE. On peut ainsi citer le travail de développement de l'intégration des métadonnées, une révision des indicateurs permettant de caractériser SILENE, ainsi que des révisions des outils de communication (charte graphique, rapport d'activité, site internet). L'année 2024 a été principalement riche en avancées sur les projets initiés en 2023, tel que l'élaboration des référentiels des données sensibles faune, qui sera finalisé en 2025, ou encore l'évolution de l'outil vers l'open data, avec la consultation de tous les partenaires sur le sujet. Fin 2024, SILENE centralise environ 14,24 millions de données dont plus 8,25 millions de données « faune ».

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, CBNA, CBNMED, OFB (Direction interrégionale PACA et Corse)
Intervention : depuis 2008
Salariées référentes : Hélène CHAUVIN, Yolán RICHARD et Julie DELAUGE

Description du nombre de données faune disponibles dans SILENE au 31/12/2024, par groupes taxonomiques

Faune

Oiseaux	5 396 535	65.6 %
Mammifères	362 602	4.4 %
Chiroptères	42 170	0.5 %
Crustacés	5 328	< 0.1 %
Hétérocères	170 083	2.1 %
Coléoptères	219 024	2.7 %
Orthoptères	257 452	3.1 %
Diptères	22 504	0.3 %
Arachnides	59 825	0.7 %
Mollusques	48 263	0.6 %
Poissons	2 574	< 0.1 %
Reptiles	169 073	2.0 %
Amphibiens	71 336	0.9 %
Hétérocères	170 083	2.1 %
Hyménoptères	38 862	0.5 %
Rhopalocères et zygènes	1 023 671	12.4 %
Insectes aquatiques	34 074	0.4%
Neuroptères	10 477	0.1 %
Odonates	214 559	2.6 %
Autres invertébrés	12 799	0.2%

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE ET ACTUALISATION DE L'INVENTAIRE ZNIEFF

CONTEXTE

Les ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) identifient des territoires et des espaces écologiques majeurs. Ces espaces naturels ainsi inventoriés sont des outils de connaissance scientifique des milieux de la faune, de la flore et des habitats. Le partage de ces connaissances représente une aide précieuse à la décision pour les élus et les maîtres d'ouvrage publics et privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en assure le secrétariat scientifique et la mise à jour pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis plus de quinze ans.

FAITS MARQUANTS

Comme chaque début d'année, 2024 a commencé par l'organisation du Comité de pilotage, rassemblant l'ensemble des partenaires financiers et techniques travaillant sur les ZNIEFF afin d'établir un bilan du travail réalisé et pour évoquer les perspectives. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur ont également participé à la journée des correspondants ZNIEFF, organisée par Fanny Lepareur (UMS PatriNat) à Paris le 4 avril.

Pour la quatrième année consécutive, une équipe de terrain réunissant des salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen s'est rendue sur des ZNIEFF dont les données faune, flore et habitats sont trop anciennes. Il s'agit souvent de secteurs peu prospectés par les naturalistes et pour lesquels la consultation de SILENE n'est pas suffisante pour permettre la mise à jour des dates d'observation. Ainsi, neuf ZNIEFF (sept de type 1 et deux de type 2) réparties dans trois départements (Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Vaucluse) ont été visitées. Il faut ajouter à cette liste une nouvelle zone qui a fait l'objet d'une proposition d'inscription située sur la commune de Sénas (Bouches-du-Rhône). Ce travail de terrain a été complété par des actualisations réalisées grâce à la consultation de SILENE. Deux territoires ont été ciblés : l'Ubaye (16 ZNIEFF) et la Camargue (14 ZNIEFF) dont l'actualisation n'avait pas pu être terminée en 2023.

Qu'il s'agisse de se rendre sur le terrain ou de consulter les données disponibles en base de données, l'actualisation des ZNIEFF permet de mettre à jour les listes d'espèces déterminantes et remarquables pour la faune et la flore, ainsi que les listes d'habitats. C'est également l'occasion de corriger certaines informations (espèces citées par erreur par exemple), de préciser le statut des espèces (oiseaux nicheurs, de passage, hivernants, etc.) et de modifier les commentaires qui sont consultables par tout un chacun sur le site internet de l'INPN, sous la forme de fiches pour chaque ZNIEFF. Enfin, la mise à jour des référentiels pour la faune s'est poursuivie cette année avec 40 familles de coléoptères, la superfamille des Pentatomoidea (punaises), ainsi que les papillons de jour et zygènes. Pour les deux premiers groupes parmi ces trois, le travail de consultation des experts est terminé et les nouvelles listes sont en attente de présentation en groupe de travail « connaissance » du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : MNHN, DREAL PACA, Région Sud, CBNA, CBNMED, GIS Posidonie

Intervention : depuis 2007

Salariés référents : Sonia RICHAUD, Florian BURALLI et Julie DELAUGE



Inventaires au niveau du lac Blanchet inférieur sur la ZNIEFF 930012763 - Versant ubac de Saint-Véran (04)

STOC - SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

CONTEXTE

Le STOC-EPS s'appuie sur des ornithologues bénévoles qui appliquent un protocole de suivi des populations nicheuses d'oiseaux communs, peu contraignant et accessible. C'est le Muséum national d'histoire naturelle, à travers le Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux, qui assure la coordination nationale, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur étant en charge de la coordination régionale. Les données collectées sont ensuite analysées, aux différentes échelles, pour connaître la répartition et l'évolution des populations d'oiseaux communs. En plus des publications scientifiques, les résultats sont communiqués au public notamment sur le site du Conservatoire, rubrique « STOC-EPS » et sur les réseaux sociaux.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 se distingue par plusieurs avancées notables dans le suivi écologique et la gestion de la biodiversité en France. Parmi ces évolutions, l'introduction du suivi SHOC (Suivi hivernal des oiseaux communs) en plaine de la Crau, occupe une place centrale. Ce programme, visant à mieux comprendre l'évolution des populations d'oiseaux hivernants, est un bon moyen d'enrichir les connaissances et de suivre les oiseaux hivernants de la Crau. Parallèlement, l'application Naturalist a été enrichie par l'ajout de nouveaux modules de saisie pour les protocoles STOC-EPS (Suivi temporel des oiseaux communs - Échantillonnage ponctuel simple) et SHOC, permettant ainsi une collecte de données plus fluide et plus complète sur le terrain.



Suivi temporel des oiseaux communs

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, CRBPO-MNHN, LPO PACA, observateurs bénévoles et structures participant au suivi

Animation : depuis 2001

Salarié référent : Adrien CHARBONNEAU

ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE FAUNISTIQUE RÉGIONALE

CONTEXTE

Dans le cadre de la stratégie régionale en faveur de la biodiversité, portée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'élaboration d'un cadre d'orientation stratégique d'amélioration des connaissances est apparue nécessaire. Ce travail a été conduit, pour la flore et les milieux naturels, par les Conservatoires botaniques nationaux méditerranéen et alpin. Pour la faune, cette mission a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2023, le CEN PACA a conduit l'état des lieux des connaissances des vertébrés et des groupes les mieux connus d'invertébrés, à savoir les orthoptéroïdes, les rhopalocères et les odonates, ceci avec le concours de la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Groupe Chiroptères de Provence.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a partagé et valorisé l'état des lieux finalisés en 2023 au travers de plusieurs temps de communication et d'échanges en lien avec les acteurs du territoire et les gestionnaires d'espaces naturels. Ainsi, une présentation du travail a été faite, avec les Conservatoires botaniques, lors d'un atelier de travail sur la Stratégie régionale biodiversité et lors d'une rencontre du Réseau des gestionnaires d'espaces naturels organisée par l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement. Une présentation de l'étude a également été faite auprès du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

En parallèle, un nouveau volet a été initié. Il vise, d'une part, à compléter l'analyse sur les groupes terrestres n'ayant pu être étudiés avec la méthodologie initiale par manque de données (autres groupes d'invertébrés terrestres) et, d'autre part, à initier la rédaction de plans d'actions opérationnels d'amélioration de la connaissance pour les groupes déjà analysés. Ce second volet est mené en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour ce qui concerne les oiseaux.



Erotides cosnardi, espèce liée aux bois morts connue d'une localité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : Région Sud, DREAL PACA, OFB, LPO PACA, GCP

Intervention : depuis 2021

Salariée référente : Laureen KELLER et Julie DELAUGE



Espace naturel sensible de San Luen dans le Var

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU VAR

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne depuis 2015 le Conseil départemental du Var dans la mise en œuvre de sa politique publique relative aux Espaces naturels sensibles. Il réalise des formations, développe le partage de connaissances avec les agents départementaux et apporte un appui technique et scientifique dans la mise en œuvre de mesures compensatoires ou de projets d'études avec le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var. Sous convention tri-annuelle, le Conservatoire propose cet appui à l'ensemble des agents départementaux du pôle Environnement et Biodiversité.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu (inventaires et appui technique) sur douze Espaces naturels sensibles, répartis sur l'ensemble du département. Il a également assuré, en juin, une formation sur l'élaboration de Stratégies de gestion des espèces végétales exotiques envahissantes.

Secteur : Var
Partenaire : Département 83
Intervention : depuis 2015
Salarié référent : Amélie Duval

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental de Vaucluse dans le déploiement de sa politique publique sur les Espaces naturels sensibles (ENS) du Département. L'accompagnement technique et scientifique, les diagnostics écologiques, l'appui dans les actions de sensibilisation notamment, sont au cœur de ce partenariat en place depuis 2010.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de sa convention de collaboration avec le Conseil départemental de Vaucluse, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur mène des actions d'amélioration des connaissances naturalistes sur des espèces ou taxons peu connus dans le département. En 2024, cette action a concerné l'inventaire des chauves-souris par de la détection acoustique et l'inventaire sur le Campagnol amphibie *Arvicola sapidus* grâce au recensement des indices de présence laissés par l'espèce sur le site Tords et Paluds (Courthézon). Cette zone humide remar-



Grand Rhinolophe avec jeune

quable du Vaucluse avec ses 130 ha fait l'objet d'une gestion par le Conservatoire en collaboration avec le Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale (SMOP), cela depuis 2022. Bien que le recensement mené n'ait pas permis de détecter le Campagnol amphibie sur le site, les inventaires acoustiques ont toutefois permis d'identifier treize espèces de chiroptères dont le Minioptère de Schreibers, le Grand Rhinolophe, la Noctule de Leisler et l'Oreillard gris. Cet inventaire sera reconduit en 2025 pour affiner la liste d'espèces.

Secteur : Département de Vaucluse
Partenaire : CD 84
Intervention : depuis 2010
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER



CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES INVERTÉBRÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

Ce programme de connaissance et de conservation est une stratégie d'actions coordonnées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en relation avec un réseau d'entomologistes. Il vise à améliorer la préservation des espèces menacées, la connaissance régionale, l'appropriation de cette thématique par la population, initiée ou non. Il se décline en plusieurs volets :

- La connaissance
- La conservation (protection et gestion)
- La dynamique réseau (animation du réseau d'entomologistes et de bénévoles)

Les inventaires régionaux (lépidoptères diurnes depuis 2014, orthoptères depuis 2017, coléoptères cicindèles depuis 2019) sont des atlas permanents et bio-historiques se situant à l'interface ou au service de ces trois axes d'intervention. La stratégie malacologique vient compléter cette dynamique.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 a vu la finalisation et la validation d'un document important pour la prise en compte des lépidoptères diurnes : **la réévaluation de la Liste rouge régionale des papillons de jour et zygènes**, pour laquelle plus d'un million de données a été traité. Ce travail a été coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec une quinzaine de spécialistes. La situation s'aggrave comparativement à l'évaluation de 2014, avec une augmentation du nombre d'espèces menacées (de 6,5 à 10,5 %), et le triplement d'espèces proches du seuil de menace (NT : de 6 % à 18 %). Autre fait marquant : un plus grand nombre de sous-espèces a été évalué, révélant que plusieurs d'entre elles sont fortement menacées et soulignant ainsi **la première extinction de taxon endémique de Provence**, celle de **l'Alexanor du Destel**, présent dans les collines toulonnaises jusqu'au début des années 2010, classé « CR » (En danger critique) en 2014 mais plus jamais revu malgré de nombreuses recherches.

L'année 2024 a été marquée par le montage du dossier de présentation, puis de l'accord de financement par la Région, d'un projet ambitieux visant le Criquet hérisson, autre espèce endémique de Provence et menacée : la préfiguration d'une Réserve naturelle régionale dans les collines et plateaux du Haut Var occidental. Cette nouvelle étape s'est accompagnée de l'amorce d'inventaires sur cette même zone par un groupe de naturalistes bénévoles réunis pour améliorer la connaissance de ce secteur jusqu'ici peu prospecté ;

Pseudomogrus univittatus, araignée psammophile de la famille des Salticidae découverte le 30 mai 2024 à Port-Saint-Louis-du-Rhône (13)

plusieurs espèces rares d'hétérocères ont été découvertes. Autres orthoptères ayant fait l'objet d'actions ciblées de connaissance : le Criquet des dunes, recherché et trouvé à Port-Saint-Louis-du-Rhône (13), aux côtés d'un cortège d'autres espèces psammophiles peu communes. Quant au Criquet des joncs, sa découverte à Ampus (83) nécessitera d'initier des actions de conservation dès que possible pour préserver cette population relictuelle.

Les actions de connaissance des cortèges psammophiles du littoral se sont poursuivies avec des prospections et l'amélioration du protocole d'inventaire et de suivi, mis en place en 2023. Ce travail de fond a porté ses fruits par l'annonce du financement par la DREAL d'un projet de déploiement de ce protocole sur les sites Natura 2000 de la région. Le but étant d'évaluer l'état de conservation de ces habitats fragiles, et de réaliser leur suivi.

L'inventaire régional des coléoptères cicindèles participe à un projet national qui a été publié en 2024, l'atlas des Cicindèles de France. La région Provence-Alpes Côte d'Azur, qui abrite la plupart des espèces, figure parmi les régions les mieux prospectées, avec une participation notable du Conservatoire, remercié dans l'ouvrage.

Enfin, le Conservatoire a poursuivi les prospections et études des milieux alluviaux des rivières en tresses, autre écosystème dont la région porte une responsabilité de conservation particulière. Ce travail s'est accompagné, en haute Durance, d'un effort accru pour faciliter le lancement d'un projet de conservation : la préservation du dernier tronçon très peu perturbé sur la Durance, en amont du barrage de Serre-Ponçon. Ces milieux alluviaux constituent – entre autres – le principal refuge de l'Édipode des torrents, criquet très fortement menacé en Provence-Alpes Côte d'Azur, en France et en Europe.

Enfin, le Conservatoire a continué de mobiliser des données bibliographiques et a poursuivi l'animation d'un réseau d'entomologistes, dans le but d'améliorer la connaissance historique et contemporaine des arthropodes dans la région.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : Région Sud, DREAL PACA, CD 13, MNHN, SILENE, réseau associatif spécialisé, experts mobilisés bénévolement, PN Calanques, PNR Queyras, Tour du Valat, Réserve naturelle nationale de Camargue, Métropole Aix-Marseille-Provence, SMAVD, etc.
Intervention : depuis 2011
Salariés référents : Laureen KELLER et Stéphane BENCE

RÉSEAU DE SURVEILLANCE NATIONAL DES COLÉOPTÈRES SAPROXYLIQUES NATURA 2000

CONTEXTE

Le projet COLEOSAPRO, coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, vise à améliorer la connaissance et la conservation des coléoptères saproxyliques figurant sur la Directive Habitats-Faune-Flore. Il se compose de trois axes principaux : le développement d'un cadre scientifique et technique, l'amélioration des connaissances sur la distribution des espèces, et la mise en place d'un dispositif de suivi national de leurs habitats et de leurs populations. Sept des dix espèces concernées sont présentes de façon certaine en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, lequel porte une forte responsabilité pour la conservation d'au moins quatre d'entre elles dont il présente des populations majeures. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte-d'Azur s'est donc positionné comme partenaire du projet depuis son lancement en 2022.



Stephanopachys substriatus, observé lors des inventaires en sites Natura 2000

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte-d'Azur est intervenu en tant que partenaire et relai régional pour le projet sur plusieurs volets relatifs à quatre des espèces Natura 2000 ciblées : *Osmoderma eremita*, *Limoniscus violaceus*, *Stephanopachys substriatus* et *Stephanopachys linearis*. Concernant le Pique-Prune *Osmoderma eremita* et le Taupin violacé *Limoniscus violaceus*, plusieurs habitats potentiels ont été localisés sur des sites Natura 2000 et dans des secteurs de la région où les espèces n'étaient pas connues. Des sessions de terrain ont ensuite été organisées avec le triple objectif de découvrir de nouvelles localités des espèces cibles, présenter les méthodes développées dans le cadre du projet aux structures animatrices des sites Natura 2000 visités, et tester le protocole de suivi sur le terrain afin de le perfectionner et de le finaliser. Ces sessions ont ainsi permis de présenter le projet, les espèces ciblées et le protocole associé à quatre structures animatrices de sites Natura 2000, de détecter *Osmoderma eremita* dans trois

peuplements où il n'était pas connu, ainsi que *Limoniscus violaceus* dans deux boisements (confirmation de reproduction dans le premier et découverte pour le second). Le Conservatoire a organisé une session de cinq jours avec l'école d'ingénieurs de PURPAN à Toulouse, ciblant Bostrichidae *Stephanopachys substriatus*. Cette prospection a permis de trouver l'espèce sur quatre localités, révélant sa présence dans deux sites Natura 2000 où elle n'était pas encore connue et étendant significativement son aire de répartition connue dans les Hautes-Alpes. Le Conservatoire a présenté l'espèce, son habitat et la manière de le favoriser à trois chargés de mission Natura 2000. Il a également réalisé une formation d'une demi-journée auprès agents de l'Office national des forêts et salariés du Parc naturel régional du Queyras. Cette formation a permis de présenter *S. substriatus* et *S. linearis*, ainsi que des orientations de gestion visant à favoriser les coléoptères saproxyliques des forêts de conifères de montagne. Ces actions ont facilité la prise de contact avec l'Université de Turin, qui travaille sur la connaissance et la conservation de *S. substriatus* suite à sa redécouverte en Italie. Un partenariat est en cours d'élaboration entre l'école d'ingénieurs de PURPAN et l'Université de Turin pour mutualiser, exploiter et partager les connaissances actuelles sur l'espèce, en France et en Italie.

Le projet, dont la clôture était initialement prévue pour début 2025, a été prolongé d'un an pour une finalisation début 2026. Le projet, dont la clôture était initialement prévue pour début 2025, a été prolongé d'un an pour une finalisation début 2026.

Secteur : France

Partenaires : CEN Occitanie (porteur du projet), école d'Ingénieurs de PURPAN, ONF, UMR Dynafor, CEN Hauts-de-France, IGN

Intervention : 2022-2026

Salariés référents : Florian BURALLI et Stéphane BENCE

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES CHIROPTÈRES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La conservation de la trentaine d'espèces de chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur présente de nombreux enjeux. Il s'agit, pour beaucoup d'entre elles, d'espèces indicatrices de milieux peu perturbés et peu fragmentés. En effet, elles se déplacent souvent sur de longues distances lors de la recherche de nourriture et certaines espèces utilisent des couloirs qui constituent de bons indicateurs pour la définition de la Trame verte et bleue. Leur installation dans des gîtes en milieux anthropisés et naturels très variés les rend souvent particulièrement vulnérables aux différentes activités humaines. Ce sont donc des espèces clés pour la mise en place d'actions de préservation et pour la gestion du développement des territoires. Depuis plus de dix ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre pour la conservation des chiroptères. Plusieurs sites présentant un intérêt pour les chauves-souris de niveau régional, voire national, sont gérés ou suivis. Le Conservatoire est également consulté pour la mise en œuvre du Plan régional d'actions Chiroptères (invité du COPIL, COTECH, etc.). Il est en étroite relation avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui centralise les informations relatives aux chiroptères sur les sites en gestion des Conservatoires régionaux. L'amélioration des protocoles de suivi se poursuit sur certains sites pour lesquels des comptages standards sont impossibles.



Deux femelles de Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* avec leurs juvéniles cachés sous leurs ailes dans l'usine hydroélectrique des Alpes-Maritimes.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : propriétaires, gestionnaires, bénévoles

Intervention : depuis 2010

Salarié.es référent.es : Sarah LE LEZ

FAITS MARQUANTS

SUIVIS

Dans toute la région, plusieurs gîtes occupés par des colonies de chauves-souris font l'objet chaque année d'un suivi et d'une gestion pour préserver ces populations.

Le suivi d'une colonie de Murins de Bechstein qui met bas et élève ses jeunes dans une usine hydroélectrique des Alpes-Maritimes a permis de dénombrier plus de 200 individus, dont au moins 72 juvéniles. Cette colonie est l'une des plus importantes de l'espèce dans la région.

La grange d'un château dans le Var est aussi un site majeur dans la région pour le Murin de Bechstein. Alors que 300 individus y étaient dénombrés en 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a constaté un déclin ces dernières années, avec jusqu'à seulement une trentaine d'individus observés en 2023. Le Conservatoire a installé un piège-photo dans le gîte en 2024 pour suivre la présence de la colonie et les éventuels mouvements de groupes qui pourraient expliquer les faibles effectifs constatés. Le suivi montre une occupation quotidienne du gîte par la colonie, sans mouvements significatifs de groupes. Une soixantaine d'individus a été observée cette année.

Le Conservatoire a également suivi la colonie de reproduction de Petit Rhinolophe qui occupe la grange d'ancienne abbaye du Var. Une cinquantaine d'individus a été recensée, dont au moins douze juvéniles.

Dans les Bouches-du-Rhône, le Conservatoire a poursuivi en 2024 ses efforts de conservation dédiés à une ancienne carrière occupée par une colonie de Minioptères de Schreibers. Cette année, 528 individus ont été dénombrés en période de transit printanier, ce qui représente l'effectif le plus élevé à cette période depuis 2020. En période de transit automnal, au moins 442 individus ont été recensés, marquant un record depuis 2000 pour cette période. Le Conservatoire a réalisé durant l'été des travaux de « mise en tranquillisation » de la carrière : trois entrées ont été bouchées, neuf fermetures composées de barreaux horizontaux ont été installées, et quatre accès ont été barrés par des périmètres grillagés adaptés aux habitudes de vol des Minioptères de Schreibers, afin d'éviter les intrusions humaines.

PROJETS

Le Conservatoire a participé au montage d'un programme LIFE dédié au Minioptère de Schreibers, et continuera à contribuer à ce projet d'envergure en 2025.

Le Conservatoire a poursuivi l'accompagnement de la gestion des gîtes à chiroptères du site Natura 2000 des Corniches de la Rivière. Les suivis ont permis de constater l'occupation de deux des gîtes artificiels installés l'année précédente, avec jusqu'à quatre Pipistrelles observées. De plus, un individu appartenant au complexe Grand/Petit Murin a été observé dans un tunnel du site, groupe d'espèces qui n'avait pas été contacté là-bas depuis 2013.

Au cours de l'été, le Conservatoire a réalisé une étude en collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon, GéoÉco, ChirOiko et grâce à l'appui des bénévoles du Conservatoire. Cette étude avait pour objectif d'identifier les secteurs forestiers abritant des arbres-gîtes à chiroptères au sein du site Natura 2000 de Vachères, notamment par le biais d'un suivi par télémétrie. Les principales espèces ciblées étaient la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein, des espèces rares mais connues dans le secteur. Malheureusement, aucune de ces espèces n'a pu être capturée, et les recherches visuelles d'arbres-gîtes n'ont pas permis d'identifier de gîtes occupés.

Le Conservatoire a poursuivi le travail sur le Portrait de la Biodiversité sur le territoire de la Métropole Nice-Côte d'Azur, qui portait cette année sur les mammifères et les chiroptères, avec un focus sur les gîtes de ces derniers. Ce travail a permis de caractériser les espèces et les territoires à enjeux pour guider une gestion durable ainsi que la mise en évidence des territoires en déficit de données. Suite au travail débuté en 2023 autour de la création d'une base de données régionale des gîtes à chiroptères, la base Bastelle, le Conservatoire a poursuivi le développement de ce projet auprès de la dizaine d'autres partenaires, et en prenant en charge l'animation du projet. Le collectif a ainsi pu finaliser la Charte de fonctionnement de la base Bastelle, ainsi que le fonctionnement interne de la gouvernance. Plusieurs documents administratifs ainsi que le logo de la base ont pu être créés afin de rendre celle-ci opérationnelle. Le Conservatoire a aussi été en dialogue étroit avec le développeur de la base, porté par l'outil dbchiro, afin d'ajuster au mieux l'outil pour répondre aux besoins du collectif de chiroptérologues. Ces développements seront à finaliser au cours de l'année 2025. Le traitement et la mise en commun des données de gîtes connus par les membres du collectif ont été mis en œuvre au cours de l'année, bien que ce travail soit encore en cours. La base Bastelle pourra probablement être opérationnelle pour le public d'ici fin 2025 afin d'aider au suivi des chiroptères et à la prise en compte de leurs gîtes dans les projets de gestion et de connaissance des espèces.



Bord de piste avec végétation et affleurements rocheux convoités par le Phyllocladyle d'Europe *Euleptes europaeus* - 2024

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : Région Sud, DREAL PACA, CD 13
Intervention : depuis 2015
Salariés référents : Florian PLAULT, Marc-Antoine MARCHAND et Oscar HADJ-BACHIR

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DE L'HERPÉTOFAUNE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une diversité herpétologique exceptionnelle, mais d'importantes lacunes concernant la distribution des espèces ont été identifiées. La mise en œuvre d'un inventaire régional en continu sur le long terme est apparue essentielle pour améliorer les connaissances sur la distribution des taxons étudiés et ainsi pouvoir s'assurer de la bonne prise en compte de ces espèces à travers les diverses activités de gestion et d'aménagement du territoire.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a finalisé le dernier effort de relecture des monographies du futur atlas herpétologique de la région. Le plan final a été conçu, et un grand nombre de photos ont été collectées. 2025 devrait se concentrer sur les derniers détails et l'édition.

Le Conservatoire s'est engagé pour développer les protocoles nationaux portés par la Société herpétologique de France (SHF) : PopReptile et PopAmphibien. Ces suivis permettent d'obtenir des tendances nationales mais pour l'instant très peu sont mis en place et valorisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur par rapport à d'autres régions. En 2024, cinq nouveaux suivis sous ces modèles ont été mis en place dans le Var, dans le cadre de la gestion de trois sites faisant partie d'une mesure compensatoire.

Dans les Alpes-Maritimes, le Conservatoire a débuté, avec le département, un suivi du Phyllocladyle d'Europe sur le parc de la Grande corniche. Cette première année a révélé une population bien moins dense que les témoignages datant d'une dizaine d'années auparavant.

L'équipe a également participé au congrès 2024 de la SHF à Carcassonne, à la finalisation du Plan national d'actions « Vipères » et à la rédaction de trois fiches de rapportage Natura 2000.



© M. Marmier - CEN PACA

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud
Intervention : depuis 2021
Salarié référent : Marin MARMIER

STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA MALACOFAUNE

CONTEXTE

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite plus de 400 taxons de mollusques continentaux, soit plus de la moitié des espèces présentes en France métropolitaine. Près de 20 % d'entre elles sont endémiques de la région et représentent donc un fort enjeu de conservation. Pourtant, les connaissances sur ce groupe taxonomique sont lacunaires et l'étude de ces animaux a été boudée pendant plusieurs décennies.

C'est pourquoi le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur mène depuis plusieurs années des études et inventaires afin d'améliorer les connaissances chorologiques (étude scientifique de la répartition géographique des espèces animales et végétales) et écologiques des espèces dans un objectif de leur meilleure prise en compte dans la gestion et l'aménagement du territoire.

La Clausilie douteuse *Clausilia dubia dubia*

FAITS MARQUANTS

Cette année 2024, la stratégie d'amélioration des connaissances malacologiques a permis de mettre en place des sessions d'inventaire sur des mailles vides du territoire, dans le Haut-Verdon, le Nord-Ouest du Vaucluse ou dans les Hautes-Alpes. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi l'élaboration des clés de détermination de nouvelles familles de mollusques avec, en supplément, l'élaboration de livrets, contenant la clé de détermination et les monographies des espèces de la famille traitée.

Suite à la découverte d'une coquille de *Rumina* troublante car ressemblant à *Rumina saharica*, espèce inconnue de la faune de France, le Conservatoire a déployé des recherches ciblées sur la Côte bleue afin de récolter plus de coquilles et des individus vivants. Pour le moment, seules des coquilles ont été collectées et aucune conclusion sur la présence ou l'absence de cette potentielle nouvelle espèce ne peut être avancée.

Le Conservatoire a également poursuivi l'animation du réseau de malacologues de la région, consistant en l'échange de connaissances à la fois sur le terrain, en réunion et par mail tout au long de l'année.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES FAUNISTIQUES SUR LES SITES NATURA 2000 DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE

CONTEXTE

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en tant que structure animatrice des sites Natura 2000 « Garrigues de Lançon et Chaînes alentour », a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réaliser le suivi de couples nicheurs de Circaète Jean-le-Blanc et pour l'inventaire de l'Outarde canepetière sur le site Natura 2000 ainsi que sur un secteur complémentaire du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) « Garrigues de Lançon ». Il s'agit d'une commande passée dans le cadre du Marché pour l'inventaire de la biodiversité en espace naturel dont le Conservatoire est attributaire. Sur la Zone de protection spéciale « Garrigues de Lançon », le Conservatoire réalise un suivi de la reproduction de certains couples nicheurs de Circaète Jean-Le-Blanc depuis 2020, complétant ainsi les données collectées précédemment. En 2023, en collaboration avec l'animation du Plan national d'actions en faveur de l'Outarde canepetière, la Métropole a souhaité actualiser les connaissances sur cette espèce sur le périmètre du PAEC « Garrigues de Lançon ».

FAITS MARQUANTS

En février 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a présenté les résultats des deux inventaires réalisés en 2023 au Comité de pilotage Natura 2000 du site des Garrigues de Lançon.

Les principaux résultats confirment le site de reproduction d'Outarde canepetière sur le secteur du PAEC « Garrigues de Lançon » permettant ainsi de proposer des mesures d'accompagnement pour la mise en place de MAEC sur ces secteurs.

Concernant le Circaète Jean-Le Blanc, l'installation de sept couples sur les huit couples suivis a pu être confirmée ainsi que le succès de reproduction (présence de jeunes à l'envol) pour quatre de ces couples. Le Conservatoire a également présenté un bilan des quatre années de suivis sur cette Zone spéciale de conservation (ZSC). La compilation de cette connaissance permet ainsi de proposer la définition de zones de sensibilité pour chaque secteur de reproduction de cette espèce.

Secteurs : ZPS Garrigues de Lançon et PAEC Garrigues de Lançon – Bouches-du-Rhône
Partenaires : Métropole Aix AMP, Grand Site Sainte-Victoire, Université Aix-Marseille
Intervention : 2022
Salariés référents : Guillaume VILLETTE, Jean-Christophe BARTOLUCCI, Cécile Ponchon et Bénédicte MEFFRE



Circaète Jean-le-Blanc sur un pylône dans la ZPS Garrigue de Lançon

© E. Miller - CEN PACA

ANIMATION DE SITES NATURA 2000



© V. Mariani - CEN PACA

LES GRANDS PROGRAMMES L'ANIMATION ET LA MOBILISATION TERRITORIALE

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MARAIS DE GAVOTY, LAC DE BONNE COUGNE, LAC REDON »

CONTEXTE

En 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été chargé pour trois ans de l'animation du site Natura 2000 « Marais de Gavoty, Lac de Bonne Cougne, Lac de Redon ». En 2023, suite à un marché public, la Région a délégué l'animation Natura 2000 du site au Conservatoire pour trois années supplémentaires. Ce site abrite des zones humides temporaires, relictuelles, situées au sein de vastes dépressions en cuvette, favorisant une grande biodiversité végétale et animale (Armoise de Molinier, Agrile lacustre, Tortue d'Hermann, Pélobate cultripède etc.).

Lac de Gavoty (83)

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 a permis d'initier la mise à jour du document d'objectifs du site, dont la première version datait de 2007. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a également réalisé des compléments d'inventaire sur le cortège entomologique entre le printemps et l'automne. Dans le cadre de l'appel à projet « Contrats » lancé par la Région à l'automne 2024, le Conservatoire a déposé une demande pour un contrat Natura 2000 de réouverture de milieu qui a été retenue. Elle concerne un projet de réouverture de la frênaie au sud du lac de Gavoty en faveur des habitats d'intérêt communautaire prioritaires du site (gazons amphibies) et des espèces végétales patrimoniales, menacés par la fermeture du milieu depuis l'arrêt du pâturage sur le secteur. L'objectif est d'abattre manuellement les arbres ayant colonisé la zone, en ayant un impact minimal sur le sol.

Secteurs : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)
Partenaires : Région Sud, OFB, CBNMed, Tour du Valat, Département 83, DREAL PACA, DDTM
Animation : depuis 2021
Salarié référent : Gwenola BIAU

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MONTAGNE DE MALAY »

CONTEXTE

La Montagne de Malay est située pour sa majeure partie dans le camp militaire de Canjuers et présente un ensemble de milieux exceptionnels sauvages et préservés, avec des espèces et des habitats d'intérêt communautaire assez rares en France. La seule population de Vipère d'Orsini *Vipera ursinii* connue à ce jour dans le Var s'y trouve notamment. Depuis 2018, l'animation du site Natura 2000 d'une surface de 1281 hectares est déléguée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 a permis d'initier la mise à jour du document d'objectifs du site. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé des compléments d'inventaire sur les cortèges malacologique et herpétologique ainsi que sur les coléoptères saproxyliques. Le Conservatoire a également initié des compléments d'inventaire sur les chiroptères et les grands mammifères qui seront poursuivis en 2025. Depuis 2023, une étude financée par un Fonds d'investissement pour l'environnement (FIE) évalue l'impact des exclos (espace de protection) mis en place par le Conservatoire sur le plateau du Malay en 2019-2020 sur l'habitat et la ressource trophique de la Vipère d'Orsini. Pour cela, ces zones sont comparées à des secteurs dégradés (passages fréquents du troupeau, couchades, etc.) et à des secteurs témoins, pâturés mais non dégradés, via un suivi des orthoptères par indices linéaires d'abondance (ILA) et un suivi floristique par transects et relevés phytosociologiques. Cette étude inclut également un suivi démographique de la population de Vipère d'Orsini du plateau du Malay par Capture-Marquage-Recapture

(CMR) et une actualisation de la répartition de l'espèce sur le site. L'étude est réalisée en collaboration avec l'Office national des forêts qui intervient sur un financement MIGBIO. Le Conservatoire a poursuivi les suivis entomologiques et floristiques (qui ont débuté en 2023) et le suivi de la Vipère d'Orsini, appuyé par la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au total, cinq individus ont été marqués en 2024.

Le Conservatoire a créé un impluvium, financé par un Fonds d'intervention pour la transition écologique (FITE), en contrebas du plateau du Malay afin de permettre au Groupement pastoral des Amandiers de venir pâturer sur le site en été malgré l'absence actuelle de point d'abreuvement, et ainsi permettre le maintien des milieux ouverts favorables à la Vipère d'Orsini, en évitant le pâturage aux périodes sensibles (printemps notamment). Les travaux ont débuté à l'automne 2024. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concertation en cours depuis plusieurs années sur le site Natura 2000 pour concilier les pratiques pastorales et la conservation de la Vipère d'Orsini.

Secteurs : Seillans, Mons, Bargème et La Roque-Esclapon (83)
Partenaires : Région Sud, ONF, ministère des Armées, DREAL PACA, DDTM, LPO PACA
Animation : depuis 2014 (structure opératrice) - depuis 2018 (structure animatrice)
Salariée référente : Gwenola BIAU

Plateau de Praniille depuis le Malay (83)



© G. Biau - CEN PACA



La Durance à Manosque (04)

ANIMATION EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

ANIMATION RÉGIONALE EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

CONTEXTE

Les pressions liées aux enjeux d'aménagement du territoire accélèrent l'altération et la régression constantes des zones humides en Provence-Alpes-Côte d'Azur. À ces pressions s'ajoutent les effets indéniables du changement climatique. Dans ce contexte, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure une mission d'animation régionale en faveur des zones humides depuis 2023. L'objectif est de démultiplier la prise en compte des zones humides et les actions de conservation ou de restauration à toutes les échelles. Ainsi, le Conservatoire anime la diffusion de l'inventaire régional des zones humides à travers le SIT Zones Humides, outil de connaissance et d'aide à la décision, administré par le Parc naturel régional du Luberon. En parallèle, l'animation régionale vise à la coordination régionale des acteurs autour de la thématique des zones humides en collaboration avec les structures et réseaux existants.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 a permis la mise en place de la gouvernance et du fonctionnement du Portail géographique des zones humides (SIT-ZH), notamment la rédaction et la validation de la charte. La fin d'année a été marquée par le lancement de la diffusion de cet outil auprès des gestionnaires d'espaces naturels et des gestionnaires de milieux aquatiques, événement organisé en collaboration avec l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes. L'animation régionale en faveur des milieux humides s'inscrit progressivement dans la dynamique régionale et un travail de fond est mené auprès d'un grand nombre d'acteurs pour améliorer la

prise en compte des milieux humides à toutes les échelles. Notre travail, mené en étroite collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon, est au cœur des dynamiques régionale et nationale. L'animation régionale a également pour mission le suivi et la participation du Conservatoire à la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) Durance, 2e plus grand SAGE de France. Nous avons ainsi contribué à alimenter l'état des lieux-diagnostic de ce territoire, document clé pour alimenter les réflexions et les décisions qui seront prises au sein de la CLE, ainsi qu'aux réflexions des quatre commissions constitutives du SAGE.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, AERMC, Région Sud, OFB, PNR Luberon, ARBE, Pôle-relais lagunes méditerranéennes
Intervention : depuis 2023
Salariée référente : Anne-Laure BARTHELEMY

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DES ALPES DU SUD

CONTEXTE

La préservation des zones humides est une priorité et requiert l'engagement des différents acteurs dans de réelles actions. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris en charge depuis 2023 une mission d'animation territoriale en faveur des zones humides des Alpes du Sud. Cette mission a pour but de favoriser l'émergence de projets de conservation, de gestion ou de restauration de ces milieux fragiles en engageant une réflexion avec les gestionnaires de milieux aquatiques et les collectivités. Le Conservatoire accompagne également ces acteurs et les porteurs de projets dans les différentes phases de travail afin d'aboutir à la mise en œuvre d'actions concrètes.



Zone humide des Laurons à Manosque (04)

Secteur : Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence
Partenaires : AERMC, Région Sud, CD 04, CD 05, gestionnaires de milieux aquatiques
Intervention : depuis 2023
Salariée référente : Anne-Laure BARTHELEMY

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire a accompagné le Syndicat mixte Asse Bléone ainsi que le Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents dans la réalisation de leurs Plans de gestion stratégiques des zones humides, plan d'actions structurant pour la politique de gestion de ces milieux à l'échelle d'un bassin versant.

Le Conservatoire a également en charge la rédaction du plan de gestion des plans d'eau de Manosque en collaboration avec Durance-Luberon-Verdon Agglomération et la ville de Manosque. Cette année a été marquée par la collaboration avec l'association de pêche locale (AAPPMA) la Gaule Oraisonnaise et la Fédération de pêche des Alpes-de-Haute-Provence qui a permis de suivre l'évolution du Lac de la Forestière en absence d'apports d'eau. Les résultats de cette expérimentation et les actions proposées par le Conservatoire ont pu être discutés lors d'un Comité de pilotage en fin d'année 2024.

Enfin, le Conservatoire a pu finaliser cette année son étude sur la fonctionnalité de la Trame turquoise de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon. Des actions de restauration et de préservation de zones humides ainsi que des actions d'amélioration de la connectivité des zones humides en faveur du Sonneur à ventre jaune ont pu être proposées dans cette étude.

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DES ALPES-MARITIMES

L'animation territoriale des zones humides dans les Alpes-Maritimes a consisté essentiellement en l'élaboration de plans de gestion stratégiques des zones humides pour le syndicat mixte inondation, aménagement et gestion de l'eau (SMIAGE) maralpin et pour la Métropole Nice Côte d'Azur.

ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DES ZONES HUMIDES POUR LE SYNDICAT MIXTE INONDATION, AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'EAU (SMIAGE) MARALPIN

CONTEXTE

Le Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE) est un Établissement public territorial de bassin (EPTB) qui porte des missions relatives à la gestion durable de la ressource en eau, à la prévention des inondations et à la gestion des milieux aquatiques. Par transfert ou délégation, il assure le bloc de compétences GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) pour le compte des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) membres. La protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines est une des missions de la GEMAPI. Le SMIAGE souhaite se doter d'une vision globale et homogène des zones humides sur l'ensemble de son territoire et disposer d'une stratégie opérationnelle et hiérarchisée en faveur de ces milieux et de leurs enjeux fonctionnels. C'est ainsi que le projet du Plan de gestion stratégique zones humides (PGSZH) sur le territoire maralpin en coopération entre le SMIAGE et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est né.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rencontré sur le terrain la Communauté de communes du Pays de Fayence (CCPF) et réalisé des vérifications de certaines zones humides potentielles sur terrain agricole. Un prochain travail consistera à proposer aux Établissements publics de coopération intercommunale des actions, des outils financiers et/ou d'usages à mettre en place pour préserver ou restaurer les zones humides de leur territoire.

Secteur : La stratégie à bâtir en faveur des zones humides concernera l'ensemble des bassins versants du SMIAGE, à l'exception du territoire de la métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) qui conduit déjà elle-même son propre plan de gestion stratégique des zones humides, en collaboration avec le CEN PACA. Les bassins versants concernés par la stratégie du SMIAGE sont les suivants : Brague, Cagne, Côtiers Est, Côtiers Ouest, Loup, Paillons, Riou de l'Argentière, Roya (partie française), Siagne et Var. Les bassins versants Var, Siagne et Riou de l'Argentière sont à cheval sur les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence.
Partenaires : SMIAGE, AERMC, DDTM, Région
Intervention : depuis novembre 2023
Salariée référente : Ambre BAXA



Visite des Zones humides potentielles en compagnie de la communauté de communes du Pays de Fayence

ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DES ZONES HUMIDES POUR LA MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur abrite une grande diversité de milieux naturels et une biodiversité riche qu'elle aspire à mieux connaître et gérer afin d'assurer leur préservation, notamment pour les espèces relevant de sa responsabilité. Dans cette optique, la Métropole Nice Côte d'Azur et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé de collaborer pour mettre en commun leurs expertises et compétences complémentaires dans le cadre d'un projet commun. La Métropole et le Conservatoire réaffirment leur volonté commune de mettre en œuvre un plan d'actions dédié à la connaissance et à la préservation des zones humides métropolitaines. Les deux partenaires s'engagent à poursuivre leur collaboration pour assurer la réalisation de ce Plan de gestion stratégique des zones humides.

FAITS MARQUANTS

Cette première année de travail a permis au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de réaliser une amélioration des connaissances et un complément à l'inventaire des zones humides départementales sur le territoire métropolitain. Une hiérarchisation de l'ensemble des zones humides métropolitaines a fait ressortir les secteurs à enjeux et les zones humides où l'action de restauration et de maîtrise des pressions est prioritaire. Le Conservatoire a présenté le plan de gestion stratégique des zones humides métropolitaines aux différents services internes du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur afin d'élaborer une stratégie commune et d'assurer la bonne prise en compte de cet outil à travers les différents projets menés par la Métropole.

Secteur : Métropole Nice Côte d'Azur
Partenaires : MNCA, AERMC, DDTM
Intervention : depuis février 2024
Salariée référente : Ambre BAXA



Visite des Zones humides potentielles en compagnie de la MNCA



Zone humide sur une propriété privée à Saint-Martin-de-Crau (13)

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé et finalisé en 2019 le complément d'inventaire des zones humides du département des Bouches-du-Rhône. L'inventaire aura permis de localiser, de décrire et de hiérarchiser au total 243 zones humides sur le Département. Le Conservatoire continue de mettre à jour les données cartographiques de localisation et de délimitation de ces zones humides afin d'améliorer la connaissance sur ces milieux naturels précieux. L'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône, lorsqu'il sera validé et « porté à connaissance » par les services de l'État, constituera un outil fondamental des politiques de conservation des zones humides et de leur prise en compte dans l'aménagement du territoire. À la disposition des services de l'État, il contribuera à l'instruction des dossiers d'autorisation ou de déclaration de travaux, comme à celle des documents d'urbanisme. Fort de cette expérience et en valorisant les compétences mises en œuvre par le Conservatoire dans les autres départements de la Région, notre Conservatoire propose, depuis 2021, de travailler à la mise en place d'une animation territoriale des zones humides des Bouches-du-Rhône.

FAITS MARQUANTS

L'animation territoriale en faveur des zones humides pour le département des Bouches-du-Rhône a été renforcée par les 9es rencontres des acteurs du Plan Rhône et Saône co-organisées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fédération de Conservatoires d'espaces naturels en novembre 2024. Le Plan Rhône et le Plan Saône ont été mis en commun afin de favoriser les prises de contacts avec les Établissements public de coopération intercommunale ayant la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et faire en sorte que le rôle des zones humides soit comprise et leur prise en compte garantie dans les actions de chacun. Le Conservatoire a pu également être partie prenante pour l'accompagnement d'un projet de restauration d'une zone humide pilotée par le Parc naturel régional des Alpilles en partenariat avec la Tour du Valat, le Parc naturel régional de Camargue et l'association Arocha. Le Conservatoire accompagne le Département des Bouches-du-Rhône pour l'édition d'un livret Nature sur la thématique des zones humides dans le cadre de la collection « Les livrets Nature de Provence », la finalisation étant prévue en 2025. Le Conservatoire a également accompagné des projets d'études hydrauliques sur le territoire, dont le projet de schéma directeur de la Vallée des Baux, ainsi que deux projets d'études sur les sites en gestion de Boumandariel et de Ponteau.

Secteur : Bouches-du-Rhône
Partenaires : CD 13, AERMC
Intervention : depuis 2020
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris en charge depuis 2014 une mission d'animation territoriale des zones humides. Cette mission a pour but de développer et de démultiplier les actions volontaristes favorisant la conservation de ces espaces naturels fragiles, en engageant une réflexion avec les collectivités et les gestionnaires des milieux aquatiques sur la prise en compte et la préservation de ces milieux. Cette mission d'animation concerne les zones humides identifiées dans le cadre de l'inventaire de Vaucluse, ainsi que les sites porteurs de biodiversité « orphelins » identifiés dans le cadre du Plan Rhône sur les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Le Conservatoire œuvre ainsi à l'émergence de projets de restauration et de préservation des zones humides sur ce territoire, et accompagne les acteurs et porteurs de projets dans toutes les phases de travail et dans les instances susceptibles d'aboutir à une action.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi le déploiement d'une animation foncière autour des zones humides où la maîtrise foncière reste à consolider : Paluds de Courthézon, Île Vieille, Étang de Ruth, marais du Grès... Il a également mis en œuvre un accompagnement administratif, technique et financier pour certains porteurs de projet sur ces milieux humides. Le Conservatoire a poursuivi sa contribution aux études et démarches initiées localement : étude hydromorphologique du bassin de l'Ouvèze provençale ; opérationnalisation du Plan de gestion stratégique des zones humides du bassin du Lez ; accompagnement du projet de restauration fonctionnelle de la zone humide des Confines ; lancement du Plan de gestion stratégique des zones humides du Grand Avignon... Sur le bassin versant de l'Aygues, l'animation territoriale a permis de formaliser le lancement effectif d'une phase projet sur l'Étang de Ruth, appelée à se concrétiser en 2025 par des premières acquisitions foncières et le lancement des études nécessaires à la définition du projet de site. Enfin, poursuivant son engagement de longue date en faveur des mares sur le bassin versant du Calavon, le Conservatoire a appuyé le Parc naturel régional du Luberon dans son animation territoriale en faveur des mares. Ce soutien s'est concrétisé par un échange et une rencontre avec les différents propriétaires de 24 mares jugées prioritaires afin d'identifier de possibles pistes d'action de gestion voire d'acquisition ou de maîtrise d'usage pour assurer leur entretien et leur restauration. Ce travail de longue haleine est à poursuivre en 2025.

Secteur : Vaucluse et axe Rhône (84, 13)
Partenaires : AERMC, CD 84, Région Sud, EDF
Animation : depuis 2014
Salarié référent : Grégoire LANDRU



Roselière de Boumandariel, site en gestion du CEN PACA sur la commune de Sausset-les-Pins (13)

ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLÉ AIX-MARSEILLE-PROVENCE

CONTEXTE

Par le biais d'une convention-cadre, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur collaborent étroitement pour préserver la biodiversité du territoire. En 2018, le Conservatoire a réalisé, avec la participation du Conservatoire botanique méditerranéen et l'appui de la Ligue de protection des oiseaux, un état des lieux de la connaissance naturaliste sur le territoire de la Métropole. Cet état des lieux a permis de définir des enjeux de connaissance et de proposer des inventaires prioritaires à engager. À la suite de cette étude, un programme de prospections visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire métropolitain a été effectué entre 2019 et 2020. Dans la continuité de cette première analyse, le Conservatoire a réalisé en 2021 une étude visant à définir la patrimonialité de la biodiversité faunistique et à hiérarchiser les enjeux de conservation de la faune sur le territoire métropolitain. 2022 et 2023 ont été des années d'information et de mobilisation des acteurs du territoire pour la mise en place d'actions en faveur de la préservation de la nature.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 a été consacrée à la rédaction de la nouvelle convention-cadre entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cette convention a vocation à élargir le champ d'intervention entre les deux structures. Une première déclinaison de ce champ d'intervention comprend la signature d'une convention de coopération pour continuer l'accompagnement des collectivités souhaitant s'engager dans un projet d'Atlas de la biodiversité communale. La commune de Sausset-les-Pins ayant bénéficié de cet accompagnement a été lauréate de l'appel à projet 2024.

Secteur : Métropole Aix-Marseille Provence
Partenaires : Métropole AMP, CBNMed
Intervention : depuis 2018
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE

ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à la préservation de la biodiversité notamment par des actions de connaissance et de définition des enjeux de conservation. Il mène des missions d'expertises locales et des missions d'animation territoriales en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. Dans ce contexte, le Conservatoire a proposé à la Métropole Nice Côte d'Azur d'élaborer un portrait de la biodiversité faunistique continentale du territoire métropolitain. Ce portrait permettra de disposer de données de référence utilisables dans la définition d'une stratégie d'intervention en faveur de la biodiversité, pour son suivi et son évaluation.

Noctule commune *Nyctalus noctula*



© L. Jouve

FAITS MARQUANTS

Depuis 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est attaché à étudier un groupe taxonomique différent chaque année : les amphibiens, les reptiles, les papillons de jour et les zygènes, suivis de l'avifaune, des orthoptères, des odonates et, pour conclure, avec les mammifères en 2024. Ces études successives ont permis de faire le point sur le niveau de connaissance de ces groupes faunistiques et d'identifier les enjeux de conservation associés. Le Conservatoire a formulé des recommandations pour mieux prendre en compte ces enjeux. En 2024, le groupe étudié comprenait les mammifères, y compris les chiroptères. Cette année a également été marquée par l'intégration des données des deux communes ayant rejoint la Métropole Nice Côte d'Azur en 2022 : Drap et Châteauneuf-Villevieille.

Secteur : Métropole Nice Côte d'Azur (de Nice à Saint-Etienne-de-Tinée)
Partenaires : Métropole Nice Côte d'Azur, CBN MED, LPO PACA
Intervention : chaque année depuis 2020
Salariée référente : Anaïs SYX



Martinet pâle *Apus pallida*

ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

CONTEXTE

Soucieuse de la préservation de son patrimoine naturel, la Direction de l'environnement de Monaco fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis plus de dix ans pour apporter son savoir-faire dans l'amélioration de la connaissance du territoire monégasque en réalisant des expertises écologiques par le biais d'inventaires et de suivis faunistiques. Ces études représentent de véritables supports pour la prise en compte de la biodiversité dans les mesures de gestion ou de conservation par la Direction de l'environnement monégasque sur les plans législatif, réglementaire ou opérationnel.

FAITS MARQUANTS

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le suivi avifaune (Cormoran huppé, Faucon pèlerin et Martinet pâle) en février, juin et octobre. En février, trois nids actifs ont été comptabilisés sur Fontvieille et Saint-Martin. En juin, les nichoirs utilisés des Jardins Saint-Martin et de la Roseraie Princesse Grace, repérés par des traces de griffures, ont été relevés. En octobre, un comptage des Martinets pâles a été réalisé sur la façade du stade Louis II. Pour cela, différents observateurs se sont positionnés devant les fenêtres afin de comptabiliser les entrées et sorties.

Secteur : Principauté de Monaco
Partenaires : Direction de l'environnement de Monaco, CBN Med, MHN Nice
Intervention : depuis 2010
Salarié référent : Anaïs SYX
Bénévole : Gisèle BEAUDOIN (administratrice du CEN PACA)

LES 37 ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE EN COURS ET FINALISÉS

● ABC finalisés
● ABC en cours



ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE ANTIBES-JUAN-LES-PINS

CONTEXTE

La commune d'Antibes, comptant 23 km de côtes, est la première ville littorale du département. Menant une politique ambitieuse en matière environnementale et écologique, la commune est incluse dans le périmètre du site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes – îles de Lérins » et elle est animatrice de ce site, marin à 98 %. La commune gère par ailleurs 175 hectares d'Espaces Naturels considérés comme sensibles propriétés du Conservatoire du littoral, recelant des richesses floristiques et faunistiques qu'elle préserve et valorise à travers ses plans de gestion. Souhaitant aller plus loin dans sa connaissance et sa reconnaissance de la biodiversité de son territoire afin de pouvoir mener des actions de sensibilisation et de protection, la Commune a réalisé un partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale.

FAITS MARQUANTS

Les inventaires ont porté sur les groupes taxonomiques suivants : la flore, les chiroptères et l'herpétofaune. À ce jour, 2 468 espèces ont été recensées sur la commune. Le littoral rocheux figure parmi les quatre milieux prospectés en priorité, aux côtés des massifs boisés et ripisylves, des milieux urbains et des prairies humides. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a saisi l'opportunité des inventaires pour rechercher *Cycloderes artemisiae*, un coléoptère endémique du secteur d'Antibes. Décrit en 1940 à partir de trois spécimens collectés près de la plage de la Garoupe, il n'avait été observé qu'une seule fois depuis, en 2001, sur la commune de Villeneuve-Loubet. En 2024, 84 ans après sa première observation, la présence de cette espèce a été confirmée sur le Cap d'Antibes !

Secteur : Antibes

Partenaires : Commune d'Antibes, Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, Conseil de Développement de la ville d'Antibes, CDD de la CASA, Conservatoire du littoral, Communes limitrophes, LPO

Intervention : 2022-2024

Salariés référents : Anais SYX, Laurène CHEVALLIER



© F. Buralli - CEN PACA

Cycloderes artemisiae



Baou de Saint-Jeannet (06)

© U. Schumpp - CEN PACA

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAINT-JEANNET

CONTEXTE

Saint-Jeannet est une commune du Moyen-Pays des Alpes-Maritimes dominée par un vaste espace naturel : Les Baous caractéristiques des paysages méditerranéens et sources d'une grande biodiversité classé ZNIEFF et Natura 2000.

Ce constat conforte la mise en place d'une stratégie environnementale communale et la préservation de la biodiversité locale, en cohérence avec les démarches engagées, notamment au travers du dispositif « Territoire engagé pour la nature » mis en œuvre depuis 2019 et renouvelé en 2023, de la charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, et des dispositions du Plan local d'urbanisme Métropolitain Trames verte et bleue. La commune a souhaité se faire accompagner par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour porter l'Atlas de la biodiversité communale.

Secteur : Saint-Jeannet

Partenaires : Commune de Saint-Jeannet, Métropole Nice Côte d'Azur, communes limitrophes, PNR des Préalpes d'Azur, SIVOM Pays Vénçois, Comité de développement durable communale de Saint-Jeannet, ARPE, GEEP, LPO

Intervention : 2022-2024

Salariés référents : Anais SYX, Laurène CHEVALLIER

FAITS MARQUANTS

Les inventaires ont porté sur les groupes taxonomiques suivants : flore, rhopalocères, hétérocères, orthoptères et hémiptères. Au total, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a coordonné la mise en œuvre de 22 passages d'experts entre mars 2023 et septembre 2024 permettant de collecter 1 522 données. Sur les 1 660 espèces connues sur la commune, 563 ont été nouvellement observées, indiquant une nette amélioration de la connaissance ! Parmi elles, on retrouve 115 nouvelles espèces de flore et 298 nouvelles espèces d'hétérocères.



© U. Schumpp - CEN PACA

Isoète de Durieu *Isoetes durieui*

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE TIGNET-PEYMEINADE

CONTEXTE

Deux communes limitrophes du Moyen Pays de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse ont décidé de s'associer, accompagnées du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour porter la démarche de l'Atlas de la biodiversité communale : Le Tignet et Peymeinade. Les objectifs de ce territoire sont de valoriser les ressources déjà existantes, de garantir, développer et pérenniser les actions et projets engagés notamment l'environnement et le développement durable. Malheureusement, comme toutes les communes du bassin Grassois, celles-ci sont soumises à de fortes contraintes d'aménagement. C'est pour répondre à un double enjeu de proposer un développement tenant compte du patrimoine naturel que les communes du Tignet et de Peymeinade souhaitent mettre en valeur la biodiversité et les espaces remarquables de leur territoire à travers la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale dans une logique participative.

FAITS MARQUANTS

L'état initial de la connaissance indique la présence d'une ptéridophyte protégée en France métropolitaine, l'Isoète de Durieu, *Isoetes durieui*. Cette petite herbacée présente un enjeu de conservation majeur du fait de sa répartition mondiale restreinte au pourtour du bassin méditerranéen et compte tenu de la régression de ses effectifs liés à l'urbanisation et aux altérations de son habitat. Du fait de sa discrétion et de l'étendue de la zone étudiée, les salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont fait appel à une stagiaire, Chloé Bonhaume, pour mettre en place un modèle prédictif permettant d'augmenter la détectabilité des habitats favorables et ainsi optimiser les chances d'observation de l'espèce. Dans plus de 30 % des cas les isoètes ont été trouvés dans les zones indiquées comme favorables.

Secteur : Le Tignet Peymeinade

Partenaires : La commune du Tignet, la commune de Peymeinade, les associations locales (Méditerranée 2000, Sauvegarde du Canal de la Siagne), et les habitants concernés (démarche de participation citoyenne), les partenaires institutionnels et financiers (Agence de l'eau, DREAL, ARBE, OFB, Université...)

Intervention : 2023-2025

Salariés référents : Anaïs SYX, Laurène CHEVALLIER

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE D'ENSUÈS-LA-REDONNE

CONTEXTE

Le territoire d'Ensuès-la-Redonne est concerné à plus de 90 % par le classement en site naturel du massif de la Nerthe. Il abrite également deux sites Natura 2000, l'un au titre de la Directive habitats, l'autre en milieu marin, ainsi qu'une Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) type II dans des proportions similaires. Une grande partie des espaces naturels de cette commune est propriété du Conservatoire du littoral dont la gestion est assurée par l'Office national des forêts en cogestion avec les communes concernées. Malgré tous ces classements, la population et les populations qui fréquentent ces espaces connaissent peu cet écrin de nature et la richesse de sa biodiversité. Depuis 2019, la Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé un Atlas de biodiversité à l'échelle métropolitaine. Dans l'objectif d'une complémentarité d'échelles des démarches d'atlas, le projet d'Atlas de la biodiversité communale d'Ensuès-la-Redonne s'est appuyé sur les connaissances de la démarche supra communale tout en complétant et en amplifiant la connaissance locale. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que partenaire technique de cet atlas, a accompagné la commune sur le volet connaissance de l'entomofaune, notamment sur les papillons de nuit, les orthoptères et les punaises. Pour les aspects botaniques, le Conservatoire a travaillé avec Julien Baret, expert botaniste.

FAITS MARQUANTS

La réunion publique de restitution de l'Atlas de la biodiversité communale d'Ensuès-la-Redonne (ABC) a fait salle comble. En janvier 2024, les salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont animé avec les élus de la commune la réunion de restitution de l'ABC. Des habitants, des partenaires techniques mais également des élus et habitants de communes voisines étaient présents. L'occasion de présenter les trois années d'engagement de la commune dans ce projet au côté du Conservatoire. Un moment d'échange convivial et inspirant pour l'avenir !

Secteur : Ensuès-la-Redonne

Partenaires : Commune de-Ensuès-la-Redonne, ONF, CDL, Métropole AMP, OFB, BIODIV

Intervention : 2021-2024

Salariés référents : Stéphane BENCE, Bénédicte MEFFRE

Animation par Stéphane Bence de la réunion de restitution de l'ABC d'Ensuès-la-Redonne (13)



© B. MEFFRE - CEN PACA

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DE JOUQUES/PEYROLLES-EN-PROVENCE/SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE

CONTEXTE

Les trois communes de Jouques, Peyrolles-en-Provence et Saint Paul-lez-Durance ayant à cœur dans leurs politiques de préserver la biodiversité présente sur leur territoire et de la faire partager avec la population ont décidé de mener une démarche d'Atlas de la biodiversité communale. Les trois communes partagent un territoire naturel homogène et sont en relation directe au sein de trames écologiques vertes et bleues. Elles montrent aussi chacune des spécificités (zones humides, terrains agricoles, ruisseaux ou rivière...) qui confèrent à leur ensemble une biodiversité encore plus grande. Ainsi, la défense de l'environnement étant un axe essentiel des politiques des collectivités, elle nécessite, pour être menée à bien, une connaissance approfondie du patrimoine naturel actuel pour cibler au mieux les actions de préservation ou de restauration à mener. Elle implique également d'associer la population aux enjeux de biodiversité.

La réalisation d'un Atlas de biodiversité communale (ABC) à l'échelle de ces trois communes prend à ce titre tout son intérêt. Le projet d'ABC a été retenu en 2021 lors de la deuxième session de l'appel à projet de l'Office français de la biodiversité bénéficiant des financements de France Relance.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé à cet ABC en tant que partenaire technique privilégié pour la réalisation des inventaires faunistiques et l'expertise globale concernant les enjeux écologiques identifiés sur ce territoire. Pour l'expertise floristique, le Conservatoire a travaillé avec le bureau d'étude « Biodiv, écologie appliquée », plus précisément Julien Baret, expert botaniste.

FAITS MARQUANTS

L'Atlas de biodiversité communale a permis de mutualiser et d'améliorer considérablement les connaissances sur des groupes taxonomiques ciblés. Cet ABC a également confirmé la richesse exceptionnelle de ce territoire, à la confluence du Verdon et de la Durance et à l'interface entre les influences méditerranéennes et alpines. Cet Atlas a pu être partagé tout au long de ce projet avec l'ensemble des habitants avec comme point d'orgue la réunion publique de restitution qui a eu lieu à Peyrolles-en-Provence en présence des maires des trois communes, lors d'un événement proposé dans le cadre de la Fête de la nature. À cette occasion, le poster de restitution réalisé par l'illustratrice naturaliste Maud Briand a pu être distribué aux habitants. À noter que lors des inventaires réalisés en 2022 une nouvelle espèce pour les Bouches-du-Rhône, le Taupin violacé, a été découverte dans un vieux chêne à Jouques. Cette espèce saxiproxylique et classée à l'annexe 2 de la Directive Habitats est l'un des taupins les plus rares de France. Les perspectives sont nombreuses et souhaitées par les communes engagées dans cet ABC, une belle dynamique à suivre !

Secteur : Jouques, Peyrolles-en-Provence, Saint-Paul-lez-Durance

Partenaires : communes de Jouques, Peyrolles-en-Provence et Saint-Paul-lez-Durance, ONF, MAMP, Loubatas, OFB, ONF

Intervention :

Salariés référents : Bénédicte Meffre, Stéphane Bence



© Sonia Richaud - CEN PACA

NATUR'ADAPT SUD

CONTEXTE

Le changement climatique est en cours, et ses effets sont de plus en plus perceptibles. Il représente une pression supplémentaire pour les espèces et leurs habitats naturels, notamment dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, particulièrement vulnérable. Face à la rapidité de ces changements, il devient indispensable de mettre en place des mesures d'adaptation, complémentaires aux actions de réduction des émissions. Dans ce contexte, le projet Natur'Adapt Sud, lancé en septembre 2024 et piloté par la Tour du Valat en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a pour objectif d'aider les gestionnaires de treize réserves naturelles de la région à intégrer ces enjeux dans la gestion de leur site. Le Conservatoire accompagne plus particulièrement dix réserves réparties sur cinq des six départements de la région : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse. Il participe également à l'animation du projet aux côtés de la Tour du Valat, en lien avec Réserves naturelles de France. Chaque réserve est accompagnée par le Conservatoire dans la réalisation d'une analyse climatique, d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation, spécifiques à chaque site. Les plans d'adaptation comprendront notamment les mesures d'adaptation au changement climatique sélectionnées. Elles devraient être par la suite intégrées aux plans de gestion des réserves naturelles, à mesure de leur renouvellement, et mises en œuvre. Ce projet s'inscrit dans la continuité du LIFE Natur'Adapt (2018-2023) et contribue ainsi au déploiement de la méthodologie Natur'Adapt sur le territoire. Au travers de ce projet, le Conservatoire affirme sa volonté de monter en compétence sur cette thématique au sein de réserves naturelles qu'il gère et - plus largement - de disposer de connaissances et de méthodes pour accompagner les gestionnaires d'espaces naturels et les porteurs de programmes de conservation dans la prise en compte des effets du changement climatique.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 a marqué le début du projet Natur'Adapt Sud. La journée de lancement du 24 septembre a réuni l'ensemble des partenaires du projet à la Tour du Valat. Le suivi des premières sessions du COOC Natur'Adapt par les équipes des réserves naturelles a permis de construire un socle de connaissances, commun et partagé, autour du changement climatique et de la démarche Natur'Adapt. Sur chaque site, les bases de l'analyse ont également été posées, au travers de l'identification des indicateurs climatiques structurants le fonctionnement de la réserve. Les objets d'études sur lesquels l'analyse sera conduite en 2025 ont également été sélectionnés.

Le programme a également permis de créer des temps de travail collectif entre les équipes des différents réserves naturelles impliquées, renforçant le lien entre elles et la conduite de réflexions partagées à l'échelle d'aires biogéographiques cohérentes.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : Tour du Valat, DREAL PACA, Région Sud, RNF, RNR des Gorges de Daluis, RNN de Sainte-Victoire, RNR du Pourra - Domaine du Ranquet, RNR de l'Illon, RNN des Coussouls de Crau, RNR de la Poitevine - Regarde-Venir, RNN Ristolles - Mont Viso, RNR des Partias, RNR de Saint Maurin, RNN du Luberon, RNN Plaine des Maures, RNR Tour du Valat, RNN des Marais du Vigueirat, RNN de Camargue

Intervention : 2024-2025

Salariée référente : Laureen KELLER, Ophélie ABIS

PRÉSERVATION DES VIEILLES FORÊTS - CŒUR DE SYLVE

SYLVE BARONNIÉS

CONTEXTE

Dans le cadre de ce programme, le Parc naturel régional des Baronnies provençales, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Centre national de la propriété forestière ont souhaité associer leurs compétences afin de poursuivre l'inventaire des vieux boisements et pour intégrer l'enjeu de préservation dans les documents de gestion (Plans Simples de Gestion pour les forêts privées, Documents d'aménagement pour les forêts publiques) et expérimenter la création d'une trame de vieux bois et de forêts en libre évolution par la mobilisation des propriétaires.

FAITS MARQUANTS

L'inventaire des « forêts patrimoniales » du territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales représente en 2024 une surface d'environ 808 ha et 50 sites avec une représentation de 2/3 des surfaces en forêts privées et 1/3 en forêts publiques. Les forêts patrimoniales sont à peu près à part égale représentées par des forêts répondant aux critères de « vieilles forêts » (38 %) et aux critères de « boisements d'arbres à cavités » (44 %). Elles sont complétées par des « habitats forestiers remarquables » (12 %) qui n'avaient pas fait l'objet de recherches spécifiques mais qui ont été découverts de façon imprévue.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé une journée de formation sur la biodiversité forestière à destination des propriétaires de forêts et des réflexions ont été engagées avec plusieurs propriétaires pour des protections durables via des Obligations réelles environnementales (ORE) ou des donations.

Ce programme a permis de poser les bases du réseau Cœur de Sylve en faveur des vieilles forêts.

Secteur : Parc naturel régional des Baronnies provençales (05)

Partenaires : PNR Baronnies-Provençales, CNPF, Région Sud

Intervention : 2023-2024

Salariée référente : Lionel Quelin



Journée de formation sur la biodiversité forestière



Plaquette de présentation de Cœur de Sylve aux propriétaires de forêts

CŒUR DE SYLVE ET STRATÉGIE FONCIÈRE EN FAVEUR DES FORÊTS

CONTEXTE

La richesse écologique d'une forêt est liée au temps long, un temps long qui permet aux arbres d'accomplir leur cycle biologique complet. De la germination à la maturité puis au vieillissement et à leur mort, il faut souvent plusieurs centaines d'années. Or, les vieilles forêts dites matures - riches en arbres de gros diamètres, en gros arbres à cavités, en bois mort - sont particulièrement rares. Ces vieilles forêts abritent de nombreuses espèces rares et menacées en même temps qu'elles offrent des ambiances uniques. De plus, il est désormais établi que les forêts matures sont en mesure de stocker un volume important de carbone atmosphérique, et qu'elles jouent également un rôle fondamental dans le cycle de l'eau. Cœur de Sylve a pour objectif de protéger les vieilles forêts en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de favoriser le développement de « vieilles forêts d'avenir ». Concrètement, il s'agit d'acquiescer des parcelles boisées ou de mettre en place une protection avec les propriétaires afin de laisser ces boisements hors exploitation.

FAITS MARQUANTS

« Cœur de Sylve » est le nom qui a été choisi par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour porter une dynamique de réseau de propriétaires qui souhaitent contribuer à la constitution d'un réseau de vieilles forêts. Outre son intérêt écologique, cette démarche a une dimension sociale en s'appuyant sur l'engagement volontaire de propriétaires pour un objectif commun, chaque propriétaire étant un maillon important afin de constituer un réseau écologiquement fonctionnel. La démarche du réseau Cœur de Sylve s'appuie sur une boîte à outils comprenant des outils fonciers et des outils de communication (site internet et plaquettes) consultables sur la page Cœur de Sylve du site internet du Conservatoire.

Secteur : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : CNPF, Parc naturel régional des Baronnies provençales, Région Sud, DREAL PACA

Intervention : depuis 2024

Salariée référente : Lionel Quelin

LA VALORISATION ET LA SENSIBILISATION

Parce qu'il est important d'informer et de sensibiliser les différents publics, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en place de nombreuses actions contribuant à mieux faire connaître le riche patrimoine naturel de la région, mais aussi à faire prendre conscience de la nécessité de le préserver.

85 000

visites sur le **site internet** du Conservatoire

16 039

abonnés sur les **réseaux sociaux** du Conservatoire

6 000

visiteurs à **l'Écomusée de la Crau** et sur **le sentier de Peau de Meau**

156

animations et **activités nature** réalisées par le Conservatoire

2 469

élèves **sensibilisés**



© César Renaudon - CEN PACA

ACTIVITÉS NATURE



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

D. Lenôtre - CEN PACA



© CEN PACA

EXPOSITIONS



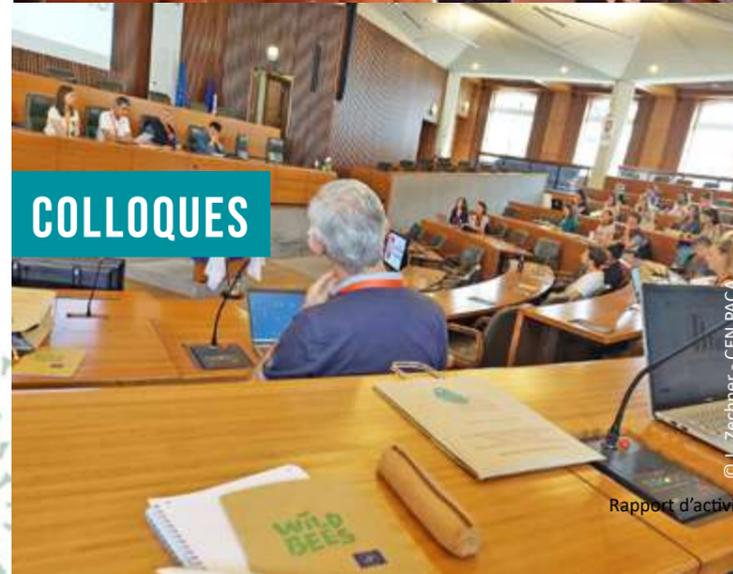
ÉVÉNEMENTS

© E. Pujolas - CEN PACA



RAPPORTS D'ÉTUDES

C. Robert - VeB



COLLOQUES

© L. Zechner - CEN PACA

Présence du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur à de nombreux événements régionaux et nationaux :

- Fête de la Nature
- Fête de la Science
- Fréquence Grenouille
- Journée mondiale des zones humides
- Salons des agricultures de Provence
- Festival de la Camargue

La valorisation et communication

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Salariée référente : Irène NZAKOU

LE SITE INTERNET

L'audience du site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur continue d'augmenter fortement avec 85 000 utilisateurs sur l'année 2024 (contre 70 000 en 2023). Les pages les plus consultées sont les suivantes : la page d'accueil, l'« Agenda », « Tortue d'Hermann », « Postuler », « La Vipère d'Orsini », enfin « L'équipe salariée » et « Les sites préservés ». La consultation de notre site internet via le smartphone progresse et passe à 52 % (49,2 % en 2023) devant l'utilisation de l'ordinateur qui s'élève à 46 % (48,5 % en 2023). En 2024, le Conservatoire a publié 45 articles (30 en 2023) dans la rubrique « actualités » et a enrichi l'agenda de 111 événements (94 en 2023) : sorties, ateliers, chantiers, conférences, expositions, inventaires, réunions locales, événements divers, etc.).

L'INFOLETTRE EXTERNE

Adressée aux abonnés souhaitant être informés de nos actions, aux adhérents et aux partenaires du Conservatoire, cette newsletter bimestrielle reprend les actualités parues sur le site internet et les réseaux sociaux du Conservatoire. Le taux d'ouverture moyen sur l'année 2024 est de 47 %, en hausse par rapport à 2023 (42 %).

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur les réseaux sociaux, le nombre d'abonnés et de visiteurs ne cesse d'augmenter. Fin 2024, la page facebook du Conservatoire compte 7 600 abonnés (6 800 en 2023) ; le compte Instagram compte 2 550 abonnés en 2024 (moins de 2 000 en 2023) ; le compte LinkedIn compte 2 580 abonnés (1 000 en 2023).

LA PRESSE

En 2024, le Conservatoire a diffusé 8 communiqués de presse (5 en 2023) auprès des médias pour informer et alerter le public sur des sujets d'actualité. Le nombre de retombées médias a fortement augmenté avec 77 articles et productions audiovisuelles dans lesquels le Conservatoire apparaît (48 retombées médias en 2023). Le Mimosa d'hiver et l'intervention du Conservatoire pour limiter la propagation de cette plante invasive ont intéressé les médias, à commencer par l'AFP dont la dépêche a été reprise par de nombreux médias, notamment des chaînes de télévision (RTBF, TV5 Monde). Le projet de ligne à très haute tension entre le Gard et Fos-sur-Mer a plusieurs fois été relayé. Le Criquet de Crau est toujours présent dans les médias (France Inter, France 3, Femme Actuelle, La Provence, etc.). La Tortue d'Hermann (Brut, Le Parisien, Var Matin, La Provence) a également fait parler d'elle, notamment via le Loto de la biodiversité. Quant à la Journée nature en sCENE, l'événement a bien été repris par les médias (France Bleu, Vaucluse Matin, Sans Transition, Le Méridional, etc.).

LE BULLETIN D'INFORMATIONS GARRIGUES

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels a publié ses traditionnels supports de communication, dont le Bulletin d'information Garrigues : édité deux fois par an (juin et décembre), imprimé à 4 000 exemplaires au total et mise en ligne sur notre site internet, il présente aux lecteurs les actions menées par le Conservatoire en étroite collaboration avec ses partenaires pour la préservation de la nature. Chaque numéro aborde des thématiques différentes mettant en lumière les espèces et sites naturels de notre région.



LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS NATURE

Diffusé deux par an (juin et décembre) aux adhérents et partenaires, mais aussi lors de manifestations grand public, la brochure des activités nature a été imprimée à 8 000 exemplaires au total. Ce programme, mis en ligne sur notre site internet sous format PDF et reporté dans la rubrique « Agenda », offre des sorties de qualité à ceux qui souhaitent découvrir la nature du territoire. Pour plus de visibilité, ce programme est aussi intégré aux réseaux sociaux du Conservatoire et à la plateforme APIDAE, 1^{er} réseau national d'informations touristiques.



ÉCOMUSÉE DE LA CRAU

Salariée référente : Audrey HOPPENOT, Delphine LENÔTRE

Dans les Bouches-du-Rhône, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est cogestionnaire avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône de la Réserve naturelle des coussouls de Crau. En 1987, afin de sensibiliser le public à la protection de cette steppe méditerranéenne unique en Europe, l'Écomusée de la Crau est créé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec la mairie de Saint-Martin-de-Crau, propriétaire des locaux. Par ailleurs, l'Écomusée de la Crau est également la porte d'entrée pour les visiteurs qui souhaitent se rendre sur le sentier d'interprétation de Peau de Meau, situé au cœur de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau. Jalonné de 15 panneaux d'interprétation sur un parcours de 4,7 km, il permet au visiteur de découvrir les richesses naturelles et les traditions de cette steppe méditerranéenne unique en France : sa géologie, sa faune rare et protégée, sa flore et son histoire intimement liée au pastoralisme multiséculaire.



Exposition « Notre Terre et sa biodiversité », avril 2024

QUELQUES CHIFFRES



2 858 visiteurs à l'Écomusée de la Crau

1 707 individuels

986 écoliers

165 participants à des visites guidées

3 204 visiteurs sur la Réserve naturelle des coussouls de Crau

10 stands événementiels pour **5 000** visiteurs

3 expositions temporaires plus de **200** publications sur les médias sociaux

près de **2 700** abonnés à la page Facebook « Écomusée de la Crau – Réserve naturelle des coussouls de Crau »

EN BREF

En 2024, l'Écomusée de la Crau a enregistré une fréquentation de 2 858 visiteurs, contre 2 574 en 2023, soit une hausse de 11 %. La fréquentation des groupes scolaires continue de progresser, avec 986 élèves accueillis cette année, contre 848 en 2023, représentant une augmentation de 16 %. Cette évolution est notamment due à l'enrichissement des animations scolaires ces dernières années, au projet LIFE SOS Criquet de Crau qui finance des visites guidées gratuites pour les écoliers, ainsi qu'à une communication renforcée auprès des enseignants du territoire. Par ailleurs, dans le cadre du contrat de nappe porté par le SYMCRAU et financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 15 classes de CM1-CM2 ont été sensibilisées aux enjeux de l'eau en Crau, grâce aux interventions de nos animateurs au sein de l'Écomusée.

L'augmentation de la fréquentation individuelle est quant à elle attribuée à une présence de plus en plus forte de l'Écomusée sur les réseaux sociaux, ainsi qu'à une communication relayée par nos partenaires locaux, tels que les offices de tourisme, le service communication de la mairie de Saint-Martin-de-Crau, et les sites web des autres lieux touristiques.

Notons que grâce à ces résultats encourageants, le budget de fonctionnement de l'Écomusée de la Crau en 2024 est pratiquement à l'équilibre, ce qui n'était pas arrivé depuis de très nombreuses années.



DYNAMIQUE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Salariée référente : Emeline PUJOLAS

Le Plan stratégique décennal 2024-2033 inscrit la dynamique de la vie associative dans la durée, affirmant la volonté du Conservatoire d'accroître la visibilité de ses actions, d'encourager l'implication citoyenne et de multiplier les initiatives inclusives. En 2024, cette dynamique a pris un nouvel essor, marquée par une intensification des échanges, des rencontres et des actions de terrain, créant une véritable dynamique collective.

LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

Le lien entre adhérents, bénévoles et salariés s'est renforcé avec la création de nouveaux temps d'échange et de partage sur tout le territoire. De belles rencontres ont eu lieu dans les Bouches-du-Rhône, notamment à Saint-Chamas, où s'est formé un groupe dynamique d'une soixantaine de personnes, mais aussi à Marseille, lors d'un premier rassemblement au Muséum d'histoire naturelle. Le Var et le Vaucluse ont également accueilli des moments forts, au Cannel-des-Maures et à Monteux, tandis que dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, un premier événement est prévu à Peipin en 2025, suscitant déjà un vif enthousiasme.

L'offre de formations naturalistes, gratuites à destination de nos adhérents, s'est enrichie avec le lancement de sessions en ornithologie, odonates et papillons dans les Bouches-du-Rhône, qui seront progressivement étendues à d'autres départements en 2025. Cette initiative illustre la volonté du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de transmettre des connaissances et d'impliquer davantage ses adhérents dans l'observation et la compréhension du Vivant.

L'engouement pour les actions diverses de l'association ne cesse de croître, avec une augmentation significative du nombre d'adhérents, passant de 599 en 2023 à 732 en 2024, soit une progression de 19 %. Ce sont désormais 547 bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre les actions du Conservatoire, démontrant ainsi un engagement citoyen fort en faveur de la nature.



Réunion Vie associative de Saint-Chamas (13), 16 mai 2024

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Sur le terrain, les bénévoles se sont mobilisés en nombre pour les suivis et les inventaires, participant activement aux grands programmes de conservation. Le Plan national d'actions Outarde canepetière a bénéficié d'un investissement exceptionnel, tout comme le comptage hivernal en Crau en janvier 2024, qui a permis de collecter des données essentielles à la préservation des espèces. Avec 1 344 jours de bénévolat en 2024, l'engagement collectif s'affirme comme un moteur puissant des actions menées, qu'il s'agisse d'appui administratif, de logistique, d'animation, de communication ou du suivi d'espèces emblématiques. Le bénévolat s'est également illustré à travers un développement du mécénat de compétences où chacun a pu apporter son savoir-faire. Graphistes, photographes, rédacteurs ou relecteurs, tous ont contribué à enrichir la dynamique associative, avec notamment la création des nouveaux logos de Nature en sCENE et Cœur de Sylve. En 2024, 101 membres sont inscrits à la Taverne des bénévoles pour un engagement actif aux côtés du Conservatoire.

PERSPECTIVES 2025

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape dans l'ouverture du Conservatoire à un public plus large et plus diversifié. Le prochain partenariat noué avec l'Hôpital du Pays Salonais témoigne de cette volonté d'aller à la rencontre de nouveaux publics et de rendre la sensibilisation à la nature accessible à tous. L'association était présente en septembre 2024 au sein de l'établissement public de santé en tenant un stand à destination du personnel soignant et des patients. Des cahiers d'activité ont été offerts aux enfants hospitalisés.

L'implication des jeunes dans les actions de l'association est également un axe fort de développement. En 2025, plusieurs initiatives seront mises en place pour renforcer leur engagement.

LES ÉVÉNEMENTS PHARES



ZOOM SUR NATURE EN SCENE

Salariée référente : Emeline PUJOLAS

CONTEXTE

Initié en 2024, Nature en sCENE est l'évènement régional annuel du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ouvert à toutes et à tous, libre et gratuit, cet événement, devenu un véritable temps fort pour l'association, est l'occasion d'éveiller les consciences tout en mettant en valeur le travail collectif mené pour préserver la biodiversité.

FAITS MARQUANTS

Cette première édition, sur le thème de « La Forêt, un monde vivant à redécouvrir et à repenser », a réuni plus de 230 visiteurs à Sisteron, confirmant l'importance de ce type de rendez-vous où se croisent passionnés de nature, partenaires et bénévoles engagés. Cette rencontre a eu lieu le samedi 15 juin de 11h à 22h à la ferme de Chanteraine de Sisteron, au cœur des Alpes-de-Haute-Provence. Le programme était riche et varié : conférences, sorties nature, expositions, projections, espace « famille », soirée musicale et animations de stands tenus par de nombreux partenaires engagés. Parmi eux, l'Association intercommunale de défense de l'environnement (AIDE), Arnica Montana, le Centre de soins de la faune sauvage AQUILA, le CNPF Provence-Alpes-Côte d'Azur, GRENHA, Le Naturographe – éditions, les Amis de l'Institut francophone de formation au cinéma animalier (IFFCAM), l'Office national des forêts, ainsi que Jacques Guinberteau, expert en mycologie et chercheur à l'INRAE, et les Parcs naturels régionaux des Baronnies provençales et du Luberon. Cette édition a reçu le soutien de la Ville de Sisteron, de la Fondation Barjane et de Biocoop.

Malgré une météo capricieuse, toutes les sorties ont affiché complet, les conférences ont fait salles comblées, l'espace stand a été un lieu d'échange permanent et le foodtruck n'a pas désempilé de la journée. Par ailleurs, les lauréats du concours photo « Émerveiller pour sensibiliser » ont été récompensés lors de cette journée.

Le Conservatoire a profité de l'évènement pour mettre en lumière son nouveau projet, Cœur de Sylve, dédié à la préservation des vieilles forêts. Il a également officialisé une convention-cadre de partenariat avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et le Conservatoire, une étape supplémentaire en faveur de la protection de la nature !

LES MOMENTS FORTS DE CETTE JOURNÉE

- Plus de **230 visiteurs** sont venus découvrir les richesses naturelles de la région.
- Plus de **80 personnes** ont participé aux **6 sorties** nature proposées.
- Plus de **10 bénévoles** se sont mobilisés pour prêter main forte à l'organisation.



Exposition des photos primées, Nature en sCENE 2024 à Sisteron (04)

ZOOM SUR LE CONCOURS PHOTO « ÉMERVEILLER POUR SENSIBILISER »

Salariée référente : Emeline PUJOLAS

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur organise depuis 2023 un concours photo dédié à la nature. Plus qu'un simple concours, cet événement incarne une invitation à contempler et à célébrer la beauté de notre patrimoine naturel régional. Parce que photographier la nature, c'est avant tout la respecter, ce concours met un point d'honneur à valoriser une approche éthique de la photographie animalière et paysagère. Ici, pas d'appâts, pas de dérangement, pas de mise en scène artificielle : simplement la beauté à l'état brut du Vivant, captée dans son état le plus authentique.

FAITS MARQUANTS

Ouvert du 1er mars au 31 mars 2024, la 2e édition du concours photo « Émerveiller pour sensibiliser » avait pour thème « À la rencontre du monde vivant ». Ce concours a rencontré un vif succès avec 250 participants et 955 photos reçues (850 photos et 200 candidats en 2023). Les 15 lauréats ont été récompensés lors de l'évènement « Nature en sCENE », le 15 juin 2024 à Sisteron dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Cette édition a reçu le soutien de plusieurs partenaires : Provence Photo Vidéo – Aix, Optic 2000 Valréas, Éditions Biotope, Jama Photo Nature qui ont proposé plusieurs lots (trépied, tente d'affût, nichoirs, ouvrages naturalistes, jeux, etc.).

PRIMÉS 2024

Catégorie « Adulte amateur »

- 1^{er} prix : Auxence FOREAU
- 2^e prix : Pierre FEYNIE
- 3^e prix : Sébastien ROUSSET
- 4^e prix : Gael TROUILLARD
- 5^e prix : Manon BÉRÉHOUC
- 6^e prix : Robin ALLEMAND
- 7^e prix : Stéphane GRIMOUD
- 8^e prix : Quentin ZINZIUS
- 9^e prix : Paulin MERCIER
- 10^e prix : Cécile MOUTTE

Coup de cœur du public

- 11^e prix : Damien CERDAN
- 12^e prix : Hervé RAMONE
- 13^e prix : Lou VANDAELE

Catégorie « Jeune »

- 1^{er} prix : Océane MUERTAS

Catégorie « Pro »

- 1^{er} prix : Bastien PREVOST

La valorisation et communication

ZOOM SUR LA 48^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 16 juin 2024, au lendemain de notre événement régional Nature en sCENE, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a tenu sa 48^e Assemblée générale à la Ferme de Chantereine, à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence). Plus de 70 adhérents ont répondu à l'appel, témoignant ainsi de leur engagement pour la vie institutionnelle de l'association et de leur volonté de contribuer activement aux grandes orientations du Conservatoire. Ce temps fort a été marqué par des échanges constructifs et un véritable esprit de convivialité. À l'heure du déjeuner, une trentaine de participants se sont retrouvés autour d'un buffet partagé, avant de partir en sortie nature, accompagnés par les administrateurs. Cette immersion sur le terrain a permis d'explorer différentes thématiques, telles que la géologie et la gestion forestière.

ZOOM SUR LES RENCONTRES DU RÉSEAU RHÔNE & SAÔNE 2024

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ont coorganisé les 7 et 8 novembre 2024 la 9^e édition des Rencontres du réseau Rhône & Saône au Musée départemental Arles antique (Bouches-du-Rhône). Au total, 112 participants issus de structures concernées par les espaces naturels des vallées du Rhône et de la Saône (collectivités et établissements publics, associations, partenaires institutionnels et financiers, représentants d'activités socio-économiques...) ont fait le déplacement pour échanger, développer des synergies, et partager des expériences. Lors de la journée du 7 novembre, les participants ont assisté à diverses conférences d'experts, à des retours d'expériences, à une table ronde et d'échanges sur le thème « les zones humides, de la mémoire à l'action », animé par le présentateur de France Inter Denis Cheissoux. Le 8 novembre, ils ont poursuivi les échanges et discussions sur des sites naturels emblématiques de la Camargue et de ses environs : découverte du Petit Badon guidés par la Tour du Valat ; des marais de Beauchamp en compagnie du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Parc régional de Camargue ; ainsi que le site du Cassaire avec les Marais du Vigueirat. Cette rencontre était soutenue par l'Union Européenne (FEDER), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône et la Compagnie nationale du Rhône.



Séminaire Plan Rhône & Saône 2024



Le groupe Legendari à la Fête des Coussouls, octobre 2024

ZOOM SUR LA FÊTE DES COUSSOULS

Organisée dans le cadre du projet LIFE SOS Criquet de Crau par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec l'appui des bénéficiaires associés du projet (Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, Parc animalier de La Barben et Citadelle de Besançon), la Fête des Coussouls a réuni plus de 1 000 visiteurs au Domaine départemental de l'Étang des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau le dimanche 13 octobre 2024. L'objectif était de faire connaître le Criquet de Crau, son milieu naturel, le coussoul, et de mettre à l'honneur les acteurs et actrices qui interviennent sur le territoire complexe de la Plaine de la Crau. Nombre d'entre eux étaient présents : éleveurs, bergers, producteurs, associations, élus, organismes publics, parcs naturels régionaux, laboratoires de recherche, syndicats mixtes, artisans, créateurs, etc. Au programme de cette manifestation gratuite, ouverte à tous et à toutes : des sorties nature ; des animations et ateliers autour de la biodiversité (construction de nichoirs, grande fresque participative, jeux en bois, chasse au trésor, expos photos, ateliers masque ganga, criquet et lézard, et ateliers criquet en argile) ; des activités pastorales (démonstration de chiens de troupeaux, mini-ferme, savoir-faire locaux) ; un grand marché de producteurs locaux et BIO ; des stands animés par des associations et partenaires du territoire craven ; des food trucks aux saveurs locales ; un concert ; des projections... Une journée réussie au-delà de toute attente. La Fête des Coussouls a été inaugurée dans la matinée par Yves Vidal, conseiller départemental des Bouches-du-Rhône, Henri Spini, président du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Patrick Lévêque, président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. La communication de l'événement a bénéficié des illustrations de Merryl Dang (visuels de l'événement) et Camille Decaudin (bière La Criquette) pour leurs dessins créatifs de Criquet de Crau.



Inauguration de la 23^e édition de Chantier d'automne à la Petite Camargue (13)

ZOOM SUR LE LANCEMENT DE LA 23^E ÉDITION DES CHANTIERS D'AUTOMNE

C'est un site emblématique du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Petite Camargue à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), qui a accueilli la 23^e édition des Chantiers d'automne, le 20 septembre 2024. Cette opération nationale du réseau des Conservatoires d'espaces naturels propose, de septembre à décembre, des chantiers aux personnes volontaires pour entretenir, restaurer ou donner un coup de pouce à la nature. Le chantier prévu lors de cette journée a réuni à la fois des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général, des bénévoles de la société civile, mais aussi des salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, des agents du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), et des représentants de la MAIF, partenaires des Chantiers d'automne. Ils ont ainsi rempli une remorque de 3 m³, envoyée à la déchetterie après plus de deux heures de travail dans la garrigue, sur un terrain escarpé en contrebas d'une route départementale. Cette journée a permis de mettre en lumière Eco-TIG initié en 2021 par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le parquet de Tarascon. Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur la Petite Camargue (propriété du Conservatoire du littoral) et sa biodiversité exceptionnelle, ainsi que le travail partenarial mené par le CEN PACA et la commune de Saint-Chamas pour la gestion du site. Étaient présents à l'inauguration de cette 23^e édition : le maire de Saint-Chamas, Didier Khelfa, la Responsable du service Aménagement Gestion du Conservatoire du littoral Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marion Péguin, le directeur général adjoint du SPIP 13, Roland Berthet, le président du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Henri Spini, et le président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Christophe Lépine.

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS NATURE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur propose tout au long de l'année une large palette d'activités permettant au public de s'impliquer concrètement dans la préservation de la biodiversité. Sorties nature, chantiers nature, prospections naturalistes, conférences, ateliers, expositions rythment ainsi la vie associative et territoriale. En 2024, plusieurs chantiers participatifs ont été organisés, notamment pour lutter contre le Mimosa d'hiver, espèce invasive menaçant certains écosystèmes. Des inventaires naturalistes ont également été menés dans le cadre des Atlas de la biodiversité communale, avec la participation d'adhérents et bénévoles désireux de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la faune et la flore locales. Grâce à ces actions et à l'engagement collectif, près de 1 500 personnes ont pris part à ces différentes initiatives, témoignant d'un enthousiasme grandissant pour la préservation du patrimoine naturel régional.

ZOOM SUR L'ANIMATION DE STANDS

Tout au long de l'année 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été présent lors de nombreux événements régionaux et territoriaux, proposant stands et animations à destination du grand public et des scolaires. Des temps forts comme la Fête de la Nature, la Journée mondiale des zones humides, les forums des associations, la Fête de la Science ou encore le Salon de l'Agriculture ont été autant d'occasions de sensibiliser à la préservation de la biodiversité et de faire découvrir nos actions. Au total, plus de 6 000 visiteurs ont pris part à ces échanges, avec un réel intérêt pour les missions du Conservatoire et la protection des espaces naturels de notre région.

LES PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'ANNÉE

PLANS DE GESTION

Plan de gestion de l'Étang des Joncquiers (Bouches du Rhône), 2025-2029. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Travers W. Sablet, 114p + Annexes.

RAPPORTS D'ÉTUDE ET D'EXPERTISE

Atlas de la biodiversité communale de Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier, U. Schumpp, & M. Derrien, 2024. 64 p + annexes.

Chantier de prospection et d'arrachage de la Berce du Caucase à Andon, Valderoure et Séranon, 4 juillet 2024 (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier, 2024. 6 p.

Chantier d'arrachage de la Berce du Caucase à Lucéram (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier, 2024. 4p.

Projet agroécologique et de restauration d'une zone humide, Antibes (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier, U. Schumpp, A. Baxa, 2024. 36 p. + annexes.

Connaissance, gestion et valorisation d'espaces naturels du département des Alpes-Maritimes, Rapport intermédiaire (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Derrien, 2024. 12 p.

Connaissance, gestion et valorisation d'espaces naturels du département des Alpes-Maritimes, Rapport final (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Derrien, 2024. 13 p.

Prise en compte de la Zygène des bugranes et de la Zygène de l'herbe-aux-cerfs dans la gestion des parcs naturels départementaux de la Brague et de la Valmasque (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier, 2024. 5p.

Portrait de la biodiversité faunistique continentale de la Métropole Nice Côte d'Azur - Edition 2024 (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, G. Beaudoin, S. Bence, F. Buralli, J. Delauge, T. Morra, J. Renet, A. Syx, S. Le Lez, 2024. 175 p.

Inventaire floristique du site de Thales – Defense Mission Systems de Valbonne Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, U. Schumpp, L. Chevallier, 2024. 18 p + annexes.

Le Vignal : Accompagnement à la création d'une exploitation maraîchère (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, U. Schumpp, L. Chevallier, 2024. 26 p + annexes.

Suivi de *Primula marginata*, *Berardia lanuginosa*, *Ranunculus parnassifolius* sur Auron (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, U. Schumpp, 2024. 26 p.

Bilan des connaissances du Criquet hérisson *Prionotropis azami* dans les Alpes-Maritimes (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier, 2024. 21 p.

Sélection de l'habitat de reproduction et succès reproducteur de l'Alouette calandre, *Melanocorypha calandra*, dans la plaine de la Crau. Aix Marseille Université et Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Cerdan D. 2024, Saint-Martin-de-Crau. 37 p. + annexes.

Compte-rendu du dénombrement des Outardes canepetières et Gangas catas hivernants en Crau et en Provence-Alpes-Côte d'Azur - janvier 2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Gidoïn C. 2024, Saint-Martin-de-Crau. 7 p.

Identification de sites utilisés par le Ganga cata en période de reproduction sur la plaine de la Crau. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Gidoïn C. 2024, Saint-Martin-de-Crau. 10 p.

Amélioration et valorisation des connaissances sur les enjeux de biodiversité du Grand Avignon, 2021-2023 (Vaucluse). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, Conservatoire Botanique National de Méditerranée, Menetrier, F., Travers W., Grillas, C., Girard, M., Kohler, Y., Ugo, J. 2024, Sablet. 103 p. + Annexes.

Bilan du programme STOC-EPS en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Tendances, statuts des espèces et indicateurs de biodiversité pour la période 2001 – 2024. - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Charbonneau A. 2025, Aix en Provence, 56 p. + annexes.

Expertise et recommandations en faveur de l'entomofaune forestière de l'ENS des Salettes (84). - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Buralli F. 2024, Sisteron, Rapport Parc naturel régional du Mont-Ventoux, 17 p. + annexes.

Suivi des chiroptères par l'acoustique (BatLogger) sur le parc éolien d'Artigues-Ollières. Section A – 2023 (83). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Le Lez S. 2024, Sisteron, 43 p.

Suivi des chiroptères par l'acoustique (SMBAT) sur le parc éolien d'Artigues-Ollières. Section B – 2023 (83). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Le Lez S. 2024, Sisteron, 34 p.

Evaluation des arrêts programmés des machines sur le parc éolien d'Artigues Ollières. Section C – 2023 (83). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Le Lez S. 2024, Sisteron, 26 p.

Les Helicidae de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Clef de détermination & Monographies. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marmier M. 2024, Sisteron, 40 p.

Les Chondrinidae de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Clef de détermination & Monographies. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marmier M. 2024, Sisteron, 18 p.

Inventaire de la Malacofaune du Parc national de Port-Cros sur deux années consécutives (2023 et 2024). - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marmier M. 2025, Peipin, Rapport d'étude Parc national de Port-Cros, 34 p. + annexes.

Synthèse des connaissances malacologiques du Parc national des Calanques (13). Listes de la faune insulaire et continentale, espèces à enjeu de conservation, perspectives d'inventaires et résultats des inventaires menés en 2024. - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Marmier M., 2024, Sisteron, Rapport d'expertise Parc national des Calanques, 13p. + annexes.

Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France – Année 2023 - PNA Vautour percnoptère-Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ponchon C., 2024. 19p. + annexes.

Redécouverte de *Peltis grossa* (L., 1758) dans les Alpes françaises (Coleoptera Peltidae). 2024. Brochier S., Buralli F. & Wagner C. L'Entomologiste, 80 (4) : 229 – 232.

Both movements and breeding performance are affected by individual experience in the Bonelli's eagle *Aquila fasciata*. Viollat, L., Millon, A., Ponchon, C., Ravayrol, A., Couturier, T., & Besnard, A. (2024) Ecology and Evolution, 14(7), e70081.

Première observation de *Myriochila melancholica* (Fabricius, 1798) dans les Alpes-de-Haute-Provence et historique de son expansion en Durance (Coleoptera, Cicindelidae, Cicindelini). 2024. Girardet R. & Morra T. Revue de l'Association Roussillonnaise d'Entomologie - 2024 - N° 114 : 367 - 371.

THÈSE

La démographie animale en mouvement : explorer le lien entre les déplacements individuels et la variabilité des paramètres démographiques- Lise Viollat - 2024

AFFICHES/ATLAS/NEWSLETTERS/PANNEAUX/WEB

Livret de présentation du site en gestion de Sophia Biot : pelouses à orchidées de Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes). 2024, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception Schumpp U., Antibes.

Livret Atlas de la biodiversité communale d'Antibes (Alpes-Maritimes). 2024, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Schumpp U., Antibes.

Livret Atlas de la biodiversité communale de Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes). 2024, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Schumpp U., Antibes.

Livret suivis de la biodiversité sur Thales DMS : insectes, oiseaux et flore (Alpes-Maritimes). 2024, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception Schumpp U., Antibes.

Panneaux d'informations grand public du site en gestion des Lauves de Tourrettes-sur-Loup (Alpes-Maritimes). 2024, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Schumpp U., Antibes.

Panneaux d'informations grand public du site en gestion de Calern (Alpes-Maritimes). 2024, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Schumpp U., Antibes.



LE PLAN STRATÉGIQUE DÉCENNAL (PSD) 2024-2033

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, FCEN
Intervention : 2023-2024
Salariée référente : Julie Delaigue



Le 6 juin 2014, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) a été agréé Conservatoire régional d'espaces naturels par l'État et la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur pour dix ans. En 2024, il a sollicité auprès de l'État et de la Région le renouvellement de son agrément pour dix ans (2024-2033). **Le Plan stratégique décennal (PSD) du Conservatoire, établi pour la période 2024-2033**, constitue la pièce maîtresse et structurante du dossier d'agrément des Conservatoires compte tenu : du Décret et de l'Arrêté du **11 juin 2024** portant simplification et actualisation du cadre réglementaire applicable aux conservatoires régionaux d'espaces naturels, relatif aux conditions de l'agrément des conservatoires régionaux d'espaces naturels.

Ce PSD s'inscrit dans une continuité des actions menées dans le cadre du précédent agrément. Les six enjeux du projet associatif de 2014 ont été reconduits par son Conseil d'administration :

- Poursuivre son action de gestionnaire d'espaces naturels et sa contribution à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la préservation du patrimoine naturel ;
- Maintenir et développer les actions régionales de préservation du patrimoine naturel et la compétence d'expert faunistique en matière de protection de la biodiversité au-delà des sites en gestion ;
- Maintenir et développer les actions régionales en faveur de la connaissance faunistique de manière globale au-delà des sites en gestion ;
- Poursuivre l'accompagnement des politiques publiques liées à la conservation ;
- Développer la communication, l'information et la sensibilisation du grand public ;
- Développer la vie associative notamment en améliorant l'assise citoyenne et la lisibilité des actions du Conservatoire.

Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser, Accompagner, sont pour le Conservatoire, les moyens préférentiels pour agir. Ces modes d'action sont transversaux à toutes les activités, orientations, axes de travail et périmètres d'action du Conservatoire. Ils sont la « Marque » des Conservatoires d'espaces naturels.

Le PSD a été conçu en prenant en compte l'évaluation de l'action du Conservatoire sur la période du premier agrément ainsi que l'évolution du contexte de mise en œuvre de ces actions.

Au regard des enjeux de préservation de la biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, quatre préoccupations majeures ont donc guidé l'élaboration du Plan stratégique décennal :

- **L'intégration des changements globaux et sociétaux** dans les actions de préservation de la biodiversité, ainsi que dans l'accompagnement des territoires :

- **L'intégration du changement climatique, comme des autres changements globaux**, est un axe de travail fondamental au Conservatoire. Elle implique de faire évoluer la manière d'aborder les métiers de gestionnaire d'espaces naturels, leurs pratiques, dans une approche plus dynamique et intégrée, en lien étroit avec les acteurs des territoires.

- **L'approche fonctionnelle et interspécifique privilégiée** tout en conservant les priorités patrimoniales espèces ou milieux centrées historiques :

Le Conservatoire **mène une approche fonctionnelle plus efficace face aux changements globaux et sociétaux tout en conservant les priorités patrimoniales historiques de préservation de la biodiversité**. La question des changements globaux (climatiques et sociétaux), des pressions anthropiques (artificialisation des sols, pollutions, etc.) ne seront bien intégrées dans la conduite et l'élaboration des projets de conservation qu'en développant une approche plus fonctionnelle et des « solutions d'adaptation fondées sur la nature ».

- **La recherche de la mutualisation** des moyens, des compétences entre les différents acteurs de la biodiversité :

Pour le Conservatoire, **la recherche d'efficacité de l'action de conservation**, avec des moyens limités, passe notamment par la définition d'objectifs partagés entre acteurs, **par la mutualisation des moyens et des connaissances ainsi que par le développement de synergies**, en privilégiant les complémentarités d'actions et de compétences, en évitant les redondances, voir les concurrences.

Le Conservatoire, par sa position d'interface entre les acteurs d'un territoire joue le rôle « d'assembler » et de facilitateur dans l'émergence et l'animation de dynamiques de territoires ainsi que dans la consolidation opérationnelle des initiatives. De fait, le Conservatoire **est convaincu de la nécessité de mobiliser les acteurs autour des enjeux** de la connaissance, de la protection, de la gestion et de la valorisation du patrimoine naturel, et en fait l'un de ses principaux leviers d'action.

- **La construction d'alliances** avec tous les acteurs et la société civile pour une **prise en compte sociétale et une implication de tous** : Par sa place de gestionnaire d'espaces naturels, par sa place d'interlocuteur privilégié des acteurs et habitants des territoires, le Conservatoire souhaite, partout où c'est possible, contribuer à « nouer des alliances » entre l'homme et la nature en jouant le rôle de « traducteur » et de vulgarisateur, en améliorant les connaissances sur ces interrelations, en facilitant, en encourageant, en accompagnant les projets basés sur ces interrelations et en les valorisant ou en les promouvant à différentes échelles et à tous les niveaux décisionnels.

« Le PSD détermine, par priorités, les orientations et objectifs que se propose de mener à bien le conservatoire sur la totalité de la durée de l'agrément. C'est un document stratégique qui permet de visualiser les orientations du conservatoire sur la durée de son agrément et ses contributions aux politiques publiques. »

Le contenu du PSD du Conservatoire est structuré en 7 orientations déclinées en 20 objectifs prioritaires.

[A télécharger sur notre site web : cen-paca.org](http://cen-paca.org)

LE RAPPORT DE GESTION

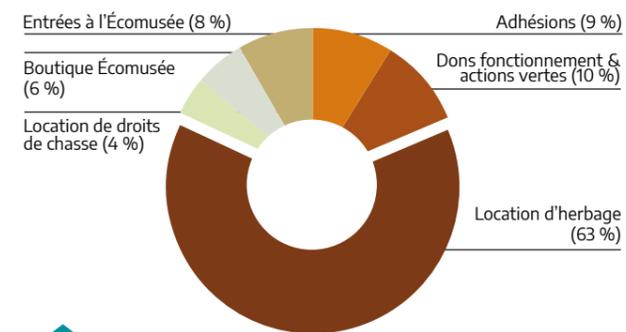
LE BILAN FINANCIER 2024

L'exercice 2024 s'inscrit dans la continuité de ceux des années précédentes et confirme la bonne maîtrise des équilibres recettes/dépenses et la consolidation de la structure financière du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le volume d'heures travaillées en 2024 atteint 59 équivalents temps plein CDI et CDD, ce qui correspond à une augmentation du volume d'activité de 8,32 %.

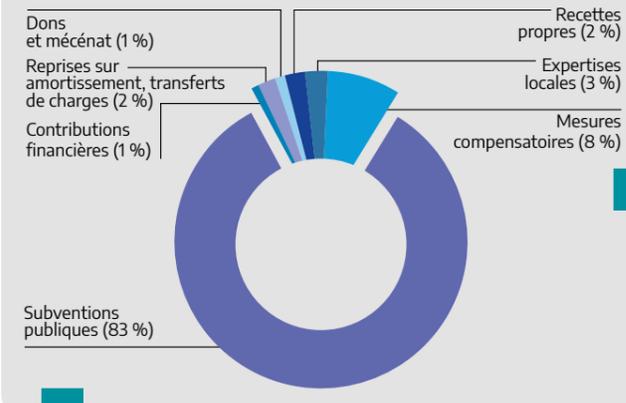
Les produits d'exploitation du Conservatoire augmentent de 40,17 % en 2024 dû en grande partie à l'obtention des subventions Fonds verts.

Une augmentation des produits financiers et l'absence de charges financières confirment et illustrent une gestion maîtrisée de la trésorerie.

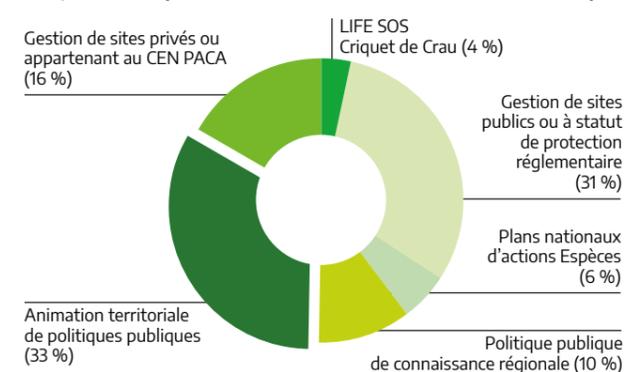
RECETTES PROPRES DU CEN PACA



LES RECETTES



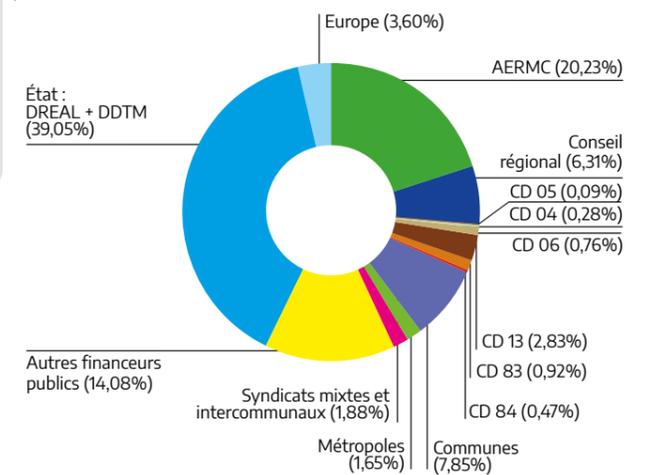
À QUOI SERVENT LES SUBVENTIONS PUBLIQUES



Budget de fonctionnement du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2024 arrêté au 3 mai 2025

PRODUITS	2024	2023
Recettes propres	155 430,00 €	158 651,00 €
Expertises locales	157 203,00 €	450 662,00 €
Mesures compensatoires	516 292,00 €	421 587,00 €
Subventions publiques	5 294 208,00 €	3 446 873,00 €
Reprises sur amortissements, transfert de charges	131 272,00 €	45 038,00 €
Report engagement sur exercices antérieurs	48 047,00 €	0,00 €
Dons et mécénat	60 251,00 €	41 925,00 €
TOTAL des PRODUITS	6 362 703,00 €	4 564 736,00 €
CHARGES	2024	2023
Charges de personnel	3 088 701,00 €	2 604 864,00 €
Achats de marchandises et sous-traitance	1 044 621,00 €	721 166,00 €
Impôts et taxes (sauf taxes assises sur les salaires)	45 175,00 €	7 822,00 €
Dotation aux amortissements	147 099,00 €	129 619,00 €
Dotation aux provisions pour risques et charges	7 090,00 €	15 496,00 €
TOTAL des CHARGES	4 332 686,00 €	3 478 967,00 €
Produits financiers	14 870,00 €	11 752,00 €
Charges financières	0,00 €	3,00 €
RESULTAT FINANCIER	14 870,00 €	11 749,00 €
Quote-part subventions d'investissement	43 267,00 €	45 915,00 €
Produits exceptionnels	7 091,00 €	3 316,00 €
Charges exceptionnelles	1 222,00 €	765,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	49 136,00 €	48 466,00 €
Report Engagement sur exercices antérieurs	4 177 880,00 €	2 251 617,00 €
Engagements à réaliser (fonds dédiés)	6 269 583,00 €	3 356 306,00 €
RESULTAT	2 320,00 €	41 296,00 €

ORIGINE DES RECETTES PAR FINANCEUR



Plus des trois quarts des ressources du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur proviennent de subventions attribuées par de nombreux organismes publics (plus de 70 d'origines différentes) sur la base de projets proposés par le Conservatoire. **Ces subventions servent pour plus de 83 % d'entre elles à accompagner les politiques publiques de conservation de la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur**, telles que :

- la gestion des sites publics protégés (Réserves naturelles nationales et régionales, sites du Conservatoire du littoral, Espaces naturels sensibles, Arrêtés préfectoraux de protection de biotope) ;
- la gestion des espèces à responsabilité nationale, notamment l'animation de dix Plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées ou leur déclinaison régionale ;
- la contribution à l'animation des politiques publiques régionales de la connaissance naturaliste (administration/animation de SILENE, secrétariat des ZNIEFF, STOC-EPS...) ;
- l'animation territoriale des politiques en faveur des zones humides et du Plan Rhône-Saône... ;
- l'accompagnement de collectivités territoriales et locales et d'établissements publics dans l'élaboration de leur stratégie d'amélioration de la connaissance et de la préservation de la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, Plans de gestion stratégique « Zones humides », stratégie « biodiversité territoriale », etc.) ;
- la participation à plusieurs programmes européens (LIFE).

La part des subventions publiques attribuées au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour contribuer à la mise en œuvre de ses actions conservatoires propres (gestion de sites privés et de l'Écomusée de la Crau, actions de communication...) représente 17 % des subventions reçues.

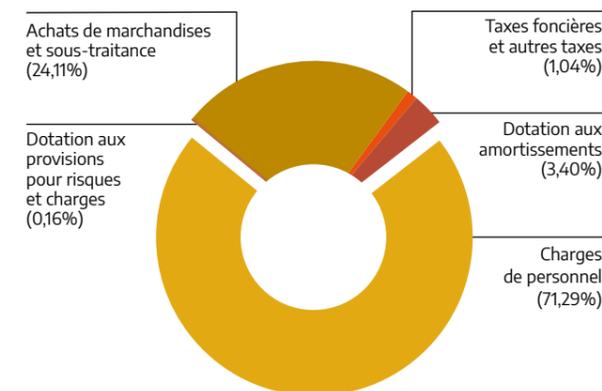
LES CHARGES

Les charges de personnel constituent la majorité des charges en fonctionnement du Conservatoire (72 %). Les achats de fournitures et de prestations externes augmentent par rapport à 2023 (+ 44 %).

LE RÉSULTAT

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise un exercice excédentaire correspondant à 0,033 % des produits d'exploitation (2 320 €), qui permet de poursuivre la consolidation des fonds propres de l'association. Ces fonds propres contribuent à

LES CHARGES



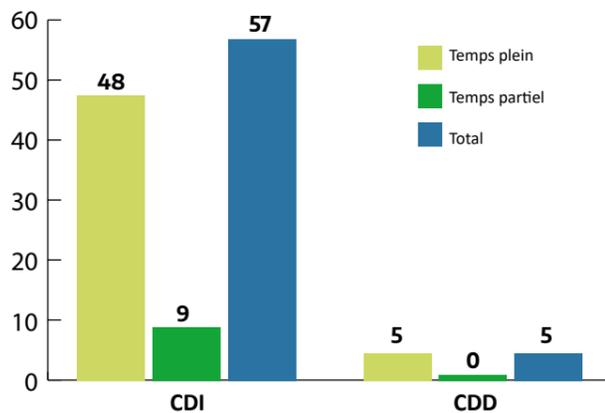
assurer la sécurisation de la structure et à maintenir la confiance de nos partenaires. Grâce à ses fonds propres, le Conservatoire est en mesure d'apporter un autofinancement des projets lorsque cela lui est imposé et de financer tout ou partie des projets qu'il considère stratégiques comme la mise en place d'un outil d'optimisation de la gestion de projets d'ici à 2025, la gestion des sites orphelins de financement ou le développement des compétences de ses salariés par la formation, etc.

LES RESSOURCES HUMAINES

LES SALARIÉS

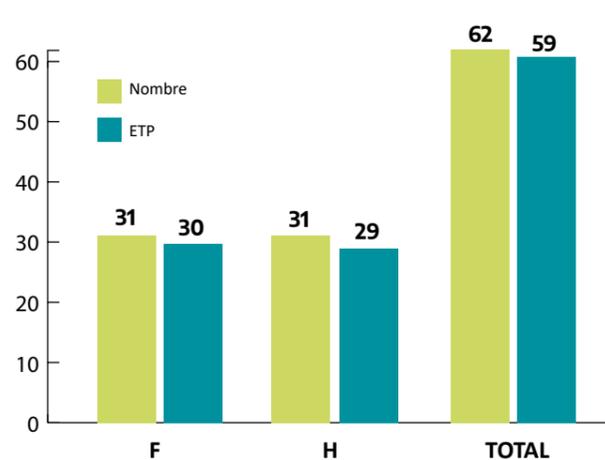
En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a employé 75 personnes (38 hommes et 37 femmes) sur l'année. Au 31 décembre 2024, l'effectif comptait 57 salariés en CDI et 5 en CDD représentant 59 ETP.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CONTRAT AU 31/12/2024

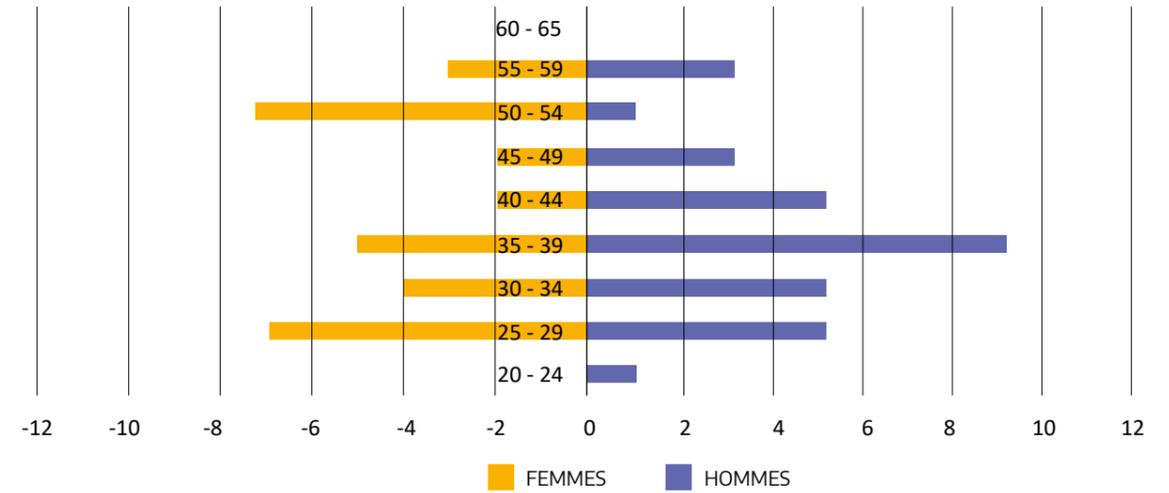


9 salarié.es (5 femmes, 4 hommes) ont choisi de travailler à temps partiel pour convenance personnelle ou dans le cadre d'un congé parental d'éducation.

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE au 31/12/2024



PYRAMIDE DES AGES AU 31/12/2024



L'âge moyen au sein de la structure est de 39,73 ans :
 • Âge moyen des femmes (32) : 38,63 ans
 • Âge moyen des hommes (31) : 40,87 ans

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) déclare au 28 février 2025, un index d'égalité professionnelle de 99/100 se déclinant comme suit :

- Indicateur relatif à l'écart de rémunération : 39
 - Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles : 35
 - Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : non calculable car aucun retour sur 2024
 - Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 10
- Résultat final sur 100 points : 99

LES BÉNÉVOLES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur peut compter sur un réseau de bénévoles actifs pour réaliser chantiers, comptages, suivis et autres actions. En 2024, le bénévolat a représenté à minima 1 344,5 jours, soit 6 personnes en équivalent temps plein, répartis comme suit par Pôle :

- 34 jours pour le Pôle Alpes du Sud (départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes)
- 514 jours pour le Pôle Biodiversité régionale
- 509,5 jours pour le Pôle Bouches-du-Rhône
- 147 jours pour le Pôle Var
- 42 jours pour le Pôle Vaucluse
- 98 jours pour le Pôle Alpes-Maritimes

Animation d'une conférence par des salariées du CEN PACA à Nature en scENE,



LES PARTENAIRES

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



• Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre • Istres • Jouques • La Croix-Valmer • La Garde-Freinet • La Môle • La Motte-du-Caire • La Palud-sur-Verdon • La Roquebrus-sanne • La Verdière • Le Cagnet-des-Maures • Le Lauzet-Ubaye • Le Luc-en-Provence • Le Muy • Le Rousset • Roussillon • Les Adrets de l'Estérel • Les Mayons • Lucéram • Mallemoisson • Mallemort • Mandelieu-la-Napoule • Marseille • Martigues • Mérindol • Métropole Aix-Marseille-Provence • Métropole Nice Côte d'Azur • Métropole Toulon Provence Méditerranée • Miramas • Mondragon • Montauroux • Montclar • Monteux • Mormoiron • Mouans-Sartoux • Névache • Nice • Noyers-sur-Jabron • Oppède • Orange • Peyrolles-en-Provence • Port-Saint-Louis-du-Rhône • Principauté de Monaco • Pontevès • Provence-Alpes-Agglomération • Ramatuelle • Reillanne • Roquefort-les-Pins • Saint-André-d'Embrun • Saint-Cézaire-sur-Siagne • Saint-Chamas • Saint-Jeannet • Saint-Laurent-du-Cros • Saint-Martin-de-Crau • Saint-Paul-de-Vence • Saint-Paul-lez-Durance • Saint-Pierre-Avez • Saint-Raphaël • Saint-Saturnin-lès-Avignon • Saint-Vincent-sur-Jabron • Sainte-Maxime • Salon-de-Provence • Saumane-de-Vaucluse • Sausset-les-Pins • Septèmes-les-Vallons • Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et ses affluents • Syndicat intercommunal d'entretien de la Méouge • Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon • Syndicat intercommunal de l'aménagement du cours supérieur de l'Endre • Syndicat d'Éclairage Public de l'Embrunais Savinois • Syndicat mixte de développement de l'Est Varois • Syndicat mixte de gestion intercommunale du Buëch et de ses affluents • Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone • Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon • Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance • Syndicat mixte de développement de l'Est Var • Syndicat mixte des Gorges du Gardon • Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale • Syndicat mixte d'étude et de gestion de la nappe phréatique de Crau • Syndicat mixte du massif des Maures • Syndicat mixte des Monges • Syndicat mixte du Bassin des Sorgues • Syndicat mixte Provence Verte Verdon • Syndicat Mixte pour les Inondations l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin • Syndicat d'Adduction des eaux d'Entraigues • Syndicat mixte des Stations du Mercantour • Séranon • Thorame-Basse • Tourrettes-sur-Loup • Val Buëch-Méouge • Valbonne • Valderoure • Velleron • Vidauban • Villars

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Agence des Aires marines protégées • Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur • Base aérienne 115 d'Orange • Camp militaire de Canjuers • Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement • Centre des monuments nationaux • CEFÉ-CNRS de Montpellier • Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO) • Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive (CEREPEP) • Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen • Conservatoire du littoral • Directions départementales de la protection des populations des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse • Directions départementales des territoires des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Gard, du Var et de Vaucluse • Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur • Europe (FEDER, LIFE...) • EPHE Montpellier (laboratoire de Biogéographie et Écologie des vertébrés) • Grand Site Sainte-Victoire • Grand port maritime de Marseille • Instituto de Recursos Cinegeticos (Espagne) • Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer • Institut médico-éducatif de Sylvabelle • Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE) marine et continentale • Institut méditerranéen d'océanologie (MIO) • Insti-

tut national de la propriété industrielle • Maison d'arrêt de Nîmes • Ministère de la Défense • Muséum national d'histoire naturelle (INPN) • Muséums d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, de Toulon et de Nice • Office français de la biodiversité

PARTENAIRES TECHNIQUES

Centre d'étude atomique (CEA) de Cadarache • Direction de l'environnement de la Principauté de Monaco • Domaine des Courmettes • Office national des forêts • Office français de la biodiversité • Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques • Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume, du Verdon et des Baronnies provençales • Réserves naturelles nationales de la Plaine des Maures, des Coussouls de Crau, de Jujols, Sainte-Victoire • Réserves naturelles régionales des Gorges de Daluis, des Gorges du Gardon, des Partias, de la Poitevine-Regarde-Venir, de Saint-Maurin, des marais de l'Ilon et de la Tour du Valat • Université de Marseille (IMBE) • Kévin Gourcel (naturaliste indépendant) • Université de l'Aquila – département des sciences de la vie, de la santé et de l'environnement – laboratoire de cartographie, FI écologie et modélisation (LACEMOD) (Italie) • Diderot Campus Nice • Lycée Vert d'Azur d'Antibes • Jardin Botanique des Alpes-Maritimes de Gréolières • la Salsepareille • Nature En Occitanie • Services de protection aviaire des bases de Salon-de-Provence et d'Istres • Bataillon des Marins Pompiers de Marseille • Service pénitentiaire d'insertion et de probation 13 (SPIP 13 et 84) • Protection Judiciaire et Infantile (PJI) • Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP 13 et 84) • Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau EPAGE HUCA •

LES PROPRIÉTAIRES DE SITES GÉRÉS PAR LE CONSERVATOIRE

Anne Tissier • Ville d'Antibes • Bayer Cropscience • CDC Biodiversité • Comité syndical de la résidence Biotifull • Commissariat à l'énergie atomique • Compagnie nationale du Rhône • Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque • Commune de Saint-Etienne-de-Tinée • Commune Flassans-sur-Issole • Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron • Conservatoire du littoral et des rivages lacustres • Domaine du Château Démonpère Famille Darby • Electricité de France (EDF) • Famille Rebattu • Famille Fleury • Familles Sikkens et Klaus • Lafarge Granulat sud • Lebec • Les habitants de Jansiac • Maison Ogier • propriétaires du Valat, de la Buisnière • Observatoire de la Côte d'Azur • Propriétaire du site de Crousrière • SIFRACO SIBELCO • Société des aéroports de la Côte d'Azur • Société anonyme d'économie mixte locale Fréjus Aménagement • SPA Vaucluse • Patrice de Colmont • Consorts Andrau • Lou Capitou • Var Habitat • ESCOTA • Ville de Sainte-Maxime • Société du Canal de Provence • M. et Mme Gotardo • M. Geraudie • Domaine Meiland et Famille Biondy • Ville de Forcalquier • WellJob • Jean-Luc Tavan • Xavier Dufour • Bellone • Suzanne Bourgeois • Aimé Bourgeois • Chevronnet-Bourgeois • Vincent Goin • Pauleau • Arlot • William Calvière • Geneviève et Christophe Cecchin • Catherine Balbis • Luc Bourgeois • Département des Bouches-du-Rhône • Ministère des Armées • Grand Port Maritime de Marseille • Commune d'Eygüière • Domaine du Merle
Les propriétaires de sites non gérés par le Conservatoire (mais qui nous ont ouvert leurs portes pour le comptage Outarde/Ganga) : Sollier • Sylvain Tavan • Elodie Porraccia • L. Porraccia • Romain Disdier • Jacques Ricaud • BMW Autodrome de Miramas • Aéroport de Marseille Provence

LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

Cave de Capelude • Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Var • Chambre régionale d'agriculture • Château du Galoupet • Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée • Comité du Foin de Crau • Contrat de Canal Crau-Sud-Alpilles • Domaine de Saint-Julien d'Aille • Domaine du Merle (SUPAGRO Montpellier) • Etablissement public local de Carmejane • Groupe de recherche en agriculture biologique • Lycée professionnel agricole de Carmejane (Digne-les-Bains) • Lycée professionnel agricole de Marseilleveyre • Lycée professionnel agricole La Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue) • SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur • SAFER Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Var

LES FONDATIONS ET ASSOCIATIONS

Amis des Marais du Vigueirat • Alpes de Lumière • Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales • Association des écologistes de l'Euzières • Arianta • Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau • Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement • Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée • Association pour la gestion de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence • Centres permanents d'initiatives pour l'environnement • Comité départemental de spéléologie des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et de Vaucluse • COGard • COLINEO • Conservatoires d'espaces naturels de Corse, d'Occitanie, Rhône-Alpes et de Savoie • Correns 21 • CROP • DYNPOP • Fédération des Réserves naturelles catalanes • Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques • Fédération de pêche 04 • Fondation Nature et Découvertes • Fondation Nicolas Hulot • Fondation Petzl • Fondation d'entreprise Barjane • Fondation Crédit Agricole • Fondation du Patrimoine • Groupe chiroptères de Provence • Groupe ornithologique du Roussillon • Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes • InfloVar • La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos • La Salsepareille • Les petits débrouillards • Ligue de protection des oiseaux • Nature Midi-Pyrénées • Naturoptère • Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) • Proserpine • Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs • Société alpine de protection de la nature • Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var • Société herpétologique de France • Société botanique de Vaucluse • Société nationale de protection de la nature (SNPN) • Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux (SOPTOM) • S'PECE • Station biologique de la Tour du Valat • Terre et Humanisme • WWF-France • Agir écologique • Méridionalis

LES DONATEURS ET LES MÉCÈNES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite remercier vivement les centaines de donateurs individuels qui soutiennent, de manière très significative, l'action du Conservatoire par leurs dons et ce, pour la plupart, depuis de nombreuses années. Le Conservatoire souligne également le soutien de : Axa, Fondation Crédit agricole, BIOCOOP Sisteron, BIOCOOP de Digne-les-Bains, Panier des sens, BIOPARC – Zoo de Doué-la-Fontaine, Fondation Barjane, Club 55, le Domaine Sudesca, Camping Les Tournels et Nicolas Guiheuneuc. Un grand merci à nos mécènes du concours photo « Émerveiller pour sensibiliser » 2024 : Provence Photo Vidéo, Jama Nature et Biotope Éditions.

LA LISTE DES ABRÉVIATIONS

- **AAPPMA La Bléone** : Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- **ABC** : Atlas de la biodiversité communale
- **A Rocha** : Association de défense de l'environnement
- **AERMC** : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- **AHPAM** : Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée
- **ALEPE** : Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement
- **APPB** : Arrêté préfectoral de protection de biotope
- **ARBE** : Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement
- **BA** : Base aérienne
- **BTS** : Brevet technique supérieur
- **CA 13** : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- **CA 04** : Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence
- **CA 05** : Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
- **CA 83** : Chambre d'agriculture du Var
- **CA 84** : Chambre d'agriculture de Vaucluse
- **CAD** : Communauté d'agglomération dracénoise
- **CAPG** : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
- **CASA** : Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis
- **CBN** : Conservatoires botaniques nationaux
- **CBNA** : Conservatoire botanique national alpin
- **CBNMED** : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
- **CC** : Communauté de communes
- **CCCV** : Communauté de communes Coeur du Var
- **CCFML** : Communauté de Commune de Forcalquier-Montagne de Lure
- **CCGST** : Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
- **CCPAPV** : Communauté de communes Alpes Provence Verdon
- **CCPF** : communauté de communes du Pays de Fayence
- **CCPRO** : Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange
- **CCSP** : Communauté de communes de Serre-Ponçon
- **CCRLP** : Communauté de communes Rhône-Lez-Provence
- **CCVUSP** : Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon
- **CD** : Conseil départemental
- **CDA** : Chambre départementale d'agriculture
- **CDC-Biodiversité** : Caisse des dépôts et consignations-Biodiversité
- **CDL** : Conservatoire du littoral
- **CDS 06** : Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes
- **CDS 84** : Comité départemental de spéléologie de Vaucluse
- **CEN** : Conservatoire d'espaces naturels
- **CEREPEP** : Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive
- **CERPAM** : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
- **CIVAM** : Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
- **CLEDA** : Communauté locale de l'eau du Drac Amont
- **CMR** : Capture-Marquage-Recapture
- **CNR** : Compagnie nationale du Rhône
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique
- **COGard** : Centre ornithologique du Gard
- **COPIL** : Comté de pilotage
- **COTECH** : Comité technique
- **CPIE** : Centre permanent d'initiative à l'environnement
- **CR** : Conseil régional
- **CRA** : Chambre régionale d'agriculture
- **CRBPO** : Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux
- **CSRPN** : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- **DDPP** : Direction départementale de la protection des populations
- **DDT** : Direction départementale des territoires
- **DDTM** : Direction départementale des territoires et de la mer
- **DPVA** : Dracénie Provence Verdon agglomération
- **DREAL** : Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement
- **ECAA** : Esterel Côte d'Azur Agglomération
- **EDF** : Electricité de France
- **ENS** : Espace naturel sensible
- **EPAGE** : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux
- **EPAGE SOMV** : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-ouest Mont-Ventoux
- **EPHE** : École pratique des Hautes études
- **ERC** : Éviter, réduire, compenser
- **ESCOTA** : Autoroutes Esterel-Côte d'Azur
- **FEDER** : Fonds européen de développement économique régional

- **FREDON** : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
- **GCP** : Groupe chiroptères de Provence
- **GEMAPI** : Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations
- **GMNF** : Gestion des milieux naturels et forestier
- **GIPREB** : Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre
- **GOR** : Groupe ornithologique du Roussillon
- **GR CIVAM** : Groupements régional des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
- **GRAB** : Groupe de recherche en agriculture biologique
- **GRENHA** : Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes
- **IMBE** : Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie
- **LIFE** : L'Instrument financier pour l'environnement
- **LPO** : Ligue pour la protection des oiseaux
- **LR** : Languedoc-Roussillon
- **MAMP** : Métropole Aix-Marseille Provence
- **MINARM** : Ministère des Armées
- **MNHN** : Muséum national d'histoire naturelle
- **MHNTV** : Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var
- **MHN** : Muséum d'histoire naturelle
- **MTPM** : Métropole Toulon Provence Méditerranée
- **OCA** : Observatoire de la Côte d'Azur
- **OFB** : Office français de la biodiversité
- **ONF** : Office national des forêts
- **OPIE** : Office pour les insectes et leur environnement
- **PACA** : Provence-Alpes-Côte d'azur
- **PAEC** : Projets agro-environnementaux et climatiques
- **PETR** : Pôle d'équilibre territorial
- **PIRA** : Patrouille d'intervention et de recherche animale
- **PLU** : Plan local d'urbanisme
- **PMR** : Personnes à mobilité réduite
- **PN** : Parc national
- **PNA** : Plan national d'actions
- **PNE** : Préserver la nature et l'environnement
- **PNN** : Parc naturel national
- **PNR** : Parc naturel régional
- **REVE 84** : Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs
- **Rhôméo** : Observatoire du bassin Rhône-Méditerranée
- **RNCC** : Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau
- **RNN** : Réserve naturelle nationale
- **RNR** : Réserve naturelle régionale
- **RTE** : Réseau de transport d'électricité
- **SAFER** : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
- **SAP** : Stratégie Aires protégées
- **SNAP** : Stratégie nationale Aires protégées
- **SAPN-FNE** : Société alpine de protection de la nature – France Nature Environnement Hautes-Alpes
- **SCP** : Société du Canal de Provence
- **SEMA** : Service eau et milieux aquatiques
- **SHF** : Société herpétologique de France
- **SHOC** : Suivis hivernal des oiseaux communs
- **SIASCE** : Syndicat intercommunal de l'aménagement du cours supérieur de l'Endre
- **SINP** : Système informatique nature et paysages
- **SIRCC** : Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon
- **SMAB** : Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone
- **SMADESEP** : Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
- **SMAVD** : Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance
- **SMDEV** : Syndicat mixte de développement de l'Est Var
- **SMIAGE** : Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau
- **SMIGIBA** : Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents
- **SMMM** : Syndicat mixte du massif des Maures
- **SMPVV** : Syndicat mixte Provence Verdon
- **SNIP** : Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **SNPN** : Société nationale de protection de la nature
- **SOMECA** : Société méridionale de carrières dans le Var
- **SOPTOM** : Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux
- **SPA** : Société protectrice des animaux
- **STOC** : Suivi temporel des oiseaux communs
- **UNICEM** : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
- **WWF** : World Wide Fund
- **ZNIEFF** : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
- **ZPS** : Zone de protection spéciale

CONTACTER LE CONSERVATOIRE



1 • SIÈGE SOCIAL
4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 20 03 83

2 • PÔLE ALPES DU SUD
1 bis Montée des oliviers
04200 PEIPIN
Tél : 04 86 89 22 78

2 • PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE
1 BIS MONTÉE DES OLIVIERS
04200 PEIPIN
Tél : 04 86 89 22 78

3 • PÔLE ALPES-MARITIMES
Villat Thuret
90 chemin raymond
06 160 ANTIBES
Tél : 04 92 38 64 76

4 • PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE
Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

4 • ECOMUSÉE DE LA CRAU
Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

5 • PÔLE VAR
L'Astragale
888 chemin des Costettes
83 340 LE CANNET-DES-MAURES
Tél : 04 94 50 38 39

6 • PÔLE VAUCLUSE
382 ZAC Camp Bernard (D977)
84 110 SABLET
Tél : 04 90 60 12 32



 **Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Rejoignez-nous sur :

cen-paca.org



CEN PACA

4, avenue Marcel Pagnol

Immeuble Atrium Bât B.

13 100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Email : contact@cen-paca.org

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels



Ses principaux partenaires financiers :

